INTRODUCTION

La science historique se construit presque exclusivement à partir de documents écrits. Sans parchemin, lettre manuscrite, ou acte notarié, les traces de notre passé seraient bien ténues. Il ne resterait que les souvenirs des anciens qui, de génération en génération, se voileraient pour un jour finalement disparaître.

Mais là, n'est pas l'essentiel car un coffre plein d'archives, remisé dans un grenier, n'aide en rien le savoir. Encore faut-il qu'il puisse être ouvert et que son contenu soit rendu à la conscience humaine! Réunir ces deux conditions de réussite est souvent aléatoire: les historiens ne possèdent pas forcément les clés de ces malles aux trésors épistolaires.

Et puis, un jour, les chemins se croisent. La rencontre heureuse se fait entre un curieux averti et le cahier oublié. Une communication d'outre-tombe s'établit alors, émouvante à plus d'un titre, et qui débouche sur une meilleure compréhension des réalités humaines. Porteur de ce témoignage rajeuni, le chercheur, au nom de l'Intelligence, ne peut se taire. Son rôle sera de reprendre la plume laissée par son lointain correspondant pour relayer et amplifier le message initial. Ainsi, certains chroniqueurs des temps jadis renaissent à la modernité.

Ici, il faut constater que c'est principalement dans l'environnement des villes que ces traces écrites perdurent: simple question de probabilité statistique.

Imaginez ma surprise quand je trouvais dans notre région montagnarde de l'est du Velay, un document structuré, issu du milieu paysan, et s'étendant sur 150 ans! Certes, sa valeur "historique" n'accède pas au rang des chroniques vellaves déjà

connues¹. Il n'empêche que la rareté de ce type de document demeure toujours une source de méditations et qu'à ce titre, il mérite d'être rendu publique.

La chronique qui constitue l'ossature de cet ouvrage, a été extraite des archives familiales de M. Léon Blanc, habitant à Mazelgirard, hameau à la limite des communes de Tence et du Mazet Saint Voy, dans l'est de la Haute-Loire.

Là, parmi les divers actes notariés conservés, se trouvent certains documents d'intérêt général: un carnet nécrologique répertoriant de 1735 à 1874, le décès parfois commenté, d'environ 230 personnes des alentours de Mazelgirard, des cahiers de prières du XIXème siècle, des lettres portant sur l'organisation des églises protestantes du plateau, etc..

Le manuscrit qui nous concerne, se présente sous la forme de deux petits cahiers au format de 21 cm par 14 cm. Le plus ancien est constitué de 52 pages cousues. Le second comporte 16 pages libres et concerne les années 1851 à 1870.

Le texte original est tracé à l'encre, dans une écriture relativement claire. Sa retranscription a été faite avec certaines règles, pour faciliter sa lecture, sans trop le déformer.

- ① L'orthographe a été intégralement respectée. Pour éviter des incompréhensions, lorsque l'écriture est trop éloignée de sa forme moderne, les rajouts de lettre sont faits entre parenthèses, et les lettres surabondantes sont mises au milieu de crochets. Les apostrophes, généralement oubliées à cette époque, sont systématiquement rapportées dans des parenthèses.
- ② La terminaison des verbes est ramenée à la forme actuelle "ais" ou "ait" au lieu de celle quelquefois rencontrée au début du manuscrit de "ois" et "oit".

¹ Principalement, les chroniques d'Etienne Mège, dit Médicis, (allant de 1500 à 1585), et celles des Burel père (1546 à 1603) et fils (1603 à 1629). Citons également le journal de l'abbé Aulanier, curé du Brignon, (1639 à 1689), celui d'Antoine Jacmon (1630 à 1651), et celui de l'avocat Rachelin (1722 à 1742) publié dans les tablettes historiques du Velay de 1870 à 1878.

- 3 Les accents sont toujours rajoutés sur les "e", par contre quand les accents originels sont erronés, aucune correction n'a été faite. Seuls la préposition "à" et l'adverbe de lieu "où" ont bénéficié de la même attention.
- 4 La ponctuation, complètement inexistante dans le manuscrit, est de ma responsabilité. Ainsi quelques contresens ont pu se glisser dans la traduction, mais il était difficile de faire autrement.
- ⑤ Tous les noms propres ont reçu méthodiquement une majuscule.
- © Le respect de la présentation du texte n'a pas été possible, mais les sauts de paragraphe sont pour la plupart conservés.
- 7 Afin de clarifier le manuscrit, les différentes dates introductives des chapitres, sont mises en gros caractères gras. Quand dans l'original, ces dates ne sont pas détachées du texte, elles seront rajoutées entre parenthèses.

Qui sont les auteurs de ce journal dénué de toute signature? Par son contenu même (graphologie, expression, emploi de certaines unités, etc.), le texte se divise en trois périodes: la première s'étend jusqu'à l'année 1755, vient ensuite une partie succincte de 1766 à 1795, et enfin une chronique uniforme et régulière de 1809 à 1870. Ces constatations imposent l'idée qu'au moins trois personnes ont écrit ce texte. Cependant, seule une sérieuse étude graphologique pourrait nous montrer si la troisième partie, la plus longue, n'a pas été le travail de plusieurs rapporteurs.

Les souvenirs familiaux de M. Blanc, laissent entrevoir que ce manuscrit est l'oeuvre de ses aïeuls Deschomets, anciennement propriétaires d'une maison à Mazelgirard. La première lecture du document confirme rapidement que ses auteurs sont des cultivateurs des environs de ce hameau. La mention en date de 1836: "Ici, dans notre vilage de Mazelgirard (...)" enlève toute incertitude.

Mais les Deschomets ne viennent dans ce village qu'en 1754. Un doute sur l'identité du premier chroniqueur transparaît. Soit le cahier se transmet au sein de la famille Deschomets quel que soit leur lieu d'habitation, soit celui-ci est attaché directement à la maison de Mazelgirard. Dans ce cas, Grousson, dernier propriétaire de la maison (avant de la laisser à son gendre Deschomets) est le premier à tenir la plume. Face à la structure de la chronique, cette hypothèse nous semble la plus crédible.

Après 1754, la maison de Mazelgirard appartenant désormais aux Deschomets, l'ambiguïté se lève d'elle-même. Il n'y a plus alors qu'à s'intéresser à la généalogie des mâles de cette famille. Deux raisons abordées dans le prochain chapitre, nous y poussent: la transmission des propriétés qui se faisait habituellement par le fils aîné, et l'apanage essentiellement masculin de l'alphabétisme.

Le tableau suivant résume la chronologie des Deschomets, pendant les années qui nous intéressent, et leur rôle possible dans la rédaction de la chronique.

Nom	Date	Chronique
Grousson		
ou		Début à 1755
Claude De Chomet	(?)-1775	
Claude Dechomet	1729-1808	1766-1795
Pierre Deschomets	1756-1812	Peu certain.
Pierre Deschomets	1793-1871	1809-1870(?)
P. Louis Deschomets	1818-1869	(?)-1869

LA FAMILLE DESCHOMETS

Essentiellement grâce aux différents documents (contrats de mariage, testaments, lettres, etc.) conservés par les héritiers Deschomets, nous pouvons cerner grossièrement l'histoire lointaine de cette famille. Ce voyage dans le temps aura un autre attrait. Il nous permettra d'approcher la manière dont se constituaient les patrimoines familiaux, au siècle dernier.

La première trace retrouvée est une mention testamentaire. Le 17 juin 1775, Panelier, notaire royal à Tence, est appelé au chevet d'un certain Claude de Chomet, journalier et veuf depuis quarante ans. Dans cette petite chaumière qu'il loue, au lieu dit Le Pin (paroisse du Chambon), le mourrant dicte ses dernières volontés. En premier, il réserve 40 livres "aux peauvres et aux plus nécessiteux; en second lieu, a dit que quand a ses honneurs funèbres et oeuvres pie[u]s s(')en raportée a la volonté de sondit héritier". Il lègue ensuite à Anne, la cadette de ses enfants, épouse de Mathieu Valla, 600 livres en plus de la donation faite lors du mariage. Marie, l'aînée, épouse de Jean André Astier, recevra dans les mêmes conditions 400 livres. Quant à l'ensemble des autres biens (outils, meubles, unique fils, Claude, qui héritera à charge pour lui de verser 120 livres à une de ses filles, filleule du mourant.

Claude Deschomet², principal bénéficiaire de ce testament, résidait à Mazelgirard depuis une vingtaine d'années, après avoir demeuré à la Garnière sur la paroisse de Devesset. C'est donc le premier de la lignée Deschomets à vivre dans ce hameau. Il y est arrivé par fait de dot, à la suite de son mariage avec Isabeau Grousson, le 22 février 1754. Penchons-nous sur

ce contrat de mariage qui met en lumière la manière dont on imaginait passer sa vieillesse. Le domaine de Mazelgirard est laissé aux nouveaux époux à charge pour eux d'entretenir le vieux Grousson jusqu'à sa mort, "moyennant un travail suivant ses possibilités physiques". Les deux autres filles Grousson, encore célibataires, et qui ne peuvent en conséquence assurer cette "retraite", ne recevront chacune, que 24 livres tournois en grains de seigle³!

Nous avons une assez bonne vision de ce qu'était la région de Mazelgirard, à cette époque. En 1774, l'année précédant le testament de Claude de Chomet, un recensement minutieux avait eu lieu sur l'ensemble du Velay, pour revoir les bases d'impositions. De cette enquête, un état précis des différents "mandements"⁴, fut établi.

Mazelgirard^s était un des principaux hameaux du mandement de Beaujeu dont le seigneur était le puissant évêque du Puy. Ce mandement, de dimension importante pour la région, englobait partiellement plusieurs paroisses (St Jeures, St Voy, Chambon, Tence, etc.). En comparaison du mandement du Chambon de Prieuré, celui de Beaujeu avec ses quelques 1200 habitants, était cinq fois plus peuplé. Parmi les 233 chefs de familles, recensés dans cette communauté de Beaujeu, on trouvait:

1 gentilhomme assez aisé,

25 artisans et ouvriers en général non aisés,

³ Soit 2 cétiers, mesure de Fay (480 litres).

⁴ Ce sont les "circonscriptions seigneuriales" de l'époque. Les communautés de vie ne coïncidaient pas avec les paroisses qui donnèrent à la Révolution, les limites de nos communes. Le mandement apparaît comme la cellule élémentaire de la vie civile sous l'Ancien Régime, la paroisse étant celle de la vie religieuse.

⁵ Ce village restera d'ailleurs, un noeud important pendant tout le XIXème siècle (180 âmes en 1831), avant de péricliter pour n'abriter de nos jours, que 4 personnes!

² Né le 6 novembre 1729, mort le 15 septembre 1808.

49 fermiers ou métayers,

114 ménagers qui étaient propriétaires du sol qu'ils cultivaient (les Deschomets de Mazelgirard appartenaient à cette catégorie),

3 servantes de laboureurs.

1 servante de gentilhomme,

5 valets de labour et petits bergers,

9 veuves de ménagers,

8 veuves d'artisans,

6 fils de famille de ménagers,

et 4 fils d'artisans.

Pas de doute, on avait là, une société paysanne⁶ typique de notre plateau, où la famille Deschomets nouvellement propriétaire de ses terres, commençait à s'enraciner.

De ce couple installé à Mazelgirard, naîtront 4 garçons et 2 filles (Jean-Pierre, Jacques, Louis, Pierre, Isabeau et Anne). Nous possédons peu de renseignements sur leur quotidien. Cependant, une lettre fort instructive d'un des fils, Jean-Pierre, soulève quelques voiles de l'intimité des Deschomets. Elle est écrite le 28 octobre 1792 depuis la Fayole:

"Mon très cher pèrre et mère, je vous escris ceux deux mots de letre pour vous faire savoir l(')état de ma santé, je me porte bien dieu mercy. Je souhaite de tout mon coeur, que vous en soyez de mêmes et mes frères et soeurs et mes parens et amys, et tous ceux qui diront du bien de moy, à qui vous fairez savoir de mes nouvelles sil vous plait, et vous saurez que je suis avec de bien honettes gens, la table y est bonne. Il ma su quelques peu mal une quinzaine de jours, parce qu(')il n(')y a point eu d(')assemblée. Monsieur Ratier Besson e(s)t allé fon(c)tioner à Anonnay à cause de quoy nous n(')aurons pas beaucoup d(')assemblées mais à présent je sais sans chagrin et joyeux,

⁶ Voir sur ce sujet: article de G. Bollon dans C.H.L. 1978.

nous avons achevé d(')aracher les trufles⁷. Il y en a extrèmement. Nous avons aussy ramassé les chataignes. Il y en a aussi en abondance. A présent je seray plus libre. Je ne travailleray que la moitié du jour, ainsy nous espèrons que les ministres d(')alentour y viendront faire quelques assemblées tour à tour. Les gens de la montagne se sont si fort jeter dans ces cartiers là que dans la parroise de St Jean Chambre, il y a peut être plus de vingt personnes de notre pais que je les connais tous de quoy j(')ay un très grand plaisir. Mon très cher père, vous aurez la bonté de passer sous silence les défauts de ma letre vu les peu de savoyr où je me trouve. Je travaille de tout mon pouvoir à m(')instruire, c(')est tout ce que j(')ay à vous dire, et je suis avec atachement, votre très humble et très obéissant serviteur et fils."

Notez l'importance accordée à la religion et à l'instruction, deux éléments étroitement liés dans les maisons protestantes du plateau⁸. Mais cet apprentissage de l'écriture était réservé principalement aux garçons: Ia mère du signataire de cette lettre, ainsi qu'entre autres les deux femmes successives de son frère Pierre, seront reconnues illettrées.

C'est justement ce frère aîné Pierre⁹ qui reprendra la ferme de Mazelgirard vers 1800. En vérité, il faudra attendre la mort de son père en 1808, pour qu'il en devienne le véritable propriétaire.

Mais avant ce retour aux sources, Pierre avait vécu une dizaine d'années, à Tirebouras sur la paroisse de St Voy. Il y était arrivé à la suite d'un premier mariage, le 14 février 1788, avec Marianne Lebrat. qui apportait en dot ce patrimoine familiale. Malheureusement, cette union sera de courte durée car la jeune épouse décédera le 8 octobre 1789, en laissant

⁷ Voir page 48

⁸ Voir sur ce sujet: "Le Chambon du prieuré" de G. Bollon.

⁹ Né le 12 juillet 1756, mort le 16 mars 1812.

l'ensemble de ses biens immobiliers à son mari. Une somme d'argent sera aussi répartie de la manière suivante: 600 livres à sa mère veuve, et 400 livres divisées en parts égales (100 livres) pour ses deux tantes paternelles, son cousin germain, et pour les pauvres des environs qu'on ne saurait oublier!

Trois années plus tard, le 25 novembre 1792, Pierre se remariera avec Marianne Vey de Créaux (paroisse des Vastres) qui amène avec elle "400 livres pour valleur de son garderobe, de meubles et effects". De plus, le beau-père mettra dans la corbeille de mariage: 3000 livres, une génisse de 60 livres, une ruche de 24 livres et près de 240 litres de grains de seigle. Trois enfants (Pierre¹⁰, Mathieu et Marie-Thérèse) naîtront de cette alliance

Le 16 mars 1812, Pierre, le père de ce foyer, au terme de sa vie, léguera ses biens par moitié à sa femme et le reste à sa progéniture. Ce testament annoncerait-il le morcellement de la propriété familiale qui se compose, je vous le rappelle, d'une ferme à Tirebouras (venant du mariage du présent défunt) et de celle de Mazelgirard (venant du mariage de son père)?

C'est compter sans la bonne entente fraternelle qui unissait la famille. Déjà, en 1814, en pleine épopée napoléonienne, Pierre (le fils de Pierre!) était venu au secours de son frère cadet, Mathieu, qui eut la malchance d'être tiré au sort pour partir aux armées. Pierre avancera la somme de 1000 francs au remplaçant trouvé: un dénommé Pierre Menut, marié et habitant à Tirebouras.

Plus tard, en 1825, quand Mathieu achète un domaine sur Vacheresse¹¹ pour 12 000 F, il se tournera naturellement vers son frère pour lui laisser ses parts successorales de la propriété paternelle. Pierre les lui achète (ainsi que celles de sa soeur) pour la somme de 17 450 F. Pierre devient donc à 35 ans,

¹⁰ Né le 25 janvier 1793, mort le 10 février 1871.

Remarquez l'émergence d'une nouvelle approche dans la constitution des biens familiaux. La dot du mariage n'est plus l'élément prédominant, et les transactions financières jouent un rôle de plus en plus grand. Ainsi le 12 novembre 1813, quand le jeune Pierre âgé de 20 ans, épousa Marie Anne Cachard qui habitait avec sa mère aux Eyres (commune du Chambon), la dot était peu conséquente (500 F). Cela s'explique en partie par la situation familiale de la jeune fille (fille de veuve), mais ne peut-on y voir aussi un déplacement des valeurs? La jeune fille qui entre autres, savait lire et écrire, avait peut être d'autres attraits pour attirer les regards des hommes, que la hauteur de sa dot.

Parallèlement à la constitution du domaine familial, une ascension sociale s'opérait. En 1834, consécration locale, Pierre déjà membre du consistoire, est élu conseiller municipal de St Voy et le restera pendant au moins 12 ans¹². Rappelons qu'à l'époque l'élection au conseil municipal était réservée à ceux qui payaient le plus d'impôts. Sur la liste des électeurs communaux de 1846, on trouve Pierre Deschomets en douzième position avec une contribution de 183,42 F. Son frère Mathieu se situe à la quarantième place avec 89,71 F d'impôt.

Au décès de ce Pierre Deschomets, à un âge respectable pour l'époque (78 ans) seuls 5 de ses 10 enfants seront encore en vie et se partageront le patrimoine familial. Son fils aîné, Pierre-Louis¹³ n'eut pas la chance de bénéficier de cet héritage. Resté célibataire à Mazelgirard, il mourra presque deux ans avant son père, après avoir travaillé toute sa vie sur le domaine, se préparant à une succession qui ne viendra pas!

Cette cassure visible (mort du fils aîné avant le père, morcellement de la propriété par héritage) dans la pérennisation

¹¹ Ainsi commence la lignée Deschomets dit de Vacheresse. Voir sur ce sujet: "Quelques familles du Velay-Lignon avant 1900" de P. Duret et H. Mathieu.

¹² A.D.H.L. 4 M 150.

¹³ Né le 20 juin 1818, mort le 25 avril 1869

de la transmission du domaine de Mazelgirard explique partiellement que la chronique Deschomets s'achève en 1870.

Avant de vous laisser avec la chronique à proprement parler, un minimum de complément d'informations est nécessaire. En effet, il semble difficile de proposer à tout public un écrit ancien sans quelques précisions le replaçant dans son contexte. Cela passe inévitablement par une entrée en matière économique, et métrologique: sujet souvent austère que j'essayerai de simplifier au principal.

LES MERCURIALES

Une manière de préciser l'environnement économique d'une tranche d'histoire est de s'appuyer sur les "mercuriales" de l'époque en question. Ces mercuriales sont des répertoires sommaires dans lesquels les maires étaient tenus de constater les prix courants et les quantités vendues des principales denrées alimentaires, à chaque marché¹⁴ local. De ces documents, l'administration tirait des indications pour adapter sa politique au niveau de la fiscalité, des approvisionnements, etc..

Des quelques mercuriales qui nous sont parvenues, nous pouvons tirer certains enseignements.

Le tableau suivant nous donne une petite idée des rapports entre les différentes productions céréalières d'alors. En les comparants aux prix actuels regroupés dans le deuxième tableau, on réalise la chute relative du cours du blé.

Prix moyen en F. de l'hectolitre (Quintal pour les fourrages).

Année	Froment	Seigle	Orge	Avoine	Foin	Paille
1829	22.7	16.1	11.4	8	6.5	2.5
1830	21.6	13.7	10.8	7.5	5.8	2.4
1831	21	13	10.3	7.1	6	2.5
1832	21.5	13.8	11	7.5	5.8	2.5
1833	20.4	12	10.2	6.5	6	2.5
1834	23.5	14.2	12.8	8.5	6.9	2.3
1835	20.2	13.5	10.5	7.2	6.1	2.5

¹⁴ Le nom de mercuriales vient du fait que ces marchés se tenaient souvent les mercredis.

Prix moyen au kg, en 1992.

Blé	Seigle	Orge	Avoine	Foin	Paille
1,2	1,2	1,1	1	1 à 1,3	0,5

Le prix du "froment" se retrouve maintenant, au niveau du seigle¹⁵. Les lois du marché expliquent ce constat. Le blé, actuellement principale production céréalière du monde, est à un prix bas, car concurrencé. Hier, les marchés étaient plus locaux et davantage fermés sur eux-mêmes. Le seigle abondamment cultivé sur notre plateau, avait la place qu'occupe aujourd'hui, le blé.

Les données des années 1830, font ressortir que la fluctuation des prix annuels atteignait parfois 20%! D'où l'intérêt pour tout producteur, comme la famille Deschomets, à marquer les cours dans un carnet! Cela d'autant plus, qu'au sein d'une même année, les valeurs pouvaient varier du simple au double. La faible régulation institutionnelle des marchés explique ces variations importantes, étroitement liées aux saisons et aux aléas de la production locale. Tout au long du mémoire Deschomets, on ressent bien cette symbiose étroite et profonde, entre récolte et prix locaux.

Néanmoins, deux réflexions nous montreront une influence extérieure sur les marchés de notre région. En 1750, le riz que l'administration essaye d'introduire, nous vaut cette remarque: "C'est à cause de ce bled étranger quy vient desus l'eau, qu'il retourne à bon prix, aussi yl y en a beaucoup quy ne se servent que de celuy la, parce quil est à meilleur marché.". Puis en 1856, Deschomets signale: "On continue à apporter du bled

étranger aux marchés du pay(e)s, et il est toujours cher quoique modérament".

Une analyse des prix sur une plus longue période est nécessaire pour aborder l'évolution du niveau de vie des producteurs de seigle. Faute d'indications précises sur notre canton (pas de mercuriales, références dans la chronique Deschomets peu rigoureuses, etc.), nous nous rabattrons sur les mercuriales du Puy¹⁶ s'étendant de 1727 à 1873. Celles-ci nous permettent de suivre finement les valeurs des principales céréales et légumineuses pendant les 150 ans qui nous intéressent.

Ainsi, en relevant le prix du seigle au Puy, nous obtenons le graphique de la page suivante. Outre les fluctuations saisonnières déjà remarquées, nous constatons une tendance au doublement du cours du seigle à peu près tous les 70 ans (voir inclinaison de la droite "moyenne").

Le graphique¹⁷ de la page 19 essaye de comparer les quelques données régulières de la chronique Deschomets avec celles du Puy, pour essayer de trouver d'éventuelles corrélations. L'analyse de ce graphe fait ressortir que les prix des mercuriales du Puy sont généralement plus bas (60% des cas) aux indications minimales des Deschomets. Conclure que le marché de Tence était supérieur à celui du Puy, serait un peu rapide. Les Deschomets, comme tous producteurs, avaient intérêt à remarquer les maxima du marché, alors que les mercuriales ne retenaient que les prix moyens.

¹⁵ Cette comparaison est faite en négligeant les différences des densités de céréales. Jusqu'en 1950, on mesurait les grains au volume alors qu'aujourd'hui, les prix sont au poids. Or, suivant la grosseur des grains, le poids spécifique des différentes céréales, le taux d'humidité, etc., le rapport exact des densités varie, et est difficile à établir. Cependant, pour comparer les deux tableaux ci-dessus, sachez que le seigle est "plus dense" que le blé, ce qui augmente d'autant son prix au volume dans le tableau de 1992!

¹⁶ A.D.H.L. 16 M 25.

¹⁷ Ces deux graphiques ont été tracés en ayant soin de ramener les prix à une même base, c'est à dire en tenant compte des différentes unités de capacité (carton du Puy, double boisseau, double décalitre, métan de Tence, etc.) employées au Puy et dans notre canton.

Evolution du prix du seigle d'après les mercuriales du Puy

Prix des 20 litres de seigle.

18

Laissons ici toutes discussions sur le prix de la production principale de notre canton, pour nous pencher succinctement sur les coûts de la nourriture. Le tableau suivant donne les prix en franc de 1860 du kg de pain chez le boulanger. Ceci est particulièrement important si on remarque que le pain constituait alors l'aliment de base des repas paysans (entre 1 et 1,5 kg/jour/personne). Néanmoins, soulignons qu'un grand nombre des paysans faisaient eux-mêmes leur pain, ce qui diminuait évidemment les achats. Remarquez enfin, que le rapport des prix qui existait entre les deux principales céréales panifiables, se maintenait grossièrement au niveau du pain.

Fre	oment	S	eigle
Qualité 1	Qualité 2	Qualité 1	Qualité 2
0,40	0,35	0,25	0,17

Quant à la viande, nous avons sur le canton de Tence les relevés suivants, en date du 22 décembre 1859¹⁸:

Prix moyen en F/kg, bestiaux sur pied.

Vaches	Veaux	Moutons	Porcs
0,40	0,70	0,65	0,80

Prix moyen en F/kg, viande de boucherie.

		6,		
Vaches	Veaux	Moutons	Porcs	
0,90	1	1	1,30	

La première conclusion, au vu des prix actuels de la viande, est de constater la cherté relative de la viande de porc. Sans entrer dans le détails des catégories et de la fluctuation des marchés, on peut dire qu'aujourd'hui la viande de porc sur pied est en gros 2 à 3 fois moins chère que celles des gros bovins.

¹⁸ A.D.H.L. 16 M 25 bis.

Il est bien clair alors, que la viande consommée dans les familles paysannes du plateau était plutôt celle des chèvres de réforme ou du gibier chassé, éventuellement les carcasses de vieilles vaches mortes prématurément, que celle de cochon. Ces remarques semblent indiquer que la traditionnelle et si fréquente "tuaille" du cochon de l'année, est en fait assez récente et date probablement de l'amélioration des conditions de la classe paysanne de la fin du XIXème siècle.

Tous ces différents prix ne prennent leur pleine et entière signification qu'en regard des salaires perçus. Pour les années 1840, vous trouverez ci dessous les taux moyens des revenus quotidiens des ouvriers, avec des commentaires complémentaires sur d'éventuels avantages en nature.

Ouvriers agricoles.	0,5 F.	Et nourris.
Manoeuvres.	1,5 F.	Sans nourriture.
Dentelleuses.	0,4 F.	Sans nourr., à la pièce
Menuisiers.	1,5 F.	Et nourris.
Cordonniers.	1 F.	Travaillant à la pièce.
Charrons.	1 F.	Nourris et logés.
Maçons.	1,5 F.	Et nourris.
Tailleurs de pierre.	2,75 F.	Sans nourriture.
Couvreurs en lauze.	2,25 F.	Sans nourriture.
Filatures (adultes).	18 F.	Par mois, sans nourrit.
Fila. (enf. 10 à 15 ans)	10 F.	Par mois, sans nourrit.

Sachez qu'une corrélation assez grande existe entre les salaires pratiqués dans notre canton et ceux du bassin du Puy. Seule différence notable, au Puy, les avantages en nature (nourriture) était peu fréquents. Les salaires se trouvaient alors

¹⁹ Sur le canton, il est remarqué qu'il n'y a pas de "rubaniers, veloutiers, passementiers, mineurs et carriers."

augmentés en moyenne de 0,75 F. Par exemple, l'ouvrier agricole ponot recevait journellement 1,25 F.

En guise de conclusion sommaire à ce chapitre, j'aimerais faire une analogie pour la moins audacieuse, mais qui a le mérite d'éveiller nos sens. Une rapide comparaison avec notre époque contemporaine, nous montre qu'un ouvrier au bas de l'échelle salariale (50 F/h.) payerait, si ce système ancestral avait perduré, son pain de seigle près de 80 F/kg et sa viande de porc pas loin de 400 F/kg. N'est-ce pas à méditer?

UNITES ET MESURES

La chronique Deschomets mentionne de nombreuses unités qui surprendront plus d'un lecteur non averti. Bien qu'en général, une note de bas de page aide à entrevoir la quantité qu'elle représente, il est bon d'essayer de préciser certaines notions sur le sujet.

La loi du 18 germinal an III (7 avril 1795) institua en France, le système métrique convenant "à tous les temps et à tous les peuples". La formule avait du bon puisque ce nouveau système des poids et mesures ne fut jamais remis en question, et qu'il s'étendit rapidement au monde entier.

La Révolution mettait fin ainsi, à cette profusion de mesures qui marquaient la vie quotidienne de l'Ancien Régime. L'archaïsme des échanges du monde féodal laissait place ainsi à une normalisation unificatrice. Du problème initial, apparemment technique, on débouchait véritablement sur une nouvelle civilisation basée sur l'ouverture.

Mesurer est depuis toujours à la base de l'échange commercial, voire plus simplement des relations humaines. Imagine t-on alors les difficultés de rencontre induite par une unité de mesure variant d'une terre, d'un fief, ou d'une paroisse à l'autre? Tout un chacun connaît ces moments d'intenses réflexions lorsqu'il nous faut convertir certaines données dans le système de mesures anglaises. Il est facile d'appréhender les problèmes que devaient rencontrer la majorité des paysans de cette époque, si une quelconque volonté marchande les motivait! En plus des problèmes de transport, de sécurité des biens, des langues, de la fiscalité, etc., cet ultime verrou cloisonnait les échanges.

Ainsi, l'étude de ces différentes zones de répartition des systèmes de mesures permet d'analyser l'interrelation des communautés rurales de l'Ancien Régime. Une mesure de grains qui diffère d'une vallée à l'autre, amène à penser que les relations entre ces deux bassins sont peu importantes. A l'opposé, plus une communauté est forte et industrieuse, plus son système de mesures aura tendance à s'imposer sur son voisinage.

La géographie explique parfois le morcellement de ces zones d'échanges, mais la force de l'histoire est beaucoup plus importante.

La longue évolution du féodalisme moyenâgeux fut un élément prédominant dans le foisonnement des anciennes unités. Après l'effort d'unification de Charlemagne, chaque seigneur haut-justicier, par délégation ou souvent par usurpation, institua ses propres poids et mesures sur son fief. Dans cette émancipation, le symbolisme attaché à l'affirmation de l'autorité seigneuriale, par l'instauration d'un régime propre à son territoire, n'est pas la seule raison. L'aspect financier est principalement à l'origine de cette volonté d'autonomie. Les bénéfices pécuniaires tirés de cette revendication étaient substantiels (droit de mesurage, etc.) et l'attention des seigneurs portaient avant tout sur les mesures susceptibles de ramener davantage d'impôts!

Ainsi le féodalisme perturba fortement les aires métrologiques issues de coutumes ancestrales.

Cependant, dans l'établissement de ces unités, le pragmatisme dominait toujours. On collait au réel. Les mesures de longueur prenaient des repères courants (pied, pouce, pas, etc.). Les mesures des liquides avaient le nom des récipients utilisés (seau, bouteille, pinte, pot, etc.). Les surfaces étaient comptées en temps de travail ("journée" pour le champ à faucher, "oeuvre" pour la vigne, etc.) ou selon leur production (la "séterée" était la surface qui produit un "sétier" de grains, la

"métanchée" produisait un "métan", la "charreté" donnait une charrette de foin, etc.).

Jusqu'au XVIIème siècle, l'exactitude de ces mesures pouvait donc dépendre de la qualité du terrain (une "charreté bon fond" était plus petite qu'une "charreté moyen fond" et bien plus petite qu'une "charreté troisième fond") ou de la manière de remplir les récipients à mesurer les grains (on avait alors des mesures dites: "droites", "rases", "combles", etc.).

Bien qu'au XVIIIème siècle, une certaine harmonisation s'effectuât, ce n'est que la Révolution qui institua un système unique et cohérent. Pour aider le commerce, des tables de conversions furent réalisées, et aident maintenant les historiens!

Comme on peut l'imaginer, la transition ne fut pas facilement acceptée, surtout par les gens simples et peu instruits. Aussi, les unités les plus courantes perdurèrent, parfois en changeant de rapport pour se rapprocher du système métrique, et faciliter peu à peu ce passage difficile. Ainsi pendant une cinquantaine d'années, il y eut deux types d'unités: les mesures décimales et les mesures usuelles de l'Ancien Régime (toise, pied, aune, boisseau, livre, once, etc.), mais cette fois uniformisées au niveau nationale. Il faudra attendre juillet 1840 pour que ce système transitoire cesse légalement d'exister.

La chronique Deschomets montre bien cette évolution, et la difficulté pour adopter les nouvelles dispositions. Par exemple en 1870, le sétier est toujours employé pour mesurer la récolte de grains. Cela ne doit pas nous surprendre si on réalise que trente ans après la dévaluation de décembre 1958, certains s'obstinent encore à parler en anciens francs pour acheter, comble de l'archaïsme, une **livre** de beurre!

Après ces quelques généralités, voici une présentation plus détaillée des différentes unités employées au XIXème siècle, dans notre région.

0 Mesures de dimensions:

Mesures linéaires ordinaires.

L'unité courante du royaume était la toise. La toise valait 1,9490 m. et se divisait en 6 pieds. Le pied en 12 pouces. Le pouce en 12 lignes. Et la ligne en 12 points (peu usité du fait de sa faible valeur dimensionnelle). Au vu de ces divisions, on a la correspondance suivante: un pied équivalait à 32,48 cm, un pouce à 2,707 cm et la ligne à 2,256 mm. A remarquer l'originalité des cantons de Tence et de Fay, où on rencontrait une toise de 5 pieds 6 pouces (soit 1,787 m) avec un pied à 29,78 cm, hérité d'un temps révolu.

A partir de ces unités, on formait des unités de surfaces et de volumes du type: toise carrée, pied cube, etc. La particularité du canton de Tence et de Fay qui possédaient deux longueurs de toises se répercutera inévitablement comme on le verra, sur les mesures de surface.

Mesures linéaires de textile.

Ce qui complique le système de mesure précédent, c'est qu'on employait aussi, surtout dans le domaine des tissus (draps, étoffes, dentelles, etc.), une autre unité: l'aune qui variait énormément d'un "pays" à l'autre. Quand on connaît l'implantation de l'industrie dentellière dans le Velay, on imagine bien l'importance que prit cette unité de longueur dans nos chaumières.

Vous saisirez la complexité de ce système de mesure quand vous saurez qu'on rencontrait dans notre département, au moins 11 valeurs pour l'aune, sans parler des influences des départements limitrophes qui pouvaient s'étendre dans des communes frontalières. Parfois sur un même canton, on

rencontrait deux valeurs pour cette même unité. Ainsi le canton de Montfaucon avait l'aune de 71 pouces 6 lignes (soit 1,9364 m), et celle de 55 pouces (soit 1,4888 m).

Dans le Velay, la valeur de l'aune variait de 0,81 m à 1,95 m. L'aune la plus usitée était certainement celle de Brioude qui valait 44 pouces (soit 1,1910 m). Mais dans l'Est du Velay, cette valeur n'était pas courante. Sur les cantons de St Julien et de Fay (entre autres), on se servait de l'aune du Puy qui valait 43 pouces 6 lignes (soit 1,1780 m). Le canton de Tence quant à lui, avait adopté l'aune de 72 pouces (soit 1,9490 m).

En 1812, l'aune métrique fut créée pour faciliter la transition entre l'ancienne mesure et le système métrique. Cette aune fixée à 1,20 m, se divisait en fraction d'aune (demi, tiers, sixième, etc.) comme l'aune ancienne.

Mesures itinéraires.

Pour mesurer les distances géographiques, 5 unités de mesures appelées "lieues" pouvaient être utilisé:

- "Lieue de 25 au degré" ou "lieue commune" qui valait 2280 toises, 1 pied, 11 pouces, 8 lignes et 16/100, soit à peu près 4,444 km, et qui était la plus usitée.
- "Lieue de 20 au degré" qui valait 2850 toises, 2 pieds, 5 pouces, 7 lignes et 2/10 (soit 5,556 km). C'est la lieue marine encore employée dans le nautisme.
- "Lieue moyenne" de 2565 toises, 2 pieds, 2 pouces, 7 lignes et 43/100 (soit 5 km).
 - "Lieue de poste" de 2000 toises (soit 3,898 km).
 - "Lieue du département" de 3000 toises (soit 5,847 km).

Mesures agraires (surfaces).

Par intérêt des propriétaires et de l'administration à cerner au mieux leur richesse foncière, nous possédons de bons renseignements sur les différentes mesures de surfaces. Une première analyse fait ressortir une certaine simplicité: on trouvait dans l'ensemble du Velay, un multiple (la "séterée") et

un sous-multiple commun (le "boisseau"). Malheureusement, aucune règle précise n'existait dans leur rapport à l'unité. De plus, la séterée et le boisseau s'évaluaient à partir de deux unités de surfaces différentes. Tout le nord-est du Velay avait pour base la "métanchée", alors que la "cartonnade" régnait dans le reste du pays.

Ainsi vers 1800, 13 systèmes cohabitaient encore en Haute-Loire, avec des valeurs variant du simple au double. De plus, il existait parallèlement certaines mesures en rapport non plus avec les longueurs intrinsèques des terrains, mais avec le temps de travail nécessaire à leur mise en richesse (le journal, l'oeuvre de vigne²⁰, etc.).

Néanmoins, toutes ces mesures usuelles pouvaient se convertir dans l'unité normale de surface qu'était, rappelons-le, la "toise carrée" (ou "arpent").

Les cantons de Tence et de Fay avaient un système homogène: la séterée valait 8 métanchées ou 64 boisseaux. Malheureusement, une originalité très particulière touchait ces deux cantons, liée à la double valeur de la toise dont on a déjà parlée. La métanchée qui valait 200 toises carrées, voyait sa grandeur varier suivant la valeur de cette toise. A Tence ou à Fay, la toise avait sa valeur normale de 6 pieds (soit 1,95 m). Dans les autres communes des cantons, la toise employée valait 5 pieds 6 pouces (soit 1,79 m), d'où une différence dans la valeur finale de la métanchée. La grande métanchée valait donc 760 m2, et la petite 638 m2. La première était divisée en 8 boisseaux et la seconde en 6.

Les mesures usuelles de poids étaient la livre qui se divisait en 16 onces, l'once en 8 gros, le gros en trois deniers, et le denier en 24 grains. Un multiple de la livre était le quintal qui valait 100 livres (soit environ 50 kg et non comme actuellement 100 kg).

Là encore, suivant le canton, la livre avait des valeurs différentes. En Haute-Loire, il y avait 12 systèmes de référence et la livre variait de 0,3671 kg (à Fay) à 0,5671 kg (Rosières) suivant que la base de mesure était le poids marc²¹ (Puy), le poids de Montpellier de 16 onces (Puy) ou de 14 onces, le poids subtil 16 onces (Rosières), le poids d'Annonay de 14 onces, le poids de ville de 16 onces, le poids de Lyon de 14 ou 16 onces, etc..

A Tence, on utilisait le poids de Montpellier de 16 onces et la livre valait 0,4038 kg. A Montfaucon, c'était le poids de Lyon de 14 onces qui était la référence et la livre valait donc 0,4217 kg.

Lors de l'adoption du système métrique, pour faciliter le passage aux nouvelles unités, on établit une livre de 500 g, dite "livre métrique", celle-là même qui est encore employée abusivement dans le commerce de détail.

3 Mesures de capacités

Suivant la nature de la chose à évaluer, deux systèmes de mesures étaient en vigueur.

➤ Pour les liquides.

Une certaine règle semble s'imposer dans notre département, du moins sur l'emploi des noms. Les liquides se calculent en "émines" à l'Ouest du département, et en "seaux" à l'Est.

²⁰ Certains viticulteurs des environs de Clermont-Ferrand dimensionnent encore leurs vignobles en oeuvres, et leur vin, en pots!

²¹ Quand Charlemagne unifia les systèmes de mesures de son empire, il prit pour unité de poids, la livre qui était en usage dans le commerce des métaux précieux et qui se divisait en 2 marcs. On l'appela alors "livre, poids du Roi" ou "livre, poids de marc".

Cependant, soit au niveau de la valeur de ces unités, soit au niveau des sous multiples, la diversité se maintient: 19 systèmes de mesures! Heureusement, une certaine cohésion géographique ayant pour cadre le canton, est respectée.

Le canton de Fay avait l'émine (soit 16,5750 litres) qui se divisait en 8 pots ou en 32 feuillettes.

A Tence, le seau (soit 16,2551 litres) comptait 8 pots ou 16 pintes. La pinte avait donc une valeur proche de notre actuel litre (1,0158 litre) et se divisait en 2 chopines. Par ailleurs, en rapport avec le commerce des muletiers qui montaient les tonneaux de vins depuis l'Ardèche, une "charge" correspondant à ce qu'un âne pouvait transporter, valait dix seaux tençois (environ 162 litres). Cette dernière précision est d'importance, car imaginez la souffrance de ces bêtes s'il s'était agi de seaux yssingelais: la "charge" aurait pesé 276 kg!

Une mention dans la chronique Deschomets laisse entrevoir qu'on achetait en fait son vin au poids (quintaux), peut être justement pour dépasser la pluralité des mesures de capacité.

Pour les matières sèches.

La détermination des quantités de céréales se faisait dans ces unités. Comme nous l'avons déjà vu, une analogie très étroite existait avec le système de mesure agraire. Ainsi, en ce qui concerne notre région, rappelons qu'une séterée de terre cultivée produisait un "sétier" de grains, une métanchée donnait un "métan" de grains, et que le boisseau de terre produisait un "boisseau". En rapport avec les unités agraires déjà données, on a donc 8 métans, ou 64 boisseaux, dans un sétier.

Par cette remarque préliminaire, on comprend mieux pourquoi la valeur absolue des unités de grains (par exemple le métan) était inférieure sur le canton de Tence (26,1598 litres) par rapport à celui de Fay (29,3900 litres), bien que la valeur de l'unité de surface (la métanchée) soit identique sur les deux cantons. Cela vient du fait que le bon terrain volcanique du

canton de Fay produisait naturellement par unité de surface davantage que les terres cristallines de Tence.

Là aussi, après la Révolution, pour faciliter le passage au système décimal, on eut recours à une unité traditionnelle (boisseau) qui fut arrondie nationalement à 10 litres.

30

LA MONNAIE

La chronique Deschomets n'est pas à proprement parler, un cahier de compte. Néanmoins les notations sur le prix de certaines denrées sont si abondantes qu'il nous semble utile de donner, là encore, quelques points de repère pour faciliter sa lecture.

Une des premières remarques à faire quand on aborde le système monétaire est de souligner la différence, profonde de sens, entre l'objet qu'est la pièce de monnaie et sa valeur symbolique d'échange. Ainsi les formes des pièces ne persistent guère aux événements politiques, alors que leurs résonances sociales peuvent perdurer sur plusieurs générations. Nous retrouvons quelquefois cette distanciation dans la fin de la chronique Deschomets: la valeur en "sous" est donnée, alors qu'elle n'avait plus aucune réalité légale depuis plus de cinquante ans. L'auteur qui a plus de 70 ans, éprouve les mêmes difficultés que les actuelles personnes âgées avec nos francs modernes!

De plus, une confusion de sens peut s'établir quand une "monnaie de compte" devient très courante. Ce type de monnaie qui n'a aucune matérialisation métallique, ne sert en fait que d'unité dans les comptes entre commerçants. Le mémoire Deschomets emploie principalement cette monnaie exprimée en "livre" ou en "franc", pour évaluer les marchandises. Mais surtout ne voyez pas derrière ces différents prix indiqués, telle ou telle pièce de monnaie de l'époque. Pour débourser un franc mentionné dans la chronique, on devait combiner par exemple une pièce de "15 sous" (ou "15 sols"), plus deux pièces de "2 sous" et une de "12 deniers". La pièce de

"un franc" ne sera créée qu'après 1795 et quant à celle de "une livre", elle n'a pratiquement jamais existé!

Un petit retour sur l'histoire de notre monnaie nous permettra de mieux saisir ces réflexions.

Après la mort de Charlemagne, les seigneurs féodaux reprirent leur ancien droit de frapper monnaie et introduisirent ainsi une diversité peu propice au commerce. Puis avec l'affirmation de l'autorité royale, le système monétaire se réunifiera peu à peu. Dans ce souci d'intégration, la "livre tournois" (de Tours) prit un ascendant et devint la principale monnaie de compte. Elle se divisait alors en 20 sous, chaque sou en 12 deniers ou 4 liards.

Le terme de "franc" quant à lui, n'apparaît qu'au XIVème siècle. Sous Charles V, on frappa une pièce d'or qui était destinée à payer la rançon de son père, Jean le bon, prisonnier des anglais. Ce "franc" reçut bien vite le qualificatif de "à cheval" (en rapport avec la représentation figurant sur la pièce) pour la distinguer d'une autre pièce nommée "franc à pied".

Une confusion s'installa bien vite dans le langage courant, car ces "francs or", comme la livre tournois, se divisaient en 20 sous. Les mots "franc" et "livre", de part leur subdivision, devinrent synonymes, alors que le rapport entre les deux valeurs n'était pas constant. Les francs dont la valeur était basée sur l'or (puis sur l'argent) ne cessèrent de se réévaluer par rapport à la livre tournois: en 1493, une livre valait 5,5 franc or, pour arriver en 1695, à valoir 1,7 franc.

Fin 1641, Louis XIII arrêta la fabrication des francs mais ce n'est qu'avec l'ordonnance d'avril 1667, que le franc perdit sa valeur de compte. La livre resta la seule monnaie de compte valable dans notre pays.

L'édit royal de janvier 1726, aura pour premier effet de stabiliser les monnaies: la teneur métallique de la pièce et sa valeur monétaire demeurant invariables. Nous avons alors dans le royaume de France un environnement monétaire qui se précise. Trois métaux se partagent la composition des principales pièces en circulation: l'or (le louis de 24 livres), l'argent (l'écu de 6 livres, le petit écu de 3 livres et les pièces de 30 et 15 sous), et le cuivre (les pièces de 2 sous, de 12 et 6 deniers). Il est évident que dans notre région, les petites pièces rouges étaient les plus courantes et que les familles paysannes ne devaient pas posséder beaucoup de louis d'or!

Ce système, ne serait-ce que par les devises portées sur les pièces, ne pouvait survivre à la Révolution. En 1789, parallèlement à la refonte de ces pièces, l'Assemblée Constituante institue une monnaie de "papier". Dès lors, l'assignat eut cours légal et forcé: il devait être reçu dans les caisses publiques et privées. Devant les difficultés financières rencontrées par les hommes de pouvoir, on fit marcher à plein la planche à billet. Ainsi se déprécia la valeur de cette monnaie. Si bien que dès juillet 1791, les paysans demandèrent à être payés en monnaie métallique. Le mémoire Deschomets mentionne des prix en assignats jusqu'en 1793, laissant supposer qu'après cette date, cette monnaie n'est guère employée sur nos marchés locaux. Face à cette dévalorisation, différentes mesures furent prises, mais rien n'arrêta la chute de ce système monétaire. L'expérience s'acheva avec la loi du 16 pluviose an V (4 février 1797) qui ramena 45 500 millions de francs assignats à 240 000 francs en monnaie!

Entre temps, par les lois d'avril 1795 (germinal an III), la "livre" disparut définitivement de nos livres de compte en laissant la place au "franc" retrouvé. A partir de ce moment, une bonne corrélation existe entre la monnaie de compte et les pièces de monnaies qui circulent. Ainsi des pièces de 1 F, 2 F, 50 et 25 centimes, le fameux "sou" de 5 centimes, etc. voient le jour. Et même si de nombreuses effigies furent gravées sur ces pièces suivant les différents régimes politiques en vigueur, la valeur du franc basée sur l'argent, ne variera pas jusqu'en 1914. Pour tout le XIXème siècle, le franc représentera donc la valeur

d'un lingot de 5 grammes renfermant neuf dixièmes d'argent pur et un dixième d'alliage.

Ainsi comprend-on un peu mieux, qu'aujourd'hui encore, nous possédons plein de "argent" quand nous avons des "sous" dans notre poche, alors qu'en fait, il n'existe que des billets de banque ou quelques pièces d'alliage de nickel!

Dans le mémoire Deschomets, les plus nombreuses abréviations portent sur la monnaie. Nous les avons toutes conservées et nous donnons ici, leur signification:

	Abréviation.
Livre.	L.
Sou.	S.
Franc.	F.
Centime.	c.
Métan.	M.

LA CHRONIQUE DESCHOMETS

Nous allons maintenant ouvrir la chronique Deschomets. Comme vous pourrez le constater, de nombreuses notes de bas de page tentent d'éclaircir sa lecture. De plus, sur les points les plus importants, les renseignements complémentaires sont encadrés en pleine page. Un tel encart introduit d'ailleurs, la première phrase du mémoire, qui peut poser à certains, quelques problèmes de compréhension.

"Mémoire de ce qui s'est passé de plus remarquable.

(1722)

En 1722²² l(')on avait planté la ligne depuis le R(h)ône jusques à la rivière qu'on apelle l'Al(l)ier. Cette ligne passait à St Agrève laquelle empéchait les peuples de n'avoir point de communication.

La Ligne.

En 1720, une nouvelle épidémie de peste commence à ravager la France. De Marseille où elle a pris naissance, elle gagne peu à peu l'intérieur des terres, précédée par un flot de rumeurs angoissantes. A cette époque, la très grande létalité et le caractère mystérieux de cette maladie expliquent les craintes qu'elle procurait. A juste titre d'ailleurs, puisque l'épidémie de 1629-1630, causa, dit-on, plus de dix mille morts au Puy! Afin d'éviter de nouvelles catastrophes, les autorités établirent des frontières sanitaires pour réguler la circulation des hommes et des marchandises. Il faudra attendre la fin du XIXème siècle pour qu'on apprenne le peu d'efficacité de telles mesures puisqu'on saura alors, que cette maladie n'est pas transmise par contact comme on l'imaginait jadis, mais par des piqûres de puces.

Cette frontière (la ligne, comme on disait), allait dans notre région, de St Agrève au Mézenc, avant de rejoindre l'Allier à Alleyras. Les autorités ponotes prirent certaines décisions quant à la mise en place de cette ligne (A.D.H.L. 1 C 2063):

"Etat des barrières qu(')il convient d'ouvrir sur la ligne de l'Allier au Rhosne et la manière dont ces barrières doivent être construittes.

- Une sur le grand chemin de la Sauvetat à Pradelles. 10 pas au dela de la Barraque.
 - Une au pont de la Chabanis.
- Une sur le chemin des Estables allant dans le pays prohibé tirant du coté de Bonnefoy, dans l(')endroit le plus commode
- Une au dela de St Agrève sur le chemin qui va au Cheilar près la croix en deça de la Cence(?) de Ribes, ou delas ribes.

Le lieu ou les dites barrières doivent être placées estant déterminés, on plantera un pilon solidement dans la terre,

²² Année du sacre de Louis XV. La peste fait des victimes dans le Sud...

sortant de deux pieds et demy et portant à son extrémité un tenon de 2 à 3 pouces de diamètre, sur lequel on posera en équilibre un arbre de pin ou de sapin long de 18 à 20 pieds, au moyen d'une mortaize, qui sera pratiquée dans le dit arbre de facon qu(')il tournera sur le dit pivot pour fermer, ou ouvrir le passage, c(')est à proprement parler un tourniquet d'une seule pièce.

Cent toizes plus loin, on établira un pareil tourniquet et dans le milieu de cet espace à 50 toises de chaque tourniqué,

On construira une barrière (?) de dix pieds d'ouverture avec poteaux et barrières montantes ou lames, laquelle s(')ouvrira à deux battants, et se fermera au moyen d'un cadenas ou ferrure à bosse ou platte.

Le surplus de la largeur du passage à l'endroit de la barrière qui sera aux tourniquets 18 à 20 pieds sera fermé par un fossé au bord du quel on plantera une palissade de six pieds d'hauteur.

Depuis le premier tourniquet jusqu'au 2è(me) on ouvrira un fossé de 5 pieds de profondeur si le terrain le permet 10 pieds de large par le haut et deux pieds dans le fond. Observant de jetter toutes les terres en dedans du passage, le tout conformément à ce qui est représenté cy joint.

Il faut que la barrière tourne sur un pivot de bois par le bas au moyen d'une mortaise ronde qu'on fera dans le seuil par le haut, la pièce portera un autre tenon ou pivot qui sera embrassé par un cole de fer attaché au poteau par conséquence les pièces qui doivent porter ces tenons auront six pieds neuf pouces de longueur au lieu de 6 pieds comme il a été marqué dans le mémoire des bois nécessaires qui a été remis a Mr de Chabron."

Outre ces barrières que Jean Jerphanion, syndic du Velay, paiera 30 livres chacune, à Jean Rivet, le charpentier ponot

chargé de leur réalisation, il faudra aussi construire de nombreux abris pour héberger les gardiens. Un acte du 1 février 1722, signé par le curé du Chambon Chassang, et par Mathieu Marlhenc de Lambert, autorise le consul du Chambon, Denis Groussard, de s'acquitter de la construction des 5 baraques à établir sur la paroisse. Présaille, Freycenet la Cuche, Freycenet la Tour, Goudet, Chateauneuf de Monastier, Brignon, St Haon, etc. construisirent de telles baraques. L'énumération de ces communes du sud-est de la Haute-Loire nous donne ainsi une idée précise sur le tracé de cette ligne dans notre département.

Le paiement de ces baraquements revenant aux autorités vellaves, d'abondantes notes de régularisation arriveront au Puy. Celle de la paroisse du Chambon est ainsi rédigée:

"Le 1 juillet 1722, Denis Groussard, collecteur du Chambon prieuré a présenté un certificat signé de Nuriene capitaine au régiment de gatinois en datte du 7 may 1722 portant que Sébastien Reyvache, masson et Jean Pierre Preaux, charpentier ont travaillé 10 journées chaquun à la construction de cinq barraques de la dite parroise."

Le franchissement de la ligne était étroitement surveillé. La construction de quelques maisons de quarantaine avaient été projetée le long du tracé pour faciliter les transits, mais faute de moyens financiers, une seule avait été mise en service sur la rive ouest du Rhône, au sud de Tournon. Un lieu certainement de fort passage, mais qui posait de graves problèmes d'accès pour les gens du Velay. Dans ces conditions, tout commerce de part et d'autre de la ligne devenait impossible pour beaucoup. Et ce n'est pas le fait de ramener la quarantaine prévue initialement, à 20 jours qui permit de gommer les distances.

Aussi le 31 mars 1722, les autorités ponotes prirent des mesures d'élargissement, comme en témoigne cet arrêt:

"Instruction sur le commerce du Languedoc et Vivaret avec la partie du Vivaret et le Vellay couvert par la ligne dont la droitte est appuyée à Jonchere près du Gévaudan et la gauche amannés près de Tournon passant par les Estables

(...) Cependant comme il peut y avoir un commerce considérable des espèces de marchandises quy ne sont point sujettes aux parfums et a l'encent ny a aucunne quarantaine mais dont seulemant les tonneaux et futailles doivent être flambés avec la paille allumée ou mouillés avec de l'eau de chaux vive aux termes desdits arrêt du consulat, savoir les vins, huilles, vert de gris, olives, enchoix, eaux de vie, eaux distillées et autres liqueurs qu'on pourrait faire passer par le plus droit chemin, il sera facille de faire faire cette opération aux barrières quy se trouvent déja establies au pont de Chabanis sur la route du Puy a Montpezat, ou il y a guère seulemant deux ou trois ouvriers pour faire le flambage ou le lavage a l(')eau de chaux et un homme de confiance quy en délivrera les certificats après quoy les marchandises pourront estre reccues au dela barrière par les commissionnaires que les marchands auront dans le pays libre.

Ces hommes de confiance et les ouvriers recevront leur sallaire sur le droit quy sera payé pour le flambage et lavage"

Pour voyager, un passeport était nécessaire aux habitants des zones sensibles, même s'ils ne traversaient pas la ligne. La condition d'obtention de ce laissez-passer était évidemment de ne présenter aucun signe de maladie. M. Auguste Mounier nous a aimablement communiqué celui de son ancêtre, le curé J. Juge de Tence, qui se déplaçait régulièrement à "Chaspiniac", dans la banlieue du Puy. Délivré en novembre 1721, ce sauf-conduit fut visé au moins 6 fois, jusqu'en aout 1722. Ce document est reproduit page suivante.

Passeport de Juge

(1740)

En l'an 1740, année bisse(x)ttille, tout le mois de may jusqu'au 22 on a v[e]û tomber de neige et geler bien fort ce qui a fait enchérir les den[d]rées²³. Le foin vaut 3 L. 10 s. le quintal et la paille 12 s. le quintal.

(1741)

En l'an 1741, il a fait le même tem(p)s mais la moisson est au commencement du mois d'aoust et l'année précédente était à la fin du mois. L'on a v[e]û une extrème sécheresse²⁴. Il n'a rien plu de tout le printents ni de tout l'été fors qu'une fois ou deux. Le foin vaut au pré 2 L. 10 s. C'est à cause de la sécheresse.

(1743)

En l'an 1743 l'on voyait une étoile qui avait une grande queüe qui avait une grande lueur²⁵. C'était le mois de novembre, de décembre, de janvier, de février.

(1744)

En 1744 l'on a commencé de faire des A.²⁶ le jour, au mois de may.

L'année 1740 restera comme l'année du *long hiver*. En France, la saison froide dura du mois d'octobre 1739 à mars 1740. A Paris, on compta pendant ce temps 75 jours de gelées, dont 22 consécutifs. Les gelées de 1740 furent moins rigoureuses que celles du *grand hiver* 1709, mais la neige tomba en beaucoup plus grande abondance en janvier et février. Ainsi, les blés se trouvèrent généralement protégés mais la récolte fut compromise par les froids pluvieux de l'été. Dans la région parisienne, la température estivale fut si basse qu'on put écrire qu' "*il avait gelé en 1740 pendant tous les mois de l'année*".

²⁴ L'Archevêque de Paris prescrit des prières publiques et des processions pour obtenir la fin de la sécheresse qui sévit sur la capitale et le Centre.

²⁵ Il ne s'agit pas de la fameuse comète de Halley, mais de la comète la plus spectaculaire des 3 derniers siècles de notre ère. Son grand éclat la rendit visible en France pendant plusieurs mois!

²⁶ Lire encadré, page suivante.

Assemblées au désert.

Ici, le texte présente un "A" énigmatique, sous forme d'une grande majuscule qu'on ne retrouve à aucun autre endroit dans la chronique. Si nous nous rappelons que l'auteur est protestant et que nous nous situons pendant la révocation de l'Edit de Nantes, cette initiale désigne inévitablement les "Assemblées". Le narrateur évite ainsi, d'être trop explicite car l'esprit des lois, est toujours à la répression du culte réformé.

Cependant, un certain laxisme des autorités permet aux huguenots de recouvrer plus de liberté et de confiance. Déjà en 1743, les églises du Languedoc se remirent à organiser des assemblées en plein jour. Le 31 janvier 1744, le pasteur Pierot, natif de Faussimagne sur la paroisse de Champclause, écrit sur ce sujet au pasteur Court resté sur le plateau:

"Les assemblées de jour du Languedoc ont rempli nos religionnaires d'espérance et de courage. Ils sont tous dans l'idée que nous devons en faire de même. (...)"

L'hésitation des autorités royales à réprimer brutalement ces manifestations huguenotes, favorise ce mouvement d'émancipation. Ainsi, les protestants du Vivarais prirent au synode régionale du premier mai 1744, la délibération suivante:

"La compagnie, considérant la tolérance dont on use envers nous depuis quelques temps et principalement envers nos frères du Languedoc de l'avis et du consentement de diverses personnes qui s'intéressent pour le bien de nos églises, a reconnu qu'il était à propos, vu les présentes circonstances, de cesser de s'assembler la nuit et de commencer dans peu, si le Seigneur le permet, de s'assembler en plein jour, non pour causer des troubles et des séditions, mais uniquement pour servir le Seigneur, selon la pureté de l'Evangile, et cela sans armes et sans causer aucun tumulte."

Cette décision est vite suivi de faits. Dès le dimanche 10 mai, deux grandes assemblées de 4 à 5 milles personnes eurent lieu dans la région de Vernoux et de St Pierreville. En s'appuyant sur la chronique Deschomets, on peut affirmer que notre région adopta aussi, très rapidement, les consignes du synode.

Un petit "rituel" encadrait ces assemblées:

"Un théatre en forme de niche était dressée contre un arbre. On la recouvrait d'un drap blanc. Parfois un autre drap étendu sur un arbre élevé indiquait aux fidèles le lieu précis de l'assemblée. Les auditeurs se groupaient en rangs serrés autour de la chaire, les hommes droite, les femmes à gauche. Des gens venant à cheval, les chevaux étaient parqués à une certaine distance de l'assemblée. Les lectures bibliques étaient faites par un ancien. Ensuite, on chantait les psaumes avec grand bruit. Le pasteur, revêtu d'une robe de palais, portant collet et perruque, baptisait les enfants, puis prêchait pendant une heure. Après le sermon on chantait à nouveau, debout. Enfin avaient lieu les bénédictions de mariage."

Il faut attendre l'année suivante pour voir la répression s'organiser. D'abord, cela se traduit par des poursuites judiciaires envers les assemblées surprises (A.D.H. C212, et la suite) qui débouchent sur des condamnations à de fortes amendes. Pour des raisons conjoncturelles, la communauté de la Montagne fut particulièrement surveillée. Sur les quatre assemblées vivaroises condamnées au premier semestre 1745, trois sont de notre région (St Jean Chambre 24/1, Le Chambon 29/1, St Voy 28/2). Les amendes oscillèrent entre 300 et 1180 livres.

La répression passa un degré dans la violence, à la fin de cette année 1745. Le 12 décembre, des soldats arrêtèrent entre St Agrève et le Chambon, le pasteur Désubas.

Sur le chemin de son transfert à Montpellier par Vernoux, de nombreux troubles éclatèrent au passage du prisonnier. Des heurts en découlèrent se concluant parfois sur la mort de ceux qui voulaient libérer le prisonnier. En tout, une quarantaine de tués furent recensés. Mais rien n'y fit, et Désubas fut supplicié à Montpellier, en 1746.

Cependant la détermination des protestants est inflexible et comme l'écrit le pasteur Pierot ceux-ci sont résolus à continuer tant "qu'on ne fera autre chose que d'arrêter des ministres et condamner à des amendes, c'est à dire pourvu que les soldats n'aient pas ordre de tirer sur les fidèles assemblés."

Dans notre région, l'aventure tragique de Désubas marquera une certaine accalmie. Les épisodes sanglants disparaîtront, mais chaque année, de fortes amendes sanctionneront telle ou telle assemblée du plateau, surprise par la troupe. Et cela, quelle que soit la grande prudence dont font preuve les protestants, comme en témoigne le pasteur Peirot en juin 1751:

"Depuis environ deux mois, nous avons repris nos pieux exercices. Nous nous assemblons au lever du soleil avec le moins d'éclat et de bruit que nous pouvons, dans des lieux écartés et loin des garnisons. Nous ne choisissons pas toujours le même endroit, ni nous ne prêchons pas régulièrement tous les dimanches; nous n'avertissons que le samedi sur le tard. Nos assemblées son pourtant considérables et nombreuses."

C'est à partir de 1753, que la répression semble diminuer suite à une action remarquable. En septembre de cette année, près de St Agrève, une assemblée peu nombreuse car c'était un "jour ouvrier", se dispersa à l'approche des soldats. Le dimanche suivant, une assemblée convoquée au même lieu, groupa 10 000 personnes!

"Le très cher M. Blachon, écrit Peirot, représenta qu'il était de la dernière importance de faire paraître dans cette occasion du zèle, du coeur, de la fermeté, de rester tous ensemble quoique les troupes vinssent. Elles parurent bien, mais, ou parce qu'elles furent découragées de voir une assemblée si nombreuse et si résolue, elles s'en retournèrent sans aucun bruit. (Depuis ce temps) nos exercices se sont faits fort tranquillement"

Face à cette cohésion du monde protestant, un laxisme des autorités succéda à la répression, malgré la publication en 1754 su ban qualifié de "sanguinaire" du duc de Richelieu. Par celui-ci, les troupes avaient ordre de courir sur les assemblées et de tirer sur elles, en visant plus particulièrement les pasteurs.

Le 4 juin 1754, le pasteur Blachon écrivait même à Court:

"Grâces au Seigneur, nous sommes fort tranquilles pour le présent. L'ordonnance de M le duc de Richelieu qui a fait tant de bruit, n'a été publiée ni affichée dans aucun endroit du Vivarais et, suivant toutes apparences, elle ne le sera point. Aussi avonsnous toujours continué nos exercices fort heureusement..."

De son coté, Pierot écrivait six mois plus tard:

"Nous avons partout des troupes proches de nos loges; nous marchons rarement de jour, nous nous tenons cachés le mieux que nous pouvons. On nous menace souvent, mais nous nous y sommes accoutumés. Nous évitons tout ce qui peut choquer, mais dans les choses essentielles nous faisons paraître autant de fermeté que nous pouvons. Depuis longtemps nous n'avons pas payé d'amendes; nos baptêmes, nos mariages n'ont point été recherchés, non plus que nos assemblées, quoique nombreuses et fréquentes. Nous avons pourtant quelques jeunes filles obligées de se cacher pour éviter d'être enfermées dans des couvents."

Cette indulgence annonce le grand saut révolutionnaire et la reconnaissance des minorités religieuses, par Napoléon.

(1747)

En 1747, l'on a v[e]û pleuvoir bien fort presque toute l'an qui a fait d'énormes ravages en bien d(')endroits de ce pays qui a entrainé les terres et couvert les prés de sorte que le bled² vaut à St Agrève 3 L. 3 s. le M. Le beurre 9 s. la livre. Tout est bien cher. En la même année, le bétail à corne mourait en bien d'endroits.

(1748)

En 1748, il a fait un froid extraordinaire au mois de janvier. Il a gelé si fort qu'il a gelé de(s) truffes²⁸. Le jour de la conversion de St Paul 1744²⁹, il faisait bro(u)liard: le matin un peu vant et soleil, le soir bize³⁰ et bro(u)liard. Le bled vaut 32 s. le M.

En 1748, au mois de mars il faisait un tem(p)s efroyable: il gelait, il tombait de (la) ne(i)ge. Le 25 février, on entendait des tonerres et des éclairs, et après est tombé de (la) neige bien fort ce qui a duré plus de 3 semmaines.

²⁷ Le mot "bled" (du bas latin "bladum") est l'ancienne orthographe du mot blé qui était le nom vulgaire d'un genre de graminées (triticum) dont le grain était panifiable. Le bled pouvait désigner à la fois le blé (on employait alors surtout le terme de froment) ou le seigle. Dans ce texte qui concerne une région peu propice à la culture de variétés traditionnelles de blé, c'est le second sens qui semble être le bon. A noter qu'aujourd'hui encore, le mot patois "blâ" a parfois cette double signification: blé, ou seigle d'automne.

²⁸ Lire encadré, page suivante.

²⁹ Comprendre plutôt 1748.

³⁰ En patois, la "bizâ" est le vent du nord. C'est probablement cette signification qu'il faudra retenir dans tout le reste du texte.

Les truffes.

La "truffe blanche" était le nom qui désignait notre pomme de terre actuelle. Quant à la "truffe rouge", elle représentait une autre variété de ce tubercule qui ne s'est pas perpétuée car moins productive: les pommes de terre violettes, au goût si exquis!

C'est vers 1600 que ces truffes importées du Chili et du Pérou, en 1534, se répandent depuis l'Espagne dans toute l'Europe centrale.

Les premières mentions de culture de la truffe dans l'est du Velay, que nous connaissons se situe dans la région délimitée par Montfaucon, Montregard, et Raucoules. Des contrats de fermage de cette zone, postérieures à 1694, imposent aux différents fermiers de fournir à leur propriétaire une certaine quantité de "truphes" ou de "trufoles". Notez ici, l'origine probable du vocable patois donné à la pomme de terre : "trifolä".

Ces truffes prirent rapidement une place de choix dans l'alimentation humaine au point de prendre l'ascendant sur les céréales. Dans les réponses envoyées en 1760 par les curés du diocèse du Puy à dom Bourotte, chargé par les Etats du Languedoc de la description de cette province, nous avons cette précision du curé Cavard:

"Depuis nombre d'années, les truffoles sauvaient, à St Front, la vie à la plus grande partie des habitants, à cause de la disette du blé qui y arrive fort souvent."

Le 20 octobre 1779, l'abbé Soulavie, suite à une de ses visites sur le plateau, confirme l'importance de la pomme de terre dans l'alimentation paysanne:

"L'heure du souper arrive: un chaudron de pomme de terre, une demi livre de pain noir, une ecuellée de petit lait composaient la table de cette famille: on m'aurait offert des oeufs, mais on les avait portés à la ville pour acheter un peu de sel. Cette nourriture, quelque simple qu'elle paraisse, donne néanmoins à ces peuples une constitution robuste. (...) On m'assura que j'étais arrivé chez eux dans une saison d'abondance; j'appris que lorsque la récolte des pommes de terre manque dans ces pays, le peuple y gémit dans la misère la plus affreuse: des familles entières ont été ensevelies dans la neige avec leur cabane, elles ont été trouvées à demi-mortes faute de secours et d'aliments. On me montra un tas de pommes de terre dont on avait réduit l'usage à tant de livres par jour, pour ne pas mourir de faim aux approches de la première récolte qu'on attendait. (...)"

Ce succès des truffes dans notre région, reléguant ainsi la culture des blés à une position inférieure, fut à l'origine de certaines craintes de la part des institutions religieuses: la diminution de leur revenu basé sur la dîme (impôt sur la production des céréales). Vers 1737, le père jésuite Gabriel Poussounel, procureur du Collège du Puy de 1725 à 1746, relate à propos du prieuré de St Jean de Pailhec lez Montregard, près de Tence (A.D.H.L. I Mi 60):

"Il y a plus de 60 ans qu'on ne conoissait pas les truffes blanches ou trufoles à Montregard au lieu qu'à présent on en fait une quantité prodigieuse ce qui nuit considérablement au prieur

1 / parce que les paysans réservent presque tout le fumier pour les truffes,

2 / parce que les truffes se recueillissant fort tard, on ne peut ensuite semer la dessus le bled que fort tard et le bled n'a pas assez de force pour resister aux froids et on cueille les truffes on ne peut y faire de l'avoine:

Il faudrait faire examiner à Toulouze si nous ne pourrions pas demander la dime des truffes..."

Mais cette diffusion de la pomme de terre était apparament circonscrite à certaines zones. En 1771, la truffe est encore inconnue dans les montages de Besse et en Haute Auvergne (A.D.P.de D. C9 et 183). Il faudra attendre le travail resté célèbre d'Antoine Augustin Parmentier (1737-1813) pour que la pomme de terre gagne enfin ses lettres de noblesse. Ce ne sera surtout qu'après 1778, que son message sera entendu dans les milieux aristocratiques, plaçant ainsi la pomme de terre au rang des autres cultures traditionnelles.

(1749)

En 1749, au mois de février l'on voyait de grands rayons rouges qui allait et venait du coté du septentrion et puis s(')évanouissait³¹. Le dimanche de Pâques, il tombait de (la) neige et de (la) pluis, et il ne faisait point de beau temps. L'année 1748, il s(')était fait une si petite récolte que le bled vaut à St Agrève 4 L. 4 s. le M. au mois de janvier et à Notre Dame 3 L. 15 s. De même au mois de may. Les truffes 7, 8 et 9 s. le M.

Le 15 et le 16 du mois de may, il a gelé si fort qu(')il a tué toute les feuilles des arbres, mais il n(')a point fait de mal aux bleds. On a $v[e]\hat{u}$ de fleur aux bleds le dernier du mois de may.

Le 6 et le 7 de juin, il a tombé de la neige bien fort de sorte que dans les montagnes il y en avait un pan³².

Le 9^e jour du mois de juin, il tomba de la neige si fort qu'il ne commença qu'à tomber à 9 heures du matin, et finit deux heures après midy. Dedans ce pais, il y en avait environ jusques aux genoux, de sorte qu'il a abattu tous les bleds par toutes ces montagnes. Il a gelé le 11, le 14 et le 16. Et le 17, il à tout a fait bien gelé. Le 27, il a tombé de la neige environ 4 doi(g)ts, et puis la nuit, il a gelé tout a fait extraordinairement. De sorte qu(')il a tué toutes les truffes, mais il a fait un très grand dommage aux bleds comme on le verra dans la suite. Le bleds est aux prix de 4 L. le M. mesure de St Agrève³³, et au milieu du mois 4 L. 4 s. et à la fin 4 L. La moisson est au

³¹ Voici la première évocation d'un phénomène atmosphérique étrange, qu'il faut probablement rapprocher des aurores boréales.

³² Lire probablement l'abréviation de empan qui était une ancienne mesure de longueur, en usage dans le Midi. L'empan de Toulouse valait environ 225 mm.

³³ Nous avons vu dans la présentation de la chronique combien les unités de poids et de volumes variaient d'un canton à l'autre. Aussi pour connaître la dimension exacte de l'unité il était préférable de préciser le système dans lequel on mesurait.

commencement d'aoust. La moisson étant ouverte par tout, de sorte que l(')on commença si tot icy. Comme à Tence, on moissonnait par tout ce pais, tout à la fois. Les moissonneurs sont dans une rareté extrème, de sorte qu'on les paye à 20 s. par jour outre leur nourriture, et 8 s. pour vinage³⁴. Le 1^r du mois d'aoust, il a tombé une grêle qu(')y a fait beaucoup de mal aux bleds en ayant battu la moitié en dendroit. Le bled est aux prix de 5 L. le M. Au mois de septembre: 4 L. 15 s., au mois d'o(c)tobre: 5 L. 12 s., au mois de novembre: 5 L. au commencement et à la fin 4 L. 12 s., de même au commencement de décembre: 4 L. 10 s. ou 18 s.

Cette année, au mois d'octobre, il est venu du froid (à) la foire de Fay qui a duré environ 15 jours³⁵. Qu(')il a gélé tout à

Les dates de ces différentes foires étaient en 1819: le 19 février, le samedi de la mi carême, le jeudi de Pâques, le 4 mai (2 jours), le samedi avant la Pentecôte (2 jours), le 30 juin qui était la plus remarquable, le 1 août, le 26 août, le 15 septembre, le 10 octobre, le 21 octobre et le 6 décembre. En se rapprochant de la chronique Deschomets, on déduit que la foire d'octobre qui durait 15 jours (!) en 1750, a été ensuite divisée en deux foires d'une journée.

Aux dires des responsables de Fay, la raison du déclin des foires de leur commune, fut la mise sur pied à Foumourette (commune du Mazet), de foires aux chevaux, beurre et fromage à des dates directement concurrentielles (18 janvier, 14 septembre, le dernier jour de septembre, et 18 octobre).

fait extraordinairement de sorte qui a gelé des truffes, des raves en un mot, tout ce qui était dehors qui y était bien; presque tout alors. Et puis, est venu le beau tem(p)s jusques au 7 de décembre, le tout en 1749.

(1750)

L'année 1750.

Le jour de St Vincent, il faisait beautem(p)s et le tem(p)s était bien clair. Le jour de la conversion de St Paul, il faisait soleil le matin, puis vent, et le soir était sombre. Le jour de Nôtre Dame de la Chandeleure, il faisait soleil, mais autrement il était bien froid⁸⁶.

Le 3^e février, on vit un signe dans le ciel du coté du septentrion qui était comme quand l'aube du jour qui commence à paraitre. Puis dans cette clarté, il vint de petites nuées rouges et blanches qui s'évanouissait, et puis on y voyait

³⁴ Ne pas lire simplement: "la part réservée à la boisson", mais plutôt: "vinadze" qui désigne en patois le repas du début des moissons. C'était un moment où le vin coulait à flot, en prévision, peut-être, des journées de moisson. Les employeurs veillaient alors, à ce qu'il n'y eut pas d'excès. Un repas tout autant arrosé, clôturait les moissons: la "reboula".

M 35), on apprend que Fay était encore à cette époque, une des grosses villes de foire du Velay. Une douzaine de foires très fréquentées ont lieu en plus des jours de marchés (mercredi et samedi). Ces foires furent créées vers 1500 selon les mercuriales de Fay. L'ancien cadastre en date de 1600 en fournit encore la preuve par le dénombrement des places réservées aux vendeurs. On y vendait toutes sortes de bestiaux, des chevaux, des bêtes à laines, des grains, des draps, des toiles, de la laine et du chanvre.

³⁶ Ici, commencent à apparaître les notations du temps qu'il fait à des dates précises, en vue de prédictions météorologiques. Cette croyance est fondée sur des dictons populaires qui prennent souvent de nombreuses formulations. Nous donnerons en note de bas de page, celles qui se rattachent le mieux au texte ou au contexte local.

⁻ Le 22 janvier (Saint Vincent):

[&]quot;Quand St Vincent est clair et beau, il y a du vin comme de l'eau."

[&]quot;Si le jour de la St Vincent est trouble, il met le vin au double."

[&]quot;A la St Vincent, cessent la pluie et le vent."

[&]quot;A la St Vincent, l'hiver quitte ou reprend."

⁻ Le 25 janvier (conversion de St Paul):

[&]quot;De St Paul claire journée, bonne année."

[&]quot;De St Paul les brouillards, mortalité de toute part."

[&]quot;A la conversion de St Paul, l'hiver s'en va ou se recolle."

⁻Le 2 février (Chandeleur):

[&]quot;Chandeleur claire, l'hiver derrière; Chandeleur trouble, l'hiver redouble."

[&]quot;Quand le soleil à la Chandeleur fait lanterne, quarante jours après il hiverne."

[&]quot;Quand Notre Dame de la Chandeleur luit, l'hiver quarante jours après s'ensuit."

[&]quot;A la Chandeleur, l'hiver se passe ou prend vigueur."

des rayons rougis quy traversait le ciel. Il dura pour le moins 4 heures. Le prix du bled à St Agrève est 4 L. 10 s. le M. et les truffes 12 s., et la suite à proportion.

Le bled vaut à St Agrève 4 L. 15 au mois de janvier, au mois de février 4 L. 10 s., et 15 s., et 8 s. le M. Au commencement du mois de mars, il était la même chose. Le foin vaut 25 s. le quintal, et la paille 6 s. le quintal. Les poix 4 L. le M.

La nuit du Vendredy saint, il n'a point gelé, ny même le samedy. Avant le Vendredy saint on n(')a point entendu de tonneres, mais le vendredy on en a entendu³⁷.

Le dimanche de Pâques, il tomba de la neige jusques après midy, et puis le reste du jour, tem(p)s sombre. Le bled est au même prix que desu. Le dimanche de pâques était le 29^e mars.

Avril. Au mois d'avril, Le bled au commencement du mois, est au prix de 4 L. 15 le M., et à la fin du mois 5 L.

May. Au mois de may, le premier jour, on voyait dans le ciel du coté de Tence, qu(')il était aussy clair comme s'il n(')eut point été nuit, et puis on voyait de grands rayons rouges quy y paraissait, quy allait et venait, et puis s(')évanouissait. Ce qui dura environ 2 heures. Le bled vaut à St Agrève 5 L. 10 s. le M., les truffes 20 s. Le pain du Puy³⁸ 9 s. 6 d. la pièce. On a

Inutile aussi de souligner l'importance du pain dans l'alimentation du XIXème siècle quand on sait que la ration moyenne par personne dans le milieu rural se situait entre 1 et 1,5 kg de pain par jour.

v[e]u des épis aux bleds le 9 de may, de même que de feuilles aux arbres. La paille vaut 10 s. et le foin 30 s. le quintal. Le 11 de may il tomba de neige bien fort. Il faisait un froid extraordinaire. Il a gélé bien fort pendant quelques jours avec une bize forte et froide, ce qui a fait chérir les denrées. Le bled vaut à St Agrève: 6 L. 10 s. le M. Les truffes 20 s. Le pain du Puy 9 s. pièce. La paille vaut 15 s. le quintal, et le foin 40 s. Ce 17e may 1750. A la fin du mois de may, le bled vaut à St Agrève: 7 L. 10 s. le M. Les truffes 26 s. Le pain du Puy 7 s. Le bled est sy rare dans ce pais, qu(')à peine on trouve t'on pour d'argent. Il vaut à Monfaucon 6 L. 5 s. Les orges 7 L. le M. A la fin de ce mois de may, il a passé quelques beaux jours. Il a fait des pluyes douces quy ont fait croitre les bleds et les autres herbes. La récolte a belle apparence mais pourtan cela ne fait point (a)méliorer les ruines fait ce dernier may 1750.

Remarques du mois de juin. Le jour de St Médard, il a pl[e]û une partie du jour. Le jour de St Barnabé, il a aussi pl[e]û, le matin, quelque peu³9. On a vû de fleur aux bleds le 10e du mois. Le bled vaut 6 L. 12 s., et 15 s., et 8 s. le M. Les truffes 30 s. le métan[e]. Le pain du Puy la même chose, comme cy desus. Le bled vaut 6 L. 15 s., et 10 s. le comm(un).

Remarques du mois de juillet. Au commencement du mois de juillet, il a fait quelques jours bien froids. Le bled vaut 6 L. au commencement du mois. Le sammedy 11^e du moi(s), foire de St Agrève, il y vaut 5 L. 10 s. et 14 s. et 8. C'est à cause de ce bled

³⁷ Le Vendredi saint est aussi une date repère dans la prédiction du temps à venir:

[&]quot;S'il gèle le Vendredi Saint, les gelées sont avortées."

[&]quot;S'il pleut le Vendredi saint, toute la pluie de l'année ne servira rien."

³⁸ Il s'agit probablement d'un pain blanc de froment de 500 grammes. En novembre 1855, la "Société d'Agriculture" traite un rapport sur le pain dans lequel on peut lire: "(...) Jadis, où notre pain, par ses qualités remarquables de bonté et de blancheur, avait acquis de la renommée fort au loin. Il s'en exportait alors journellement dans une grande partie du diocèse, et même au dehors, du côté du Haut Vivarais, et du Gévaudan." Notons que Le Puy est par excellence la ville du pain puisqu'on y dénombre 95 boulangers (soit un boulanger pour 170 habitants!). En adoptant les normes parisiennes de l'époque, ce nombre aurait été ramené à 10 boulangers!

³⁹ Le 8 juin (St Médard) est à l'origine de fameux dictons:

[&]quot;Quand il pleut la St Médard, si Barnabé ne lui ferme pas son bec, il pleut quarante jours après."

[&]quot;Soleil St Barnabé. Médard a le nez cassé."

[&]quot;Quand il pleut à la St Médard, il pleut quarante jours plus tard, à moins que St Gervais soit beau et qu'il tire St Médard de l'eau."

étranger quy vient desus l'eau⁴⁰, qu'il retourne à bon prix, aussi yl y en a beaucoup quy ne se servent que de celuy la, parce qu(')il est à meilleur marché. La récolte a une excellente apparance, et on espère qu'il diminuera de plus en plus de son prix. A la fin du mois il vaut 5 L. et 4 L. 10 s.

Remarques du mois d'aoust. La moisson est au commencement du mois d'aoust. Les premiers jours du mois d'aoust, il a rien pl[e]û. C'est à cause de cela que les moissonneurs ont de petites journées de 7 ou 8 s. icy en ce païs, et à Tence 5 s. et plus ou moins. Le bled est au même prix que dessus. A la fin, les moissonneurs ont eû 10 s. Le bled vaut 4 L. et 4 L. 5 s., et 10 s. le plus bon. La lune nouvelle du mois d'aoust a été plujeuse, mais le dernier quartier de la vieille, il a fait une forte chaleur jusques à la fin du mois.

Le jour de Notre Dame d'aoust⁴¹, il faisait vent, mais il n'était pas fort. Cette année nous avons tout ensemencé en la

lune vieille d'aoust⁴², et nous avons tout moissonné dans la nouvelle. C'est pourquoi on dit qu'il est plus dangereux que la neige y fasse du mal. De même que les gerbes ne sont pas si bonnes à cause qu'on ne la point ensemancé en la même lune qu'on la moissonné. On a commencé de tirer des truffes le dernier quartier de la lune vieille d'aoust. Le bled est au prix de 3 L. 10 s. le 24 aoust, et le 17: 4 L. le M., le 31: 3 L. 5 s.

Remarques du mois de septembre. Le bled est au prix de 3 L. au milieu du mois, 3 L. 10 s., et à la fin 3 L. 5 s.

Octobre. Le bled est au commencement du mois au prix de 3 L. 2 s. Il est venu sur le milieu du mois de froid et de fortes gelées, avec un soleil pendant le jour, et un vent de bise froide qui a tout a fait séché la terre. Le bled est comme cy dessus. Les chataignes valent 26, 28, jusques à 30 s. le M. Vers la fin du mois, le bled vaut 3 L. 10 s. le M.

Novembre. Le commencement du mois de novembre a été très beau. Il a fait un excellent beautem(p)s avec un soleil très beau, mais vers la fin du mois il a commencé à se refroidir, et puis est venu de la neige. Le bled est comme cy desus. Les chataignes 20 et 22 s. le M. Les truffes 7 s. et dimy.

⁴⁰ Il s'agit probablement du riz qui est connu en Auvergne depuis 1740. La "Compagnie des riz" avait tenté d'implanter une rizière dans la plaine de la Durolle, aux portes de Thiers. On se doute que l'expérience n'eut pas un grand succès agricole. De plus, elle se doubla d'une catastrophique épidémie de paludisme, à la fin de l'année 1741. Le croupissement des eaux de culture du riz fut à l'origine de cette "peste du riz" qui causa la mort de 1214 victimes recensées en novembre 1741. Le riz restera néanmoins très en faveur auprès de l'administration jusqu'en 1760.

⁴¹ "La vierge du 15 août arrange ou défait tout."

⁴² Première remarque explicite sur la lunaison. Les phases de la lune commandaient de nombreux travaux agricoles (semis, taillage, récolte, etc.) et les maximes sont nombreuses pour se rappeler des concordances:

[&]quot;En lune rousse, rien ne pousse."

[&]quot;Quand la lune prend au beau, dans trois jours à l'eau."

[&]quot;La lune rousse quand elle commence au lion (mauvais temps), finit en mouton (beau temps)."

[&]quot;Il faut abattre les sapins en première lune de mai, coupés à une autre époque le bois sera noir."

[&]quot;En lune nouvelle, il ne faut ni semer les grains du printemps, ni tailler le bois."

[&]quot;En lune jeune, foin coupé est de mauvaise qualité."

[&]quot;Il faut planter la pomme de terre et le blé, tailler la vigne au déclin de la lune." Etc.

Décembre. La neige a commencé de tomber le second du mois, avec de bro(uil)liards extrèment froids, et de fortes gelées. Le bled vaut 3 L. le métan[e]. Le jour de Noël, il faisait brouliards. Un tem(p)s doux. Il tombait quelque peu de pluye. La terre n'était point gelée⁴³. Les six jours d'après il a fait soleil⁴⁴. Le bled vaut à St Agrève 3 L. et 2 L. 15 s. le métan[e]. Le beurre 9 s. moins un liard⁴⁵. Le grand lundy à St Agrève, il faisait beautem(p)s, quelque peu vant, mais fort peu. Fin de cette année 1750.

(1751)

Année 1751.

Janvier. Le lendemain du premier jour de l'année, foire à St Agrève, il faisait beautem(p)s, de même vent. Jusques aux Rois, il a fait un tem(p)s bien doux avec des ven(t)s mouïllez. Le 8^e, il a tombé un peu de neige. Le 10, il a fait vent bien fort. Le bled est au prix de 55 s. ⁴⁶ le métan[e], le 11 du mois. Le jour de la conversion de St Paul, 25 janvier, il faisait beau tem(p)s: un soleil chaud et clair, bize mais calme. Le bled est au même prix que dessus.

Février. Le jour de Notre Dame de la Chandeleure, 2^e février, il faisait froid et un tem(p)s couvers. Le jour de St Valentin était beau, il faisait soleil le matin et puis couvers le soir. Le bled est au même prix que dessus.

Mars. Le bled est au prix de 2 L. 16 s. le M. et les truffes 9 s. le M.

⁴³ Quelques dictons sont liés au jour de Noël:

Avril. Le 11^e avril, dimanche de Pâques, il a tout le jour plû ou tombé de neige. Le vendredi ni le samedy Saint, il n'a point gelé. Le bled vaut 55 s.

(1752)⁴⁷

Avril. Le bled vaut 3 L. 12 s. le M., et les truffes 15s.

Mars. Au commencement du mois de may, on voyait une grande quantité de papillons jaunes qui venait du coté du vent et allait du coté de la bize. Et il en passait beaucoup plus quand il faisait soleil. Cela a duré tout le mois de may et de juin. Le bled vaut 4 L. le M.

Juin. Le jour de St Médard, il a bien pl[e]û presque tout le jour. Le jour de St Barnabé, il n(')a point plû. Le milieu du mois de juin a été fort chaud. Le 15 de juin, il a tombé une grêle qui a fait beaucoup de mal en divers endroits. Le bled est au même prix que dessus.

Ju(i)lliet. La fin du mois de juillet a été pluyeuse. Et la récolte des foins et des bleds n'a pas été bien recevable à cause des pluyes. Le bled vaut 3 L. 15 s. le M.

Aoust. Le jour de St Sist⁴⁸, il a fait vent le matin, puis bize, puis le soir vent bien fort. Le bled vaut 3 L. 5 s.

Septembre. Le bled est au même prix que dessus 3 L. 5 et 8 s. Le mois de septembre a été fort sec dans son commencement, et ensuite tout le mois. De même que le mois d'octobre. De ces deux mois, il n(')a rien plu. Le bled vaut 3 L. 3 s. le M. Les chataignes 17, 18, 19 et vingt sols le M.

[&]quot;Noël au balcon, Pâques aux tisons."

[&]quot;Tonnerre à Noël, pas d'hiver."

[&]quot;Noël gelé, moissons grainées; Noël mou, moissons folles."

⁴⁴ Allusion précise aux "tempouras". Les douze jours à cheval sur le jour de l'an, présagent du temps qu'il fera pendant les douze mois de l'année. Le 26 décembre indique le temps de janvier, le 27 celui de février, etc.

⁴⁵ Un liard valait 3 deniers. Le beurre valait donc 8 s. 9 d.

⁴⁶ Soit 2 L. 15 s.

⁴⁷ Une page du manuscrit portant sur la fin de l'année 1751 et le début de 1752, est manquante.

⁴⁸ Lire peut-être: "Sixte", du nom du pape Sixte II, dont la fête est le 6 août. D'après la formulation de cette remarque, un dicton doit se bâtir sur ce jour, malheureusement il m'est inconnu!

Novembre. La sécheresse a duré jusques à St Martin⁴⁹ et puis il a fait beautem(p)s. Il a gelé quelque peu, de tem(p)s en tem(p)s, mais il a tombé fort peu de neige. Le bled vaut 3 L. 5 et 6 s. le M.

Décembre. Le dimanche 24^e de décembre, il a fait un tem(p)s couvert et doux. On a vu le soleil 2 à 3 fois du jour. Le jour de Noél, lundy 25^e du dict mois, il faisait le même beautem(p)s excepté le soir. Environ deux heures après midy, qu(')il commença à tomber de neige et à geler bien fort le reste de l'année dont le dimanche a été le dernier. Le bled est comme dessus 3 L. 5 s. le M. C'est assez pour cette année 1752.

(1753)

Remarques sur l(')année 1753.

Le mois de janvier a été bien froid avec de la neige en abondance. Le jour de St Vincent, 22^e, le tem(p)s était couvert. On n(')a presque point vu de tout ce jour-là, le soleil. Le jour de la conversion de St Paul, 24^e, il faisait brouliard le matin, et neige, et le reste du jour a fait soleil.

Le mois de février commence par un beautem(p)s. Le jour de Notre Dame de Chandeleure, il faisait un tem(p)s doux, vent, pluye et neige, soleil de tem(p)s à autre. Le lendemain a fait bien froid. Ensuite il a fait de beaux jours. Le bled vaut 3 L. 6 s.

Le mois de mars commence par un beautem(p)s, s(')il n(')était la quantité de neiges. Le bled comme cy dessus.

Avril commence avec de la neige. Le bled: 3 L. 4 s. Le dimanche de Paques, il faisait chaud le matin, et environ deux heures après midy il a tombé de grêle et de pluye, c'est le 22 avril. Le bled 48 s. le M. Le mois de may, de juin, il ne s'est rien passé de remarquable. Le bled vaut 54 s. le M.

⁴⁹ La St Martin, date charnière dans le règlement des fermages, est le 11 novembre:

Le mois de julliet a été fort sec dans son commencement. Le bled vaut 50 s. le M. La sécheresse a duré jusques à la fin du mois.

Aoust. Le bled est au prix de 40 s. et 45 le M. Au mois de septembre, au commencement: 2 L. A la fin du mois: 2 L. 4 s. Au mois d'octobre, 2 L. 6 s.

Le 18^e d'octobre, il a tombé de neige et gelé bien fort. Au mois de novembre, le bled 2 L. 5 s. le M. Le mois de décembre, il est au même prix. Le jour de Noël, il a tombé de la neige.

1754

Le mois de janvier, il n'a pas beaucoup tombé de neige. Le 22^e, jour de St Vincent, il a été clair. Le 25, jour de la conversion de St Paul, le tem(p)s a été serein, clair, et beau. Le bled: 45 s. le M.

Le mois de février a été extrèmement froid avec beaucoup de neige. Le jour de Notre Dame la Chandeleure, il a fait quelque peu soleil et tombé quelque peu de neige, mais il était fort froid. Le bled comme dessus.

(1755)

L'année 1755, au mois d'octobre, il a fait un temp de pluye. Remarquable par le débordement des rivières, par l'incommodité des eaux dans les maisons, par la force des vents et des orages qui ont régnés pendant ce tem(p)s la. Ce qui a duré environ 15 jours⁵⁰. Le bled vaut à Fay⁵¹ 40 s. le métan[e].

[&]quot;S'il pleut le jour de la St Martin bouillant, il pleut six semaines durant."

[&]quot;La température du jour de St Martin doit être celle de l'hiver."

[&]quot;Sec et froid à la St Martin, l'hiver s'arrête en chemin."

⁵⁰ En 1755, 10 000 livres sont accordées en indemnité aux communautés du diocèse qui "*furent endommagées par divers cas fortuit*". Pour notre région, notons la répartition des sommes suivant les mandements: Beaujeu: 224, Bonnas:230, Bellecombe: 146, Fay en l'élection: 99, Devesset: 80 soit en tout près de 1000 livres. Près de 150 communautés reçurent une aide en moyenne inférieure à 40 L. Chaque année, une telle aide est distribuée, suivant les besoins. Notons que Bonnas et Beaujeu (principaux mandements de la paroisse de St Voy) sont régulièrement soutenus par une somme élevée (A.D.H.L. 1C 2111 et 1C 2110). Le fait que le seigneur de ces deux mandements soit l'évêque du Puy pourrait expliquer ce favoritisme.

Evaluation du bled depuis l'année 1766 à Tence, St Agrève.

1766

Le bled a valu de 3 francs 50 centimes à 4 francs 60 c^{52} .

1767

Le bled a valu de 4 francs 80 centimes au mois de janvier, et 6 francs 80 centimes en novembre.

1768

Le bled a valu 3 francs 50 centimes au commencement de l(')anée, et 2 francs 25 c. vers la fin.

1769

Le bled a valu de 2 francs 25 c. à 3 francs.

1770

Le bled a valu de 3 francs au mois de janvier, et 4 francs 60 centimes au mois de juin, et à la fin de l'année 5 francs 35 centimes. Recu(e)illi 25 C.⁵³ 5 métans.

1771

Le bled s(') est vendu 5 francs 15 c. et 5 F. 30 c. au commencement de l(')an, et 4 francs 50 c., et 4 F. 65 c. Le 7 aoust à 2 heures ap[p]rès midi, il tomba une forte grêlle.

⁵¹ Jusqu'à cette date, l'activité économique de la propriété de Mazelgirard est dirigée sur Fay ou St Agrève. Par la suite, Tence deviendra le pôle d'attraction. Trois explications peuvent répondre à ce phénomène:

A/ La pression religieuse entre catholiques tençois et protestants du sud du canton se fait moins sentir.

B/ La vie économique du canton se recentre sur son chef-lieu.

C/ Ou bien tout simplement, avec la venue d'une nouvelle génération à la tête de la propriété, de nouvelles habitudes se prennent, en tenant compte partiellement des deux premières explications.

⁵² Ici, apparaissent les premières notations de monnaie en francs qui se maintiendront jusqu'à la fin du document. Cela correspond avec un changement de présentation du texte. Sans conteste, un nouveau rapporteur a pris la plume.

⁵³ L'unité de mesure du grain se transforme. Le cétier ou sétier apparaît et remplacera le métan, unité plus petite.

1772

Le pris a été de 4 F. 60 c. à 3 francs 60 centimes en décembre. Le tous mesure de $Tence^{54}$.

1773

Le bled a valu en janvier 3 francs 70 centimes, en ju[i]lliet 5 francs, et décembre 3 francs 30 c.

1774⁵⁵

Le bled a valu 3 F. 60 centimes en février, et 4 F. en décembre.

1775

Le bled a valu en janvier 3 F. 75 centimes, en décembre 3 F.

1776

Le bled a valu en février 2 F. 80 centimes, en décembre 3 F. 10 c. Recu(e)illi 25 cetiers blés et demi.

1777

En janvier, le bled a valu 3 F., en may 2 francs 65 centimes, en décembre 3 francs. Nous avons recu(e)illi 29 cetiers bled de 4000 g. Le 24 mai 1777, samedi, la nuit entrant au dimanche, il a tombé de neige qui a abattu tous les bleds dans ces païs. Après avoir été fonduë, il se sont un peu relevez, mais pourtant il y a beaucoup de mal. Le bled est de la hauteur de deux ou trois pieds⁵⁶.

1778

En janvier: trois F. En septembre: 3 francs 30 centimes.

1779

⁵⁴ La profusion déjà vue, des systèmes de mesures, impose de définir dans quel système on effectue ces mesures. Ici, comme ce sera en général le cas pour le reste du texte, les mesures de grains se font avec les unités en vigueur sur le canton de Tence.

⁵⁵ Louis XV meurt de la variole et son petit fils lui succède sous le nom de Louis XVI...

⁵⁶ De 66 cm à 1 mètre.

Le bled a valu en janvier 3 F. 75 c., en juin 4 francs 80 c., juilliet 5 francs 50 centimes. Nous avons recu(e)illi cette année 1779, 13 cetier bled et 3300 gerbes, puis le bled s(')est vendu en décembre 3 F. 35 c.

1780

Le bled s(')est vendu 3 francs 25 centimes en janvier, et 2 F. 25 c. en septembre. Recu(e)illi 3000 gerbes de bled et 300 de tramois⁵⁷.

1781

Le bled a valu en janvier 2 f 15 centimes, et en décembre 2 francs 70 centimes. Le 23, le 24, le 25 du mois de may il a bien gelé et fait beaucoup de mal aux blés. Et il a tombé une grêle, le 14 du mois de juillet, qui a fait beaucoup de mal. Les gerbes sont extrèmement mauvaises.

1782

Le pris du bled a été en janvier 2 francs 75 centimes, et en décembre 3 F. 60 centimes. Il a fait une grande sécheresse qui a duré depuis le mois de may jusqu(')à la moison, le 22 de juin. Il n(')a tombé que deux foix de plui. Nous avons recu(e)illi 2700 gerbes qui ont produit environ 26 cetier bled. L'hiver a été fort long et nègeux.

1783

En janvier: 3 F. 40 c. En aoust: 4 F. Décembre: 4 F. 15 centimes. Cette année a été pluvie(u)se presque toujours, qui a

⁵⁷ Le trémois, tramois, ou traimois (diverse forme orthographique qu'on rencontrera dans la suite du texte), était une céréale de printemps qu'on appelait aussi le "blé de mars" et qui poussait en trois mois. Quand celle-ci n'arrivait pas à maturité, elle pouvait servir de fourrage vert au bétail. Par extension, dans certaines régions françaises, le terme de "tramois" servit à désigner un mélange de froment, de seigle, d'avoine et de vesces en vue de produire du fourrage vert. Aujourd'hui, sur le plateau, le tramaise désigne le seigle de printemps qui avant-guerre, donnait la meilleure des pailles à chaise.

gaté des gerbes en d(')endrois. Recu(e)illi 3000 gerbes tant bled que tramais qui ont fait 25 cetiers.

1784

Le bled a valu au mois de janvier 4 F. 5 centimes, et en décembre 3 F. 20 c.

1785

Janvier: 3 F. 20 c. Aoust: 3 F. Décembre: 2 F. 75 c. Nous avons recu(e)illi cette année 3000 gerbes qui ont produit 32 cetier.

1786

Le bled a valu en janvier, 2 F. 70 c. Décembre: 2 F. 65 c. 58

1787

Le bled a valu de 2 F. 25 c. à 2 F. 55 c. 3000 gerbes qui ont fait 27 cetiers.

1788

Le bled a valu de 2 F. 50 c. à 3 F. 5 c.

1789

Le bled a valu de 3 F. 20 c. à 4 F. 25 c. Il a gélé extraordinairement au mois de janvier⁵⁹. Selon les anciens, il a gélé plus fort qu(')en 1709.

⁵⁸ Un emprunt de 24 000 F. est accordé par les Etats du Velay en 1787, pour réparer les importants dégâts faits par les trois orages des 13 et 21 juin, et du 30 octobre 1786, au chemin allant de Tence à St Agrève.

⁵⁹ L'Europe entière subit les rigueurs de ce remarquable hiver. A Paris, où la Seine resta gelée du 26 novembre au 20 janvier, on compta 56 jours de gelée consécutifs avec un minimum absolu de -21,8°C. le 31 décembre 1788. Le Rhône fut pris à Lyon, la Garonne à Toulouse, de même que le Rhin, la Tamise, le Lac Léman. La masse des glaces intercepta les communications entre Calais et Douvres. A Marseille, les bords du bassin étaient couverts de glace.

Pour l'année 1789, Le diocèse allouera au mandement de Bonnas la somme de 1090 L. sur un total de 20000 L. (Devesset 410, Beaujeu 115, Bellecombe 525, Chambon 35, etc.).

1709.

Aux dires de Réaumur et de Lavoisier, l'hiver 1709 fut le plus rigoureux de mémoire d'homme. La Seine, le Rhône, la Garonne, etc. gelèrent. En Provence, de nombreux arbres furent gelés et la vigne disparut de plusieurs régions de France. Des températures de -17°C furent enregistrées à Marseille et à Montpellier, le 11 janvier. Le vin et les parfums gelèrent même dans les appartements du roi.

Pour notre département, la terrible année 1709 a laissé certains témoignages dont celui de Gabriel Bergonhon:

"Au commencement de l'année 1709, le froid, qui fut excessif et général dans toute l'Europe, produisit des effets si extraordinaires qu'on ne se souvenait pas d'en avoir vu de semblables. Ce fut la nuit du 6 au 7 du mois de janvier de la susdite année que le grand froid commença à se faire sentir dans tous nos quartiers. Il augmentat de jour en jour et dura presque dans tout le mois de janvier. Il fut si violent que de mémoire d'homme, on n'en avait ressenti de pareil. Tout d'un coup nos rivières furent entièrement glacées; la gelée était si forte qu'elle pénétra jusqu'aux endroits qui sont les plus à couvert. On vit même des oiseaux tombés morts. Nos terres, qui prometttaient déjà une année fertile, ne se trouvant pas couvertes de neige à l'exception de nos hautes montagnes, furent presque toutes endommagées, nos bleds presque entièrement gelés, en sorte qu'on fut obligé de resemer les mêmes terres en orge, avoine, fèves et autres légumes convenables au mois de mars. La vigne aussi et les arbres firent voir au printemps que le froid et la gelée ne les avait épargnés. On souffrit extrêmement pendant tout le temps du carême, mais surtout les pauvres et ceux qui vivent de leur travail, car le bled

était beaucoup enchériet les herbages manquaient à cause de la rigueur de l'hiver. On vendait publiquement et on mangeait en potages dans de bonnes maisons des herbes des prés. Cependant nous ne voulûmes jamais nous dispenser de la sainte abstinence ou du saint jeûne du Carême quoiqu'il fut permis en plusieurs diocèses de notre voisinage de manger de la viande.

On eut le malheur de voir dans la suite une grande cherté succéder au bon marché où l'on avait vu les grains pendant plusieurs années consécutives. En sorte que le carton de seigle qui n'avait valu les années précédentes que 15 à 16 sols valut plus de cinq livres; le carton de froment qui ne valait que 30 sous étant monté à sept à huit livres et les autres grains augmentés aussi à proportion.

Si dans les nécessités si profondes on ne négligea aucun moyen que suggère la prudence humaine, on ne manqua pas de recourir au ciel et d'implorer l'intercession de la Protectrice de la ville, principalement par une procession générale."

66 67

1790

Le bled a valu de 3 F. 85 c. à 4 F. 98 c.

1791

Le bled a valu de 4 F. 85 c. à 5 F. 25 c., et 6 F. 15 c. En assignats 6 F. 50 c. Le 13 juin, a tombé une forte grêle qui a presque tué tous les blés à St Voi, Araules, les Vastres, St Jeures. L'année a commencé par plui(e)s et des ven(t)s, jusqu(')en décembre qui est venu la naige. Ce temps avait duré environ deux mois.

1792

Le bled a valu de 6 F. à 8 F. 25 c., et en argent 6 F. 25 c. à 7 F., et de 8 francs en assignas à 9 F. Le v[a]in vieux: 2 F. Le nouvau: 1 F. 60 c. L('h)iver a été très rude. Puis, il a tombé de neige le 13 et le 15 du mois de may, avec de fortes gelées qui ont fait du mal en divers endrois. Le 10 du mois d(')avril, il y a eu une émeute à Yssingeaux. Et la nuit du 12 qui était un jeudi, elle a redoublé et il y eut du sang rependu⁶⁰.

60 Le 10 avril 1792, en l'absence du maire d'Yssingeaux, divers bagarres et règlements de compte eurent lieu dans cette ville, entre patriotes et opposants. Quelques gardes nationaux s'enfuirent et répandirent dans les villages voisins la nouvelle d'une insurrection. Aussitôt une réaction s'organisa. Deux cents gardes nationaux du Puy, et deux brigades de gendarmerie traînant deux pièces de canon, se mirent en route vers Yssingeaux. D'autres troupes venant de Monistrol, St Hostien, etc. convergèrent aussi vers Yssingeaux. Les yssingelais se barricadèrent pour résister. Le 12, une entrevue entre le maire de cette ville et le commandement de la garde nationale atténua les problèmes, et la troupe put rentrer dans la ville sans problème. Malheureusement, dans les faubourgs, quelques personnes d'Araules réagirent violemment et une bagarre généralisée s'ensuivit. Une dizaine de morts et de nombreux blessés furent à déplorer, avant que la garde ne reprit le contrôle de la situation (A.D.H.L. L 765-2).

Le bled a valu de 8 francs en asignas à 9 F. 75 c. L(')avoine: 5F. Le quatre pain du prix 12 et 13 s. en janvier, et 1 F. à 1 F. 10 ou 15 c. La taxe que l'Assemblée Nationale a décrété pour fixer le prix des denrées, a mis le bled à 10 F. le quintal poids de marc⁶², ce qui monte à 4 F. 50 c. mesure de Tence vers la fin du mois de septembre.

1794

Le bled a valu 4 F. 50 centimes. Le dimanche mais vieux stiles⁶³, ou le duodi de la dernière décade de floréal, il a tombé, le soir et la nuit, 6 ou 7 pouces⁶⁴ de ne(i)ge qui a abatu tous les blés. Et la nuit suivante, une forte gelée qui a baucoup fait de mal aux blé en ayant tué presque la moitié en divers endrois depuis Monistrol, Desa(i)gnes et même Vernous. Ce 11 may 1794

(1795)

An 1795. Un grand débordement d'(e)aux.

Le 3^e jour du mois d(')octobre 1795, il a tombé une pluie si fort et abondante avec un vent de midi⁶⁵, que la rivièrre de Lignon était extraordinairements grossis et débordée. Les anciens disent ne l(')avoir jamais vue si débordée. Elle a

⁶¹ Louis XVI est guillotiné, la France est à feu et à sang (Vendée, guerre aux frontières, les principales villes du sud se révoltent, etc.), mais la préoccupation principale aux yeux de Deschomets, reste le prix des denrées!

⁶² Le marc était une unité de poids usitée au moyen-âge, dans les ateliers monétaires pour estimer l'or ou l'argent. Le marc de Paris pesait 244,7529 g et était subdivisé en 8 onces. Comme la livre se divisait en 16 onces, on établie la "livre poids de marc" à 489,506 g. Le quintal qui valait 100 livres, pesait donc environ 49 kg dans le système "poids de marc".

⁶³ Le calendrier républicain est voté par la Convention, le 5 octobre 1793. L'ancien calendrier sera rétabli le 1 janvier 1806. Comme on pourra l'apprécier, la famille Deschomets restera plutôt fidèle à la tradition du calendrier grégorien.

⁶⁴ Vers le 12 mai, il tombe de 16 à 19 cm de neige!

⁶⁵ Confirmant le dicton: "Le vent du midi amène la pluie."

entrainée tous les moulins⁶⁶ de L(h)ermet⁶⁷, de Charel de même un de ceux de Molle de Sallette avec les foulons à drap⁶⁸. Elle était si débordée qu'elle commencait à passer du chemin qui va de Sallettes à Charel. Elle a emporté le pont de Chambon et deux maisons, les moulins et la scie de Mazoyer du Chambon. C(')étais environ trois heures apprè midi du sisdit jour.

Il se fit un autre débordement d('e)au le 11 vendémiaire de l(')an 4 ou le 3 octobre 1795 (V L) qu(')il nous emporta deux moulins et les foulons, la sie, la pize et le jardin, douze ruches, miel et quantité d(')arbres."

⁶⁸ Les moulins à foulons se composent de pilons verticaux ou de maillets inclinés qui frappent tour à tour dans une auge. Cette auge pouvait accueillir du chanvre pour être broyé, des peaux pour être amollies, de la laine pour un dégraissage, ou des draps pour les rendre plus fermes.

(1800)

La postérité se souviendra que l'année 1800⁶⁹, la nuit du 24 au 25 novembre, il a fait un si grand vant qu(')il a déraciné et abattu baucoud de bois. Ce[s]t ouragan nous à abatu plus de cent arbres, et puis le temps a été beau.

1809

Il avait fait beau temps en avril, mais le 17, 18 et 19, il tomba une énorme quantité de naige pleine qui a pourri une grande partie des bleds dans nos pays.

1810

Le bled a valu à Tence, l'automne, 5 F. 25 c. et 5 F. 50 centimes.

1811

Le bled a valu à Tence, en janvier 5 F. 30 c., et novembre et décembre: 6 F.

1812

Le bled a valu à Tence, en jeanvier 6 F. 20 c., février et mars 7 F. 50 c., avril vers la f[a]in 9 F. 20 c., may le pris était dérêglé de 11 F. à 12 F. et l(')on avait fait un masimom qu'on se[u] servait à Tence. Mais cela ne dura qu'un marché parce qu'on ne portait point de bled. On avait fait deux taues de 7 F. 50 c. à 6 francs, puis après la récolte il diminua.

1813

Le ble a valu de 4 F. à 3 F. 50 centimes.

1814

Le blé était asser à bon compte de 3 F. 50 c. à 3 F. 60 c., et plus.

⁶⁶ Au XIXème siècle, la plupart des cours d'eau avaient leurs moulins qui représentaient un secteur important de la vie industrielle. Pour notre département, la Borne (136 moulins à farine et de nombreuses scieries) était la principale rivière. Venait ensuite le Lignon qui, avec 116 moulins à farine, quelques moulins à huile, à foulons et même des cordonneries, pouvait soutenir la comparaison. Ensuite, la répartition des moulins s'établissait de la manière suivante. La Loire actionnait 22 moulins à farine, 19 scieries. L'Ance comptait 47 moulins. La Dunière 29 moulins à farine et de nombreuses scieries et moulinages. La Sumène 54, la Gagne 43, la Colempce 32 et 2 carderies et 2 moulins à foulons.

⁶⁷ En effet, une petite note du dénommé Lhermet, nous apprend: "(...) Son testamant (de sa mère) est chez Mr Panelier. Je l(')avais tiré, mais un grand débourdement arrivé en 1772, me l(')enporta avec bien d'autres papiers. (...) Un débourdement d'(e)au arrivé le 5 novembre 1778 m(')enporta les extraits badistaines ainsy que beaucoup d'autres papiers de conséquanses.

⁶⁹ N'en déplaise à notre chroniqueur, l'an 1800 est dans l'esprit de beaucoup, l'année ou Bonaparte assoit son pouvoir à la suite du coup d'état du 18 brumaire (9 novembre 1799).

⁷⁰ Lire: "maximum".

1815

Le bled s(')est vendu⁷¹ à Tence, à peu près, comme en ses années cy dessus.

1816

Le bled s(')est vendu à Tence, au commencement de l(')année 4 et 5 francs, mais il a commencé d(')être fort cher au mois de may. Le 7^{me}, il a valu à Tence 6 F. 90 c. L(')avoine 5 F. et plus. Le(s) pomes⁷² de terre 2 F. Le 9^{me}, il a tombé de la ne(i)ge à intervalles pendant le jour. Le lendemain, des lopain était blanchi de ne(i)ge. Le dimanche 12^{me}, il a tombé un peu de ne(i)ge le matin avec gelée. Quand aux vivres, ils ont continué d(')être chèrs. Le bled de 6 F. à 6 F. 50 c.

Le 7 de juin, il a tombé de la ne(i)ge avec un vent du nord e[s]t très froit. Mais par bonheur la nuit il n(')a point gelé, ce qu'on craignait fort. Le vent a resté vif jusqu(')au 11^{me}, qu'il a tombé de la pluie très froide avec continuation de vent. Le mardi 11^{me} susdit, le bled a recommencer de tripler. Cher à Tence, il a valu 6 F. 75 c. Le 18^{me} à Tence 7 F. 4 centimes, avec un temps toujours pluvieux. Le 25, le bled a valu à Tence, 8 F. 25 c. Les pommes de terre se vendent jusquà 45 c. Le 2^{me} de juillet, le bled a valu à Tence 7 F. 11 et 12 s. Le 9^{me}: 8 F., mais le temps était toujour pluvieu et incostent. Le 23: 8 F. Ayant continué d(')être cher ainsi que le temps mover⁷³ et plus. Le 29^{me}, le bled a valu à Tence 8 F. 25 centimes. La grêle a emporté tous les blés des (H)Ostes et une partie aux Ruches et du Riou et le ma(t)in suivent, Mesenc était blanchis.

Le bled avait un peu diminué par le transport qu(')on en faisait de Monistrol à Tence. Cependant le 20^{me}, à Tence, il a

La récolte des blés étant presque tout ramassée avec baucoup de peines et de fatigues à cause du temps pluvie(u)r. Et bien tardive à cause de ce même temps. Et moindre sur les autres années, à cause que l('h)iver en avait tué en bien d(')endrois principalement aux montagnes. Les plus anciens disent qu'ils n(')avait jamais vu une récolte si tardive, comme celle de 1816. Mardi 16^{me}, le bled a valu à Tence 5 F., 5 F. 50 c. et plus. Le 20, 21, le temps a été pluvier et fort nuageux. Le 8^{me} du mois d(')octobre, le bled s(')est vendu à Tence 6 F., 6 F. moins 4 s. Le 5^{me} novembre, il a valu 7 F. 50 centimes. Et les pommes de terre: 1 F. 20 centimes. Le 11^{me}, le bled s(')est vendu à Tence 8 F., 8 F. 25 centimes. Et puis, il a resté à 7 F. 50 centimes, ou à peu près, jusqu'à la fin de l(')anée. Nous avons recu(e)illis 2608 gerbes en 1816 et 18 cetier bled appares les semences, 520 (gerbes de) tramois qui ont fait 3 setiers. En tout 21 cetiers.

⁷¹ Jusqu'ici, Pierre Deschomets mentionne le prix du seigle de manière détachée, en employant l'auxiliaire avoir: "le bled a valu ...". C'est à la suite de la mort de son père, qu'il s'investit totalement dans la vente du seigle en employant une autre formule plus personnifiée: "le bled s(')est vendu ..." montrant bien un changement profond de son statut.

⁷² Les truffes font place aux pommes de terre!

⁷³ Lire: "mauvais".

valu 8 F. 60 centimes. Il avait fait jusqu(')a la un temps très pluvieu ou sombre en sorte que la récolte a été fort tardive. Nous avons pris les moisonneurs le 25 aoust. Le temps s(')était un peu rangé, le 23^{me}, à la nouvelle lune. Le lundi 26^{me}, nous commencames à moisonner. Le matin, il fit un brou(i)llard, puis il fit chot. Le lendemain mardi, il gela baucoup la nuit, qui fit beaucoup de mal aux pommes de terre en divers endrois. Il fit bien chot le jour. Le mercredi fut sombre, puis le jeudi il fit grand chot. Le vendredi, il recommenca à tomber de la pluie à dix heures du matin, et le tempt fut très incostent jusqu'au 8^{me} de septembre, jour de dimanche qui fit bien bautemps, qui dura jusqu'au mardi, qui s'éleva un nuage du coté du couchant mais qui ne tomba point de pluie. Le mercredi, il tomba un peu de pluï après midi. Le jeudi 12^{me}, il plut au soir un bon peu. Le vendredi, le temps recommenca à être plus bau. Le samedi, il fit chost et jusqu'au mercredi qui tomba de la plui, après 4 heure du soir.

Cette anné a été bonne. Il a fait bien bautemps. La chaleur était exesive au tenps des fénèsons et de la moison. L(')autonne a été très bonne. Il n(')a pas tombé de ne(i)ge jusqu(')au 10 ou 12 de décembre. La récolte a été asser bonne. Nous avons recu(e)illi 29 cetiers bled se(i)gle⁷⁵ ou tramois après avoir encemencé.

1819

L(')année 1819 a esté asser bonne. La récolte considérable. Le bled a été de 3 F. 50 centimes à 3 F. 90 c. Le fourages vers la f[a]in de juillet, dans ce pays, ont été presque gater. Et le se(i)gle, un peu plus bas, a baucoup soûfert à cause des abondantes plueis. Le 30 aoust, il s(')est formé un nuage avec des tornades, et un tourbilion de vent extraordinaire. Il a araché d(es)arbres en plusie(u)rs endrois d'une manièrre étrenge qu'oiqu'ils fussent très fors. Il a renversé des murailles et des maisons d'une manièrre étrenge avent enporté jusqu(')au planchair. Dan les endrois ou il a fait un si grand o(u)ragan, ayant emporté des tas de gerbes⁷⁶ sans en pouvoir trouver aucune, et da(ns) les endrois ou il en a tassé, elles ont été entièrement vides de bled. Ca été un évènement tout à fait étrange au raport de plusie(u)rs, mais il n(')a cause presque point de mal à la commune de St Vov. St Jeure a soufert et plusie(u)rs endrois éloigner de même. Cette année nous avons recu(e)illi environ 3600 gerbes qui ont fait 27 setiers après avoir ensemencé pour semence 5 setiers.

Le bled a gardé son prix à 7 F. 50 c. et etc, jusqu(')au mois d(')avril qui est venu jusqu(')à 8 F. 60 c. Le 11, et 12, 13, il a fort gelé, s(')étent ensuite un peu redo(u)si. Il a recommencér de geler et de tomber de ne(i)ge, le 18, faisant trè(s) mauvais temps. Et le 19 à 20, jour de dimanche, qui tomba presque tout le jour de ne(i)ge, m(ai)es elle fondait et pendant tout le temps, il gelait estrèmement les nuis. Le mardi 22, le bled s(')est vendu à Tence 8 F. 60 c., et il y en (e)ut, dit on, de 9 F. Les nuis était toujours susseptibles des fortes gelées. Le dimanche vingt sept, il a tombé de la ne(i)ge presque tout le jour, mais le lendemain, elle fut presque fondue. La nuit du 28 au 29, fit même forte gélée. Et le jour, il fit bau solleil.

Le 15 du mois de may, le bled s(')est vendu 10 francs 50 c. et 11 F. 15 centimes. Cette partie du mois de may a étté très bonne. le temps asser dur et venteux. Les prés et les blés pointait baucoup, mais cela n(')enpêchait pas que le blés ne devient à un prix extraordinaire. Le 20, il a valu à Tence 12 F. 75 cen. Le samedi 24, il a tombé de la ne(i)ge à Fay le froid avec un vent très fort. Le 25 et 26, il blanchit les montagnes. Le 17 du mois de juin, le bled s(')est vendu à Tence 9 F. 60 centimes et moins. Le bled ayant diminué depuis la récolte s(')est bien rengée à cause du bautemps. Etant baucoup de foin, mais non pas baucoup de gerbes. Nous avons recu(e)lli environ 3400 gerbes bled qui était fort petites, qui ont fait 24 setiers 4 métens bled, y étant compris 4 métens de tramois, après avoir enseme(n)scer. Le 12 décembre le bled s(')est vent(du) 6, 6 F. 30 c. à Tence.

⁷⁴ Ancien nom de Fay sur Lignon.

⁷⁵ Le vocabulaire agricole continue à se moderniser: après les pommes de terre, voici la première évocation du mot: "seigle".

⁷⁶ Lire encadré, page suivante.

Histoire de gerbes.

Outre les problèmes liés aux intempéries, le fait de laisser sécher les gerbes de seigle au soleil, attisait évidemment l'envie de certains. Les problèmes entre voisins n'étaient pas rares, mais quand il s'agissait de deux frères, cela sortait de l'ordinaire. Claude Russié de Mazelgirard, témoin d'un tel conflit, fut amené à déposer devant le juge de la cour ordinaire du mandement de Beaujeu (A.D.H.L. 19 B 1/2/3):

"(...) le 11 du courant il était dans une de ces terres pour ameublir des gerbes de laquelle il vit Jean Duron quy était dans une terre qu(')il avait pris en autiereje (??) de Yzabeau Lebrat femme de Pierre Duron quy était a charger des gerbes recuilies l(')année présante dans ladite terre et à paine eut il chargé son char desdites gerbes que Pierre Duron, son frère vient tout envie de collaire le jurant, le blasphèmant contre ledit frère s'y opozant à ce qu(')il prit les gerbes qu(')il avait comencé la susdite terre, et après quelque autres propos qu(')il ne peut comprandre ledit Pierre Duron s(')en fut et un moment après il revint dans la susdite terre armé d'un baton dans laquelle était ledit Jean son frère, auquel il détacha un coup de baton par le derier(e) et plusieurs persones ayant vu que ledit Pierre Duron maltraitait ledit Jean son frère y acoururent et les séparèrent et apres que ledit Pierre Duron ce fut relevé ledit Jean conduizit lesdites gerbes de la dite terre dans sa grange"

La violence des moeurs des habitants du plateau a souvent été mise en évidence. Certains devaient être plus irascibles que d'autres, tel ce Pierre Duron qu'on retrouve cité dans une autre affaire ténébreuse.

"L'an mil sept cens soixante un et du vingtième jour du mois d'avril par devant nous Louis Tavernier, juge en la cour ordinaire de Beaujeu, au lieu accoutumé à tenir les plaidoiries. Environ quatre heures apprès midy. Ecrivant sous nous Mr Julien fils pris pour greffier qui a fait le serment en tel cas requis.

S'est présenté Pierre Dupaud, laboureur du lieu du Mazelgirard lequel pour satisfaire au décret d'adjournement personnel contre luy laxé à la requète de Pierre Duron a luy signifié le 18, nous a requis de voulloir procèder à sa réponse personnelle duquel Dupaud avons reccu le serment la main mise sur les Sts Evangilles moyenant lequel il a promis de dire la vérité sur ce qu(')il sera interrogé.

Interrogé de ses noms, sur nom, age, qualité et demeure; a dit s(')appeller Pierre Dupaud, laboureur habitant au lieu du Mazelgirard, parroisse de St Voy, agé d'environ 25 ans.

Interrogé si le dernier du mois de mars dernier environ les neufs heures du matin, il ne trouva Pierre Duron au devant de sa porte portant un faix de bois au col, a répondu qu'il trouva le dit Duron qui passait devant sa porte le susdit jour.

Interrogé s'il nuit a son (ou mit) a lon querelle avec le dit Duron et s(')il ne se battit a coup de pierre et desquels coups il fut blessé; a répondu que ledit Duron en passant devant sa porte luy chercha querelle a l(')aucasion de quelques cheres (??), le prit par les cheveux et tomba, luy qui répond, par terre.

Interrogé si dans la querelle, luy qui répond, ne donna un ou plusieurs coups de pierre audit Duron ; a répondu et nié ledit interrogatoire.

Interrogé si lorsqu'ils furent séparés de ladite querelle il ne vit ledit Duron tout ensanglanté a la tête et au visage; a répondu et nié ledit Interrogé si ledit Duron ne laissa à sa porte le faix dudit bois qu(')il portait et si le lendemain un des voisins dudit Duron ne le vint reprendre par charité et le porter audit Duron (...)"

Le commencement de cette année a été froide⁷⁷. Le 8 de janvier et le 9, jusqu(')au 12, a fait un froit extraordinaire avec baucoup de vent. Et il a tellement gélé par tout, qu(')on dit qu'il a presque autant gélé que l(')an 1789. Seulement moins d(')un degré du termomètre⁷⁸. Le 21 et le 22 du mois de frévrier, le vent du midi a souflé d'une manière terible. Et le 23, jour des 4 temps⁷⁹, il a tombé de la pluie et le vent continuent. Pluis, le soir. Il a tombé de neige avec des éclers et tonners. Le 2 mars au soir, il a recommencer de tomber de la naige avec un fort vent de travers qui a continué le 3 et 4, et le 5, avec un fort mauvais temps de burle⁸⁰, et puis de brou(i)llars. En un mot, la saison était mauvaise. Le 22 aoust le vent du midi a soufflait baucoup avec de grandes pluis, tonners et éclers, qui ont fait baucoup de dommages en plusie(u)rs endrois. La rivière de Lignon éttait devenu extrèmement déborder. On dit qu(')elle navait pas étté si fort de il v avait plus de 25 ans. Elle a enporté des planchiers, du bois, des étaues de plusie(u)rs moulains. En un mot, le dégat a été grave. Au reste l(')été a été bon et chaut, mais les tempêtes et grèles ont fait des grans maus à la récolte qui se trouve par tout, fort petite en blé. Nous avons recu(e)illi environ 21 ou 22 setiers bled appar avoir ensemencé. Le bled étant à Tence, 4 F. 50 c., 4 F. 60 centimes. La fin de l(')année a été très bonne, n(')ayant tombé que peu de naige vers la fin de l(')otomne, avec des petites gelées.

⁷⁷ De décembre à mars, la France connut des froids intenses. La Seine fut entièrement prise du 12 au 19 janvier. Le Rhin, la Saône, le Rhône, la Garonne furent gelés. Les vignes souffrirent et les orangers niçois périrent.

A Rome, où la religion ancestrale avait un caractère agraire très marqué, l'Eglise voulut dès le IVème siècle, célébrer l'entrée dans chacune des saisons par une semaine de jeûne et de prières plus solennelle. Cela se comprend d'autant mieux que dans les pays méditerranéens, le début de l'été, de l'automne et de l'hiver coïncide avec trois temps forts de la vie agricole: la moisson, la vendange et la cueillette des olives. Les chrétiens romains célébraient ainsi "les trois temps" de juin, de septembre et de décembre. Bien vite, on y ajouta la célébration du début du printemps: ce furent le début des "Quatre-Temps".

Avec la diffusion de la liturgie romaine, les Quatre-Temps s'implantèrent dans tout l'Occident, et parvinrent en Gaule vers le VIIIème siècle. Mais avec l'essor missionnaire, le caractère saisonnier des Quatre-Temps, valable seulement pour le sud de l'Europe, disparut peu à peu. Ce sera le Concile Vatican II (1962-1965) qui entérinera la situation en cassant la rigidité de cette pratique. Les différentes conférences épiscopales devant alors fixer les dates et pratiques des Quatre-Temps en fonction des réalités locales.

Pour la France, la détermination des Quatre-Temps se fait de la manière suivante:

- Hiver: troisième semaine de l'Avent.
- Printemps: première semaine de Carême.
- Eté: semaine qui suit Pentecôte.
- Automne: semaine qui suit le 15 septembre.

Notons enfin que les dates des Quatre-Temps du printemps et de l'été sont extrêmement fluctuantes dans l'année civile. Cela vient du fait qu'elles sont référées indirectement à Pâques (dimanche suivant la pleine lune après l'équinoxe de printemps) qui peut varier du 22 mars au 25 avril. En effet, le début du

⁷⁸ Phrase peu compréhensible car une température négative d'un degré n'est pas exceptionnelle. Je crois plutôt qu'il faille comprendre que les températures ont été les mêmes qu'en 1789, à un degré près.

⁷⁹ Lire encadré, page suivante.

⁸⁰ Première mention de ce vent violent dont le nom est aujourd'hui si employé. Peut-on en déduire que l'origine du nom est de ce siècle ?

Carême (46 jours avant Pâques) ou Pentecôte (septième dimanche après Pâques) qui fixent ces deux Quatre-Temps, sont également mouvants.

Par ailleurs, dès l'antiquité chrétienne, l'organisation liturgique de la semaine privilégia, outre le dimanche, trois journées de la semaine. Le mercredi, vendredi et samedi furent en effet à partir de la fin du premier siècle, des jours de jeûne et de prière à caractère pénitentiel. Puis la discipline fléchit peu à peu, et le jeûne disparut pour devenir une abstinence plus ou moins respectée à partir du Xème siècle. Cette ancienne règle liturgique imprégna la tradition des Quatre-Temps et explique pourquoi jusqu'à une date récente, les Quatre-Temps étaient en fait, composés des trois jours cités.

La perte de cette coutume s'accélère d'autant plus qu'aujourd'hui, la plupart des calendriers modernes ne mettent en évidence que le premier jours (mercredi) des Quatre-Temps. Ainsi pour l'année 1992, les Quatre-Temps sont les mercredis 11 mars, 10 juin, 23 septembre et 16 décembre.

La dimension agricole qui a présidé à l'établissement des Quatre-Temps est toujours d'actualité. Elle se traduit entre autre par une croyance de prévision météorologique, très vivace dans notre région: les Quatre-Temps donneraient la détermination des vents du prochain trimestre, et par conséquent, indirectement celui du temps.

De l'imprécision sur la durée des Quatre-Temps déjà vue plus haut, est née une alternative dans la perception du vieil adage. Soit ces prévisions fonctionnent sur le principe des tempoures (le mercredi des Quatre-Temps prévoit le temps du premier mois, le vendredi est attaché au second mois, et le samedi donne le temps de la fin du trimestre), soit comme d'ailleurs le laisse suggérer la

chronique, seul le mercredi des Quatre-Temps compte. Aujourd'hui, ces deux interprétations sont usitées dans le monde paysan, avec néanmoins une petite préférence pour la seconde.

Cette croyance explique aussi une pratique encore visible à la veille de la seconde guerre mondiale. Les jours des Quatre-Temps, les familles paysannes faisaient un feu de bois vert dans un terrain à proximité de leur demeure. La fumée qui s'en dégageait les aidaient dans leur tâche d'observation du vent.

... Et dictons.

La chronique fait allusion à de nombreux dictons populaires qui pour la plupart font toujours parti de notre décor culturel. Malheureusement, l'échantillonnage n'est pas suffisant pour pouvoir cerner finement le sujet. Cependant, ici, nous essayerons de tirer quelques conclusions sommaires sur la question.

- ① Il apparaît nettement que c'est le début de la chronique et plus particulièrement la période allant de 1748 à 1754 qui fait explicitement le plus référence à ces dictons. Cela est sûrement dû à la personnalité du premier chroniqueur, et il ne faut surtout pas en conclure qu'après cette date, cette tradition connut un déclin dans le monde paysan. Simplement, les nouveaux mémorialistes qui reprirent la chronique après la coupure de 1755, jugèrent moins utile de mentionner ces faits.
- ② Le mois de janvier était le principal mois d'observation (tempoures, St Vincent, conversion de St Paul, Chandeleur, etc.). C'est le mois des grandes attentes (les jours rallongent, l'année débute), et bien souvent les conditions extérieures incitent à rester au chaud, et à observer le temps.
- ③ Même en pays protestant, les grandes dates catholiques restent des repères importants (La fête des Saints, Noël, Pâques, Chandeleur, Quatre-temps, etc.). La tradition culturelle paysanne,

façonnée par le souffle catholique du Moyen-Age, n'a pas été balayée par le vent de la Réforme!

- Quelques saints (Valentin, Sixte) ont tellement perdu de leur importance que les dictons attachés à leur nom ont même disparu des mémoires.
- ⑤ Ci-dessous, le tableau de fréquence des principales dates évoquées dans la chronique, montre un glissement des repères, au cours des décennies. Certains passent de modes, d'autres prennent de l'importance. Seul, Pâques reste un point important de l'année.

	1748-1754	1817-1870
St Vincent	3	0
Chandeleur	5	0
Conv. St Paul	5	0
Pâques	4	5
St Médard	2	2
Toussaint	0	3
St Jean	0	3
St Michel	0	6
St Martin	1	8

- © Les "tempoures" (voir année 1750) et les "Quatre-Temps" (voir 1820) ont une réalité évidente, qui ne doit pas nous étonner quand on réalise leur emprise actuelle sur les vieux paysans.
- ② A côté de ces dictons qui servent avant tout à prévoir le temps, avec une incidence sur les travaux agricoles relativement faible, il y a un autre système de référence très prisé: les cycles de la lune. Encore de nos jours, la lunaison influe énormément sur les travaux aux champs et dans la vie quotidienne (coupe du bois ou des cheveux, etc.).
- ® Quelques allusions critiques (voir années 1750, 1821, 1836) montrent combien ces systèmes (dictons et lune) étaient réfléchis.

Cette année l('h)iver n'a pas été mauvais pendant les mois de jeanvier et février. Mars a donné des ne(i)ges qui n(')ont pourtant pas resté langtemps au pays. Avril a aussi donné de naige mais douce. La récolte avait belle aparence. Le mois de may a été fatal à la récolte. Son commencement était bon, mais ensuite, il à faire un temps assés vif et des petites gélées. Le courant du mois, le temps était toujours sec. Le dimanche 27 au matin, il tombait de naige et il faisait un vent de nort, très froit. Il a gelé très fort, les nuis du 27, 28, 29, 30. Les deux premiers jours, il a gelé plus fort. La terre aui était fort sèche avait gelé de plus d'un pouce, 1 pouce et demy⁸¹. Des écluses⁸² avait glacés. Mais la nuit du 28 au 29 le temps était calme et la gelée très forte. Les fe(u)illes des fraines⁸³ on été tuer au Mazetgirard et en bas, d'une manière extraordinaire. Les blés qui était très forts, ont été abimés pars les gelés, principalement les plus forts. On posa les fondememens des temples⁸⁴ du Mazet et de Chenbon environ vers le millieu du mois de may. Juin a continué encore de faire sentir les fraicheurs. Il a aussi fait des geler au commencement qui ont tué les pomes de terre qui se trouvait sorties de la terre. Le 13 de juin, le mont Mézenc était tout blanchi de neige, et le vent du nort était très fort et froid, et le temps toujours sec. Le 14, 15, 16, 17, même température. Ce temps froid a duré jusqu'a la St Jean⁸⁵, alors le temps s(')e(s)t adouci, et le reste du mois a été

⁸¹ Environ 3 cm.

asser bon, ainsi que ju(i)llet. Il a manqué de foin, et se vent içi 3 F. le quintal environ, mais le riguien⁸⁶ a baucoup fourni. Le reste de l(')année a été très bon, il n(')a presque point tombé de naïge pendant l(')autonne, ni gelé. Le vent du midi ayant soufflé presque toujours. Et même de temps en temps très fort, sur tout la veille de la Noël. Il a fait un vent extrème la nuit entrant au jour de la Noël. Il a tombé un espèce de grêles et il faisait des tonners et éclers et un grand vent. Il a commencé de tomber de la nège, le dernier de l'année. Le bled vaut 3 F. 30 à 3 F. 50 c. Nous avons recu(e)illi cette année 3138 gerbes qui ont fait environ 24 setiers bled. Et 5 que nous avons en semencer. Elles n(')était pas bonnes à cause de la gélée, et un setier (de) tramois.

1822

Cette année, l'hyver a commencé avec elle et a été très bon n'ayant duré que le mois de janvier (et) février. Le temps a été superbe ne gelant que la nuit et même pas bien fort. Le mois de mars a été très bon. Sans froid, n'ayant tombé ni naige ni plui. Avril commenca ausi asser bon. La semaine sainte a été froide. Le dimanche des rameaux, il tomba de neige puis le mardi 2 avril, il tombait du neige et faisait un grand vant et froit. Il burlait, et puis il a continué à faire bautemps mais étant fort sec et sans presque rien pleuvoir. Les vivres sont à bon marché. Le bled se vent 3 francs mesure de Tence, le plus haut prix. Le vin nous(veau) est le plus cher. J(')en ai acche[r]té environ 10 quintaux qui coute 14 francs le quintal. Le temps a continué d'être fort sec. Les anciens disent qu'il n(')avait jamais vu un temps si sec et durer si long temps⁸⁷. Il a tonbé un peu de plui le

⁸² Comprendre plutôt : « bief d'amenée d'eau aux moulins ».

⁸³ Fait assez rare qui aurait pu avoir quelques conséquences négatives, si l'été avait été très sec. En cas de manque d'herbage, on donnait les feuilles de frêne à manger aux animaux. Heureusement cette année-là, l'arrièresaison sera bonne.

⁸⁴ Le 19 septembre 1810, le consistoire de St-Voy décide « *d'aviser au moyen de construction d'un ou de plusieurs édifices pour se mettre à l'abri des intempéries de l'air* ». Onze ans plus tard, les deux temples du Mazet et du Chambon sont entrepris.

⁸⁵ La St Jean est le 24 juin:

[&]quot;Pluie de St Jean, pluie pour longtemps."

[&]quot;Le vent de la St jean affame les gens."

[&]quot;Beau temps trois jours durant avant la St Jean, bon grain pour l'an."

⁸⁶ Lire: "regain", qui désigne l'herbe repoussant après la coupe.

⁸⁷ Par suite de la sécheresse qui est d'ailleurs générale dans toute l'Europe occidentale, la Seine à Paris est plus basse de 15 cm qu'en 1719, année d'extrême sécheresse.

dix neuf, et puis la nuit du vingt un ju(i)llet, et qui a rendu la terre labourable. On vit de(s) javelle⁸⁸ à Sallettes, au commencement de ju(i)llet. Nous commencames à moisonner le 8 ju(i)llet, et les blés était extrèmement murs. Et plusie(u)rs ont laissé de faucher les prés pour moisonner. La grande chaleur et sécheresse ont enpèché les blés de produire baucoup de grains. Dans les prés chauts, les jerbes ne valait presque rien, et même en d(')endrois, dit on, ils nont pas pu produire des épis en peu de temps, avant la moisson. Le bled ne se vendait qu'environ 2 francs 50 c. à Tence. A la moisson, à commencer d'ocmanter⁸⁹. On croit qu'il y a 146 ans⁹⁰ que la récolte n'avait pas été si précose. Les plus anciens disent de l'avoir jamais vu si active. Cette année 1822, nous avons rebati notre grange et mise à lauje⁹¹. Le temps sec nous a bien servi pour abrèger l(')ouvrage.

⁸⁸ La moisson se faisait à la faucille (la faux avec ramassette n'apparaîtra qu'avec les faucheuses à traction animale, pour ouvrir le chemin de celles-ci, vers 1920). Trois coups de faucille formaient une poignée de paille. Trois poignées constituaient la javelle qu'on laissait sur le sol pour sécher.

Parfois le soir même, on liait les javelles formées dans la journée. C'était le temps de la mise en gerbe. Pour lier, on prenait sur la javelle, une poignée de tiges dont on rassemblait les épis au même niveau. Un simple noeud, avec coincement des extrémités à l'intérieur de la gerbe suffisait. Parfois, quand le temps pressait et que la pluie s'annonçait on mettait les gerbes aussitôt en meule.

Plus tard, si les javelles étaient égrainées avec minutie, elles pouvaient se transformer en "cloissous" qui serviraient ensuite à la construction ou à la réfection des toitures de chaume.

Le 26 ju(i)llet, le ciel s(')e(s)t couvert de nuages. Il a commencé de tonner fortement le matin. A midi, il tonnait bien fort, et environ 3 et 4 heures, il tonnait efroyablement sans baucoup de plui. Ce même jour, la foudre a tué Janpierre Veillet de la Selle et son neveu le fils naturel d'Isabau Lermet femme dudit feu Veillet⁹². Et se même tonnere en a blessé fortement deux autres. Ils était tous quatre sous un arbre lors qu'il les a foudroyez. Il n(')a presque rien plu en sorte que la sécheresse a toujours continué. Le 26, la foudre a ausi tombé à la grange de Lardeirol ou il a tué une fille et un boeuf. Et il a tué encore quelques autres personnes dans la montagne, à ce qu'on dit. Il en a tué encore du coté de Devesset au raport de plusie(u)rs. On dit qu'il a tué 11 personnes aux environs, tout le même jour. Le commencement d'aout a été aussi sec, ne tombant que peu et rarement. De plus, le bled se vent 3 F. et 3 F. 10 à Tence. Au mois de septembre, la foudre a tombé sur une maison aux Roberts et la consumée avec presque toute la récolte. Il a encore tonbé sur une maison du coté du Pin⁹³. Ce

construction très réduit, malheureusement l'inflammabilité de ce matériaux posait des problèmes très graves de sécurité comme on pourra en juger de nombreuses fois, dans la suite du texte.

⁹² Jean Pierre Villit de la Selle, âgé de 43 ans, et Jacques Molle (13 ans), enfant naturel d'Izabeau Lhermet (femme de Villit, comme il est dit dans la chronique) sont décédés le 26 juillet à 17 heures dans leur maison de la Selle (A.D.H.L. 6 E 54-5). Le lien de parenté qui unissait cette famille, était pour le moins complexe!

Ce même jour à la même heure, Anne Bouis âgée de 24 ans, est décédée dans sa maison de Sauron. Il s'agit probablement de la jeune fille dont il est question dans le texte.

⁹³ En Haute-Loire, A. Baldit a répertorié en 15 années, 674 chutes de foudre qui se répartissaient ainsi: 279 sur des bâtiments, 109 sur des installations électriques, 9 des véhicules, 24 meules, 17 sur des animaux à l'extérieur, 144 arbres isolés, 17 des groupes d'arbres, 30 la rase campagne, 30 des objets divers. Sur ces 674 chutes, 42 causèrent mort d'hommes (14 étaient abrités sous un arbre, 3 portaient une fourche sur l'épaule, 3 travaillaient au dehors avec un instrument métallique, 5 conduisaient un

⁸⁹ Lire: "augmenter".

⁹⁰ Un petit calcul nous ramène à l'année 1676. Cette année est connu en Haute-Marne, par exemple, pour n'avoir eu qu'une journée de pluie entre le 15 février et le début novembre. De très nombreuses rivières furent taries entraînant de graves conséquences: destruction de la faune piscicole, difficulté de moulinage, etc.

⁹¹ La plupart des bâtiments d'alors étaient couverts de chaume. Le passage à une toiture en lauzes nécessitait une transformation de la charpente pour recevoir cette nouvelle couverture en pierres, très lourde. Les toitures de chaume étaient très répandues du fait de leur coût de

qui a causé un enbrasement de 22 maisons d'un vilage. L(')autonne a été douce et il a fait bien bautemps, sans avoir rien gélé ni tombé de naige. Il en a tombé un peu, le 4 et 5 décembre. La nuit du 7 au 8, il a bien gélé. L'hiver a été asser long, ayant commencé bone heure.

1823

L'hiver n'a pas été des plus frois, mais il a été fort long⁹⁴. Les montagnes ont été couvertes presque toujours de ne(i)ge. Le 19 avril, il a tombé quelq(u)e peu de ne(i)ge. Le 20, il en a tombé pre(s)que tout le jour par intervalles, en sorte que le pays était couvert, mais le temps était doux et on voyait quelque fois le soleil. Les vivres sont à bon marché. Le bled et de 2 F. 50 centimes à 3 F. Les pomes de terre 60 centimes, le tout mesure de Tence. L'avoine est ce qu'il y a de plus cher, et se vent quand elle est bonne, 4 F. 15 centimes à Tence. Les mois d'avril et juillet, jusqu'au vingt, il a souvant tombé de la plui et fait peu de chaut. Il est passablement du foin ainsi que du bled. Et le bled se vent 3 francs le meilleur. La f(a)in de l(')anné a été asser bonne. L'hiver ayant commencé à se faire sauter à la Saint Martin.

1824

Cette année, l'hiver a ét(é) fort long. Il n'a point fait de beau temps jusqu'a la f(a)in du mois d'avril. Dans la haute montagne comme à Mésenc, il a tombé extraordinairement de la naige qu'il a, dit on, encombré des maisons sans pouvoir les reconnaitre. Les plantes n(')avait point bougé à la fin d(')avril, mais le mois de may a fort doux, en un mot très propice à la

attelage, 3 étaient en pleine campagne, 3 étaient au pas de leur porte, 11 étaient dans une maison).

Ces données suffisent à expliquer les raisons de l'installation du "Centre National d'Observation des Orages" dans notre département (St Privat d'Allier). On comprend aussi pourquoi la chronique relatera régulièrement des morts d'homme ou des incendies dus à la foudre.

⁹⁴ La Seine fut prise deux fois, du 30 décembre au 8 janvier et du 15 au 29 janvier. récote, et qui a une belle apparence, exepté les endroits ou la naige ou le gel ont fait du mal. Le 24 may, il a tombé de la naige. Le pais en a été couvert jusqu'a midi. Il en a même tombé pandant le jour, à plusie(u)rs reprises mais le temps a été doux, et c'a n(')a causé aucun mal environ. La St Jean Baptiste, il a fait de fortes pluies. Il a même tombé beaucoup de nêge à Mésenc puisqu(')il a été couvert quelques jours. Et le monde disait par un faux jugement⁹⁵, que la moisson ne viendrai qu'à la fin d'aout. Mais ils ont été tromper parce que nous avons moisonner la seconde semène dudit mois. Et même la récolte a été asser bonne ici, mais la grêle avait fait du mal du coté du Mazet et Tirebouras, et la Chaze⁹⁶ et aux environs, ainsi que du coté de Tence. L(')été a été bien chot, tout s(')est bien arangé: foin et gerbes. L(')autonne a été extrèmement douce, sans froit, n(')aient point tombé de naige.

1825

Il a fait beau temps jusqu'au 6 de janvier, mais le 7 il a commencé à fortement geler. Le 8 et 9, il a tombé quelque peu de ne(i)ge mais très peu, seulement le vent dit auveniase⁹⁷ était bien froit. Le temps n'a pas été mauvais mais il a été un peu sec. Le foin et les gerbes ont été bien recu(e)illis et assés en abondance dans les montagnes, mais les païs chauds⁹⁸ ont manqué ce qui fait que les fourages y sont à un prix excessif. Le pris du bled à Tence, est de 3 F. 50 c. à 3 F. 75 c. Le 21 octobre il a tombé un peu de naige. Le 22, il faisait froid ainsi que le jour précedant, et le 23 jour du dimanche, il n(')a pas cessé de tomber aussi de neige et de faire vent froid. En faite, il a bien fait bautemps jusqu'à la Noël.

 $^{^{95}}$ Le dicton : "Pluie de la St Jean, pluie pour longtemps", prévoyait des dates tardives de moisson.

⁹⁶ Lire: "Chèze", hameau près du Bouchat, sur la commune du Mazet.

⁹⁷ Vent d'Auvergne c'est à dire vent d'ouest.

⁹⁸ Paris et le Midi souffrirent de la sécheresse. Chez nous, le relief de la région a sûrement atténué les effets de celle-ci.

Le mois de janvier a été bien froit. Février a été bon ainsi qu'une grande partie du mois de mars. Le bled vaut à Tence, 3 F. 50 et moins. A la fin du mois d'avril, il a tombé de la neige et il gelait bien fort. Cela a duré jusqu'au 6 de may. Ce jour la, il a bien tombé de la neige tout le jour et le lendemain, il en tombait encore. Il en avait à peu près 7 ou 8 pouces⁹⁹ partout, mais elle était douce et ne gelait pas. Plusie(u)rs personnes n(')avait point de foin pour leurs bestiaux, et ils était bien embarasser. Ces gelées ont fait du mal dans les endroits, surtout aux arbres fruittiers. L'été a été asser beau, et la récolte abondante tant en grains qu'an fourages. Vers l(')autone, les pluis ont été abondantes, et il n'a point gélé jusques apprès la Toussaint, mais la nuit du 1^{er} au 2^{me} novembre, il a tombé de la naige. Le vent du midi soufflait ce qui a adouci un peu le temps et la neige tombait à gros flocons. Ce qui a fait baucoup de ravages aux jeunes pins, aux choux, etc. Il v en avait environ deux pieds¹⁰⁰ partout et il en a fondu une partie un jour, mais le vent d(')auvergne à emmené ausitôt la neige, et un vent bien fort le 8 et le 9 qui pousait. Un temps que les anciens ne se rappellent pas en avoir vu le pareil. A cette époque, les lieux bas on été encombrer de neige, surtout les chemins¹⁰¹. Ce mauvais temps a baucoup couvert les pommes de terre qui n(')estait pas encore arrachées. Et toutes les ravières¹⁰², et même du reguin. Le 11 et le 12, la neige fondait bien. Enfin il a passé quelques intervalles de beau temps, ensuite le mauvais temps a continué.

1827

102 Lieu de culture des raves.

L'iver, cette année, a été fort long et neigeux. La terre a été couverte en de certains endroits l(')espace de 5 mois et même plus, dans les montagnes. On a beaucoup souffert faute de bois. On brulait des pailles et du foin. Chose nouvelle à l(')égard du foin. mais ils n'avait plus rien¹⁰³. On assure qu'on a trouvé des maisons écrasées sous la naige ou tout a péri. La neige a péri les bleds en bien d(')endroits. Le bled est à 3 F. 45 ou 3 F. 30 c., mesure de Tence. Le printemps a été bien beau, mais un peu trop pluvieux. Des prés promettent une grande abondance de foin, mais les bleds sont petits. L(')été a été asser beau. Le foin a été abondant mais il y eu peu de bled. Nous n'en avons ceuilli que 16 cetiers apprès la semence. Nous en avons ensémence environ 5 cetiér à cause de la petite récolte. Le bled se trouve un peu cher. Il s'est vendu avant la noël de 5 à 6 francs. Cette année, l'otonne a été asser bonne. Il a un peu fait froit environ (à) la St Martin, et il n'a tombé que peu de naige.

90

⁹⁹ Soit environ 20 cm.

¹⁰⁰ Soit environ 60 cm.

¹⁰¹ Il faut bien imaginer qu'à l'époque aucun moyen de déneigement n'existait, et que les difficultés dont on se plaint aujourd'hui était alors multiplié en conséquence.

¹⁰³ Lire encadré page suivante.

Le bois de chauffage.

Le manque de bois n'était pas dans notre pays un problème nouveau puisque déjà le sieur Bonnet de Saint Jeures écrit en 1775.

"Le bois manque dans cette partie du haut Vivarès et dans tout le Velay, autant le bois à brûler que le bois de charpente. Depuis Pradelles jusqu'au Puy, il n'y a pas un arbre; Du Puy jusqu'au Mesinc (...) il n'y en a pas non plus et depuis cette montagne jusques en delà de Monistrol-l'Evèque, il s'en trouve peu. Le bois est devenu si rare dans cette contrée que (...) dans plusieurs paroisses de la campagne, les habitants sont obligés de brûler le gazon de leurs prés, chauffage malsain, qui détruit en même temps l'agriculture." (A.N. F14 7766).

Quelques années plus tard, Portail dans "Mémoire sur le Velay en 1782" notera également:

"Le Velay, qui était autrefois très abondant en bois, est dans le cas d'en manquer. Beaucoup de communautés sont réduites à brûler des mottes ou gazon, même de la fiente de vache séchée au soleil. La raison de cette disettte provient de l'avidité inconsidérée des propriétaires qui défrichent les vallons, laissent sécher et brûlent ensuite la surface de la terre qui, ensemencée, produit deux ou trois moissons abondantes, mais les orages fréquents et les pluies de l'été entraînent les terres en pente et n'y laissent qu'un rocher ou tuf incapable d'aucune producttion. Le canton qui est le moins en souffrance de cette denrée est celui qui borde le Vivarais du coté de Montfaucon et de St Bonnet le Froid. On y trouve des forêts de très beaux sapins propres pour des poutres, soliveaux et bois de charpente, mais elles appartiennent presque toutes aux seigneurs dont elles sont le principal revenu par les ventes et les embarcations qu'on en fait sur le Rhône".

Aujourd'hui, après notamment les grands reboisements du Second Empire sur les massifs du Mézenc et du Meygal, la Haute-Loire est devenu un des premiers départements forestiers de France. 36 % de la surface totale du département est recouverte de bois et forêt.

92 93

Le commencement de cette année a été fort bau. Il n'a presque point tombé de neige au mois de janvier. Le commencement a été doux. Il ne gelet point. La fin, il gelet les nuits mais le jour, il faisait bien chot, et tout le monde s'ocupet à travailler la terre et à faire des réparations. Le bled se vent à Tence 5 F. 30 c., plus ou moins. Cétte année a été en général asser bonne tant à l(')égart de la température que pour la récolte. Et s(')est recu(e)illi beaucoup de foin et asser de bled. Mais il fit un orage accompagné de grèlles lorsqu'on commancait à faucher les prés qui endomager à peu la réco(l)te dendant de Mazalibrant à Salettes. Le bled de la terre du curé¹⁰⁴ en a ressenti les mauvais éffes¹⁰⁵. La moisson s(')est faite à l'epoque ordinaire. Qand on moisonnait ici, au Mazelgirard, il a fait un orage qui n'a pas fait de mal mais les javelles ont resté dans les champs quelques jours, à cause de la plui. En sorte que le bled commancait à germer, mais il n'y eut pas de mal. Le reste de l'année a été bien bonne, surtout l'hotonne. Il n'a point tombé de naige jusqu'a la noël, ce qui est bien rare. Cela a fait que pendant l'a(u)tonne, on a tiré et conduit un bonne partie de la pierre pour construire la maison pour le pasteur de l'église séparée, et pour le temple de cette église, au Riou¹⁰⁶

1829

Cette année a commancé par un temps beau, mais il a enfin tombé de la naige. Il a même fait des gélées, à la fin de l'iver, qui nous semblait qu'el(l)es aurait fait du mal aux bleds les

 104 Il s'agit du nom attribué à une parcelle de terrain de Mazelgirard. De nos jours, on raconte qu'un curé y fut enterré d'où le nom.

105 Lire: "effets".

plus précoces. Mais on s(')est trompé. Dieu, par la grace¹⁰⁷, nous a accordé une grande abondance de bled et de paille, généralement partout. Le printemps a été mouillé et même un peu frais. Et l(') été n(')a pas été bien chaud cependant il n'a pas fait beaucoup de pluis, cette saison. En sorte que la récolte s(')est[e] très bien arangée. Le reguin a bin peu produit cette année. Le foin non plus n'a pas été fort abondant. Le bled est au prix de 3 francs et 25 centimes, ou environ. L'automne a été pluvieux et un peu froit. L'hiver a commencé par des fortes jélées, et il n'a pas beaucoup tombé de naige jusqu'a la fin de l'année. En automne le (blé) était au prix de 3 F. 80 c., plus ou moins. Cette année les gerbes ont été bonnes en grain. Nous avons recu(e)illi environ 39 cetiers bled.

1830

Cette année a commencé par un froit extrème¹⁰⁸. Il a autant pénétré comme en l'an 1820. Le vent était cependant un peu moins fort mais le froit a duré beaucoup plus longtemps ayant pénétré dans beaucoup de caves. Ce qui fait que de toutes parts on se plaint qui a gelé des pomes de terre en grande quantité. Le 10 janvier et le 11, il a tombé beaucoup de neige, avec vent d'Auvergne, mais le temps alors était moins froit qu'auparavant. Le 20 de janvier, le vent du midi soufflait extrèmement¹⁰⁹ et il tombait baucoup de naige. En sorte qu'il

¹⁰⁶ Il s'agit là du temple de l'église dissidente construit sur un terrain appartenant au Fayard du Riou. Sur la création de cette église, voir: "Les momiers, 1820-1845".

 $^{^{107}}$ "- Mais, monsieur, lui ai-je dit, à quel signe reconnaissez-vous un momier?

⁻ Ils finissent toutes leurs réponses par "grâce à Dieu" (...)" Citation tirée de "Mémoires d'un touriste" de Stendhal.

¹⁰⁸ Avec l'hiver de 1880, celui-ci fut un des deux hivers les plus rigoureux du XIXème siècle. Débutant à la mi-novembre, il se prolongea jusqu'à la fin février. D'abondantes chutes de neige eurent lieu même en Languedoc et en Provence (2 mètres en Normandie). De nombreux voituriers disparurent en continuant leurs métiers. Mûriers, oliviers, vignes périrent. La Seine fut gelée du 28 décembre au 26 janvier, et du 5 au 10 février. Dans le port de Bordeaux, les navires eurent à souffrir des glaces.

Dans une lettre au ministre de l'intérieur, le pasteur des Vastres, Fargues, mentionne en août 1830: "(...) La construction récente de leur

faisait un temps terrible, ensuite et fin, quelques jours de dégels qui nont pas duré longtemps. On dit que le froit est allé au même degré du termomètre, en France, comme il fait ordinairement en Russie. Le printemps a été fort sec. Il n'a presque point tombé de plui des mois de mars, avril, jusqu'au 12 may. Et puis le 14, (une pluie) qui a un peu détranper la terre mais non pas à fond. La nuit du 9 au 10, il a bien gelé. Le bled au mois de mars, était à 3 et 4 frans. Au commencement de may, il est à 5 F. 25 c. à Tence. La nuit du 27 au 28, il a tombé de la naige sans gelée. Le 29, il pleuvait. Le reste de l'année a été agréable. Cette ann(é)e, la récolte a été médiocre, sur tout en se(i)gle et en pommes de terre en plusie(u)rs endroits qui furent gelées au 20 aout. Et qui a fait qu'en automne, le bled était à 5 F. 50 et 60 centimes à Tence. Nous avons recu(e)illi environ 28 setiers apprès avoir ensemencé. La paille n'était pas abondante, mais les épis donnait extrèmement de grain. Cette année, les journées du 27, 28 et 29 juillet¹¹⁰, on s(')est fort battu à Paris, entre le parti de la liberté et celui de Charles X qui voulait enfraindre les lois qui maintenait cette liberté. Apprès un grand carnage, les libéraux euren(t)s la victoire, et firent floter le drapau tricolore qui fut bientôt arboré par toute la France. Et Charles X bani du trone pour être ocupé par Louisfilipe 1^{er}, prince libéral. Nous avons eu 28 setiers bled apprès la semence.

1831

temple leur avait déjà coûté des sacrifices, heureux si c'en eut été le terme. Mais au moment où ils croyaient en jouir, un violent ouragan, si commun dans nos contrées, vint renverser cet édifice et détruire ainsi leur bonheur. (...)" A notre humble avis, un rapprochement entre la lettre du pasteur et la chronique Deschomets serait des plus judicieux.

110 "Les Trois Glorieuses" amène Charles X à renvoyer le président du Conseil, le très réactionnaire prince de Polignac, puis quelques jours plus tard à abdiquer. Le 9 août, les chambres proclament Louis Philippe, "rois des français". Autre fait significatif: le drapeau tricolore, quinze ans après sa mise à l'écart, retrouve place en haut des édifices.

Cette année, l'iver n(')a pas été mauvais quoiqu(')il ait passé des jours froits. Il en a passé de fort bons en grand nombre pendant janvier et février. Ce dernier a été bien bon jusqu(')au 20, qu(')il a tombé de naige presque tout le jour. Le pris du bled a diminué considérablement dans le mois. Il vaut à Tence 4 F. 50, au commencement d'avril. Le vent du midi a soufflé quelque temps et tous les végétaux commencait à pousser, mais en faite, il est venu quelques jours que le vent d(')auvergne a soufflé avec asser de fraischeur. Puis la nuit du 18 au 19, il a tombé un bon peu de nège, même pendant une grande partie du jour ce qui a adouci le temps, en sorte qu'il ne gelait pas et elle fondait, mais les plus hautes montagnes était bien couvertes de nège. Il parait que le Mésenc en a beaucoup. Le mauvais temps a retardé les plantes, cependant il a été abondament de foin, baucoup de reguin, baucoup de paille, mais peu de bled. L'été n(')a pas été bien chaud, cependant il a fait baucoup d'orages. La foudre a tué plusie(u)rs personnes. Le bled s(')est vendu de 3 F. 90 à 4 frans. Nous avons recu(e)illi 36 setiers bled apprès avoir ensemensé. Nous avions d'asser bonnes gerbes.

96 97

1832¹¹¹

Cette année, le colléra morbus a attaqué la France. Paris a baucoup soufert de cette peste¹¹². L'hiver a été gélent mais libre de nège dans ce pays. Le printemps a été froit. Les mois d'avril et may, ont été bien froits en partie. Il a bien gélé vers le milieu du mois de mai. Les épis qui ont été sortis de leur envelope ont baucoup souffert. Cependant, la réco(l)te a une belle apparence au commencement de juin. Il a tombé cantité de plui. Elle a cessé apprès St Médard. St Barnabé n'a point tombé de plui. Il a fait une sécheresse jusqu'au 22 juilliet qu'il a plut un peu, mais non pas détrampé la terre. La sécheresse a continué sans presque point de plui jusqu'au 22 aoust qui de toutes parts s(')est formé des nuages, et le tonner a réténti. Il a tombé abondament de la plui apprés gouter. Et aussi de grosses grêlle comme des grandes nois, qui ont un peu gaté les choux mais qui l'avait déjà été par la sécherese. Cependant cette plui a beaucoup plus fait de bien que de mal ici. Mais on assure que du costé de la montagne de Maigal, il a baucoup tombé de grêle, et que la dernière récolte printanière a été

_

entièrement gater là où elle n'était pas encore ramassée. Surtout à une grande ferme nommé Raynaud¹¹³ ou tout a été gaté tant se(i)gle qui n(')était encore moisonné que le reste. Ici, tout s(')est bien recu(e)illi en abondance. Le se(i)gle très bon et se vent 4 F. et 4 F. 20 centimes au printemps, et avant la moisson, il s'était vendu jusqu'à 5 F. 55 centimes.

98 99

Pour cette année, nous disposons d'une petite note venant de la famille Antériou de Mazalibrand: "Notte de la température de l'an 1832 a comancés de compter le landemain de la nôel.

Janvier: gelant, un peu brauliards.

Fèvrier: bise froide, gelant.

Mars: tems idem.

Avril: soleil le matin jusqu'à midy. Broliard et bien froit.

Mai: tems idem.

Juin: bise froide, petit broliard, un peu negeux.

Julliet: bise froide, un peu soleil. Aout: très calme, soleil, bien sec.

Septembre: vent du midi, très (?) a tombé de naige.

Octobre: bien calme, a tombé de naige presque tout le jour. Novembre: grand vant du midy, tout le jour a tombé de naige.

Décembre: tems idem.

¹¹² Le 22 mars, l'épidémie de choléra atteint Paris et y fera 13 000 morts au mois d'avril. Le 16 mai, le président du Conseil, Casimir Périer, en mourra. Lire encadré, page suivante.

¹¹³ Comprendre: "le mas de Reynaud" au sud de Champclause.

Un remède pour le Choléra.

Dans nos campagnes quand une épidémie survenait, la population était livrée à elle-même. Peu de médecin, difficulté financière, manque d'éducation, croyance religieuse étaient autant de raisons pour "laisser-faire". Il revenait alors à l'administration de prendre des initiatives afin d'endiguer la maladie et d'éviter des catastrophes sanitaires. Un des moyens était de diffuser dans les campagnes, des tracts avec quelques recettes pour guérir le fléau. Voici un extrait de l'un d'entre eux, trouvé dans la même liasse que la chronique Deschomets. Ce document reprend un extrait de l'encyclopédie de 1778 et fut imprimé par les soins de la préfecture du Puy.

"(...) Méthode de traitement du choléra-morbus.

Le choléra(...) qui consiste dans de violens vomissemens et évacuations par bas, de bile ou autres humeurs âcres, est une maladie si meurtrière, qu'elle emporte quelquefois un homme en vingt-quatre heures quand il ne peut être secouru par un bon médecin, comme il arrive souvent à la campagne. Elle n'est pas moins dangereuse lorsqu'on la traite par une mauvaise méthode, telle qu'est celle que propose Etmuller, qui recommande les vomitifs, les purgations, les sudorifiques; ce qui me paraît être la même chose que si on jetait de l'huile dans le feu. J'espère que mes compatriotes me sauront gré de la peine que je me donne de publier une manière de guérir cette maladie par un remède qu'on a toujours sous la main, qu'on trouve partout, même chez les paysans les plus pauvres, et que j'ai souvent mis en usage et toujours avec succès.

Si les personnes qui sont attaquées de cette maladie ne sont pas trop épuisées, quand je suis appelé pour les voir, je leur fais boire largement, et à trois reprises, de l'eau chaude, qu'ils rejettent par haut. Cette eau délaye l'acrimonie des humeurs et les évacue en même temps. Immédiatement après, je leur conseille de boire, à grands traits, d'une décoction de pain d'avoine sans levain ni levure de bière, bien rôti et d'une couleur approchant de celle du café brûlé. Cette décoction doit avoir la couleur du café, quand elle est faible.

(...) Je me suis toujours servi du pain d'avoine; mais quand on n'en pas, je ne doute pas qu'on ne puisse lui substituer le pain de froment ou la farine de blé bien rôtie.

Lorsque le malade est extrêmement épuisé par les grandes évacuations qu'il a souffertes par haut et par bas, la première chose que je lui donne est un grand verre de la décoction cidessus, et quand les envies de vomir sont un peu apaisées, j'ordonne fréquemment une petite pilule d'opium, du poids de deux tiers de grain (Note de l'auteur: soit environ 30 mg) pour une personne ordinaire, et dont j'augmente ou diminue la dose selon l'âge ou les forces du patient.

Mais si le malade a des convulsions et les extrémités froides, si son pouls est faible et intermittent, il faut lui donner une forte dose de laudanum liquide, parce qu'il agit plus promptement que l'opium: par exemple, on en prescrira vingt-cinq gouttes pour une personne ordinaire, dans une once (Note de l'auteur: environ 25 ml) de bonne eau de canelle, et par-dessus un coup de tel vin qui plaira le plus au malade, mêlé avec parties égales de la décoction. Après cela, il boira, pour se désaltérer, de ladite décoction, à laquelle on pourra ajouter, de temps en temps, un peu de vin, selon le besoin qu'on aura d'employer les cordiaux. (...)"

L'article se termine par la phrase suivante, propre à rassurer tout lecteur septique:

"Les moyens les plus simples sont, en médecine comme en physique, en affaires et dans le cours de la vie, les plus convenables, les plus sûrs et les plus efficaces."

L'iver passé a été bien doux. Février a été bon. Mais le mois de mars, avant le vingt cinq mars, il a bien tombé de naige avec vent du midi qui a abatu une grande cantité d'arbres. Il en avait aussi baucoup abatu au mois de janvier, mais cette dernière a fondu bien promptement. Cependant les fermiers n(')ont pu changer de demeure¹¹⁴ qu'apprès le 4 ou le 5 d'avril à cause des empèchements ou des rivières. Le mois de may a été extrèmement sec. Il n'a pas tombé de plui pour entrer deux pouces¹¹⁵ dans la terre. La sécheresse a continué au mois de juin. Les erbages sont rares. Les prés et patures sèches n'en donner presque point vers le milieu de le mois. Il a passé un orage terrible du coté du Béage. Les étables an tomberon(t)¹¹⁶ dont l'abondance de la plui, ou grêle, ou tourbillon. Plusie(u)rs maisons ont été renversér et entrainées avec leurs habitans. On assure que plusieur personnes n(')ont pu être retrouver. Des terres et des prés ont été entièrement abimés. On n'avait rien vu de si terrible. La plui tombait des cieux par torrens. La sécheresse a continué pandant tout l(')été. Il n'a tombé que très peu de plui ici, qui allait à peine jusques aux truffes dans la terre. Il avait été peu de foin et il est aussi très peu de reguin. Les pommes de terre ont été gélées le lendemain de la foire de Montréal¹¹⁷, ce qui en a couté aux tardives. Cependant il en est

_

plus qu'on ni pensait. Il est venu quelque jours pluvieux avant la St Michel¹¹⁸ qui ont continuer apprès ce qui a fait que le grand nombre de fontaines tarries par la sécheresse ont donné de l'au. Le bled c(')était vendu jusqu'à 4 F. 75 c. mais apprès la moisson il a bien diminué. Le reste de l'année a été bon. Il n'a fait que trois ou quatre jours de froit et de naige qui a fondu aussi tôt. Cette année nous avons récolté environ 38 cetiers bled y compris la semence. Nous en avions de mauvaises.

1834

Le commencement de cette année a été fort beau sans presque point faire des gélées pandant le mois de janvier excepté le 30 qui burlait bien mais il n'a pas tombé grand naige. Il gélait bien aussi au commencement de février, mais le jour, il faisait un soleil superbe. Le printemps a été fort sec, ce qui a couté beaucoup de foin ici et au bon pays. La montagne en a eu abondament parce que la plui y vint à propos. Le reguin promet baucoup, ainsi que les pomes de terre. Plusie(u)rs orages ont éclaté et fait baucoup de domages avant la fleur des blés. Le bas de la commune de St Jeure a été presqu'entièrement endomagé par la grèle. Un autre aurage eu lieu à la fin de ju[i]llet lorsque nous avions les moisonne[u]rs, mais il n'a tombé que de la plui avec abondance et les javelle en ont soufert. La plui ayant duré quelques jours, mais le plus terrible orage a eu lieu le 26 aoust au soir, et même le jour, et une partie de la nuit entrant au 27, avec vent du midi. Une si grande abondance de plui a tombé de toutes pars surtout aux environs du Lisieu que les ruissaux qui se forment dans ces cartiers était extraordinairement débordés et ils ont fait de grands ravages. Le pont en pierre que Blachon de Vacheresse avait fait construire sur Ligne auprès de ses moulins, a été enporté. Sa scie bien endomager. Le pont en bois de Panelier

Sur le canton de Tence, le 25 mars était le jour où les baux se renouvelaient. La fréquence de changement des fermiers était plus élevée qu'aujourd'hui, entre autres parce que les durées des baux étaient plus courtes.

¹¹⁵ Soit environ 5 cm.

¹¹⁶ Je crois qu'il faut comprendre: "les étables tombèrent sous l'abondance de la pluie, de la grêle et des vents."

¹¹⁷ Sur la commune de Mars. Cette foire du premier septembre, fut à l'origine de deux dictons, cités par Maneval dans : « Les paysans avant 1940 ».

[«] A la foire de Montréal, les goûters mont au ciel », afin de se rappeler la prochaine diminution des jours. Et, « A la foire de Montréal, les blés verdissent », pour conseiller les semis de seigle à la fin août.

¹¹⁸ Le 29 septembre (St Michel) est à l'origine de certains dictons:

[&]quot;Les hirondelles à St Michel, l'hiver s'en vient après Noël."

[&]quot;Pluie de St Michel, ne reste pas au ciel."

[&]quot;Pluie de St Michel sans orage, d'un hiver clément est le présage."

aussi, et son moulin fort endomagé, et des digues pour élever l'[e] au ont été rompues dans la commune de St Jeure. Le pont qui était encien et construit en pierre a été enporté, ainsi qu'une maison et moulins novellement construits par un nommé Reynart. Les vivans ne se rapellent pas d'avoir veu ces ruissaux si gros et commettre tant de ravages. La rivière de Lignon était très débordée. Le pont des Merles en pierre et qu'on reparait, a aussi été emporté. Il y a eu de grandes inondations du coté de St Etienne. Plusie(u)rs maisons ont été emportées par les torrens ou rivières, et baucoup de personnes ont péri. Mais le reste de l'année a été asser bon. Cette année, le bled se vendait au commencement environ 4 francs et vers la fin, à 3 francs 20 à 30 centimes. Nous avons récolté cette année environ 40 cetiers blée y compris la cemence.

1835

Cette année a commencé avec quelques gelées et ensuite du beau temps au commencement de janvier. Il a tomber peu de naige pandant l'iver et le froit a été modéré, mais la fin du mois d'avril a été bien froid et secs. Les deux ou trois derniers (jours), il s(')est un peu adouci et il a tombé quelque peu de naige. La nuit du 1^{er} may, il a gélé. La terre avait pris croute. On dit que les frois ont fait du mal aux arbres du bas pays. La nuit du 20 au 21, il a fait un fort orage. La grèlle a fait du mal dans la commune de Saint Romain (Ardèche) à Mars et aux environs. Elle en a fait aussi à Vacharesses, quelque peu, et à la Suchère. Les trois derniers jours de ce mois ont été bien pluvieux. La nuit du 30 juin, il a tombé une forte gélée qui a fait bien du mal aux pomes de terre aux lieux bas, de même qu'aux blés. Le village de Salettes a été bien endomagé et nous l'avons aussi bien ressenti. Avant cette gélée, il avait passé quelques jours bien frois. Le Mésanc était blanchi de nège. La grêle a fait des domages en divers endroits. L'hotonne à été fort pluvieu. On a eu de la peine à couvrir les dernières semailles avant et apprès la Saint Michel. Les pluis ont été abondantes. Le bled à été à bon marché toute l'anné. A la Saint Michel, il ne valait que 2 F. 80 c. et 2 F. 90 centimes le meilleur. La peste a fait des grands ravages à Marseille, Toulon, Toulouse et Baucaire. En un mot partout le midi de la France. Durant l'été c(')était le coléra¹¹⁹. La foudre a éclaté fort souvant et tué plusie(u)rs personnes en divers lieux. A fait de deux à Faumourette, un dimanche aout. L'autonne a été pluvieu et un peu froide. On avait de la paine à aracher les pomes de terre qui malgré les gélées, ont été abondantes mais pas bonnes. L'hiver a comencé bien rigoureux. Il a fait des fortes gélées pandant quatre jours, avant le premier de l'an. Souvant avec soleil le jour mait le pays est couvert de naige, heureusement. Cette année les gerbes n'était pas bien bonnes. Nous avons rec[e]uili 37 cétier bled avec la cemence et 2 setiers de petit¹²⁰. Le bled se vent 3 francs et 2 F. 75 centimes le moindre.

Au 11 avril 1835, nous avons pris dans nos ruches 82 livres de miel collé¹²¹.

^{119 &}quot;Il existe à une demi lieue d'ici, au village de Chadrac, un vieux paysan qui guéri de père en fils, de tems immémorial, les personnes qui ont été mordues par la vipère, fussent telles à toute extrêmité. Le venin de la vipère occasionnant les mêmes effets que le choléra, j'ai pensé que le remède qui guérissait de l'un pouvait guérir de l'autre.

Cet homme, compose une tisane qui est un sodirifique des plus puissans; et les sudorifiques sont employés contre le choléra. (...)" L'auteur de ces lignes, un certain Delcros envoie le remède au préfet des Bouches du Rhône pour qu'il essaye la tisane de Chadrac. Malheureusement les bouteilles arrivèrent cassés et les essais ne purent jamais avoir lieu (A.D.H.L. 13M9).

Les petits blés regroupaient l'orge et l'avoine, en opposition aux grands blés qu'étaient le froment et le seigle.

¹²¹ Note écrite hors texte, sur la couverture du document.

Cette année a commencé bien froide et avec des fortes gélées, et soleil le jour. Les rivières avait fortement jélé. La glasse avait 4 pieds et plus¹²². Le dégel est venu au commencement de janvier avec un fort vant, ont rompu le glasses. Le pont du Chambon a été emporté et des planches aussi. L'hiver a été bien long encore. Le 3 et 4 avril, dimanche de paques, il a bien tombé de la naige avec un grand vant froit. Il en avait aussi beaucoup tombé en février, avec un fort vent aussi d'auvergne. La nuit du 29 au 30 avril, il a fortement gélé et tout le jour à été bien froit, et de temps en temps, il tombait des frimas de naige. Mais la nuit suivante aussi bien que le jour, il a fortement tombé de la naige avec vent d'auvergne. Cétait un dimanche 1er may. Le printemps a été jénéralement froit. Le mois de juin a été doux. La terre détrempée a fait pousser les plantes plus qu(')on ne croyait. Les blés ont été cependant minces mais bien grénés. Le foin a manqué dans la montagne cependant ici, dans notre vilage de Mazelgirard, nous en avons eu abondament, et les environs ne se plaignent pas trop. Les jours de St Médart, en juin, il a bien arosé la terre de même que le jour de St Barnabé par une plui douce: rémarque des anciens pour un mois et plus de pluis. La remarque¹²³ à été fause cette année, et il est arrivé le contraire, car cette année, depuis St Barnabé, il y a eu une terrible sécheresse qui n(')a été interompu rarement par une petite plui qui n(')entrait pas deux pouces¹²⁴ dans la terre; en sorte que les ruissaux et un grand nombre de fontaines ont tarri en plusie(u)rs endroit. On était fort embarassé pour moudre le bled du coté des Boutières. Ils était obligés de venir ici dans la rivière de Lignon et qui était bien petite, ou d(')aller au fleuve du R(h)one, ce qui était fort pénible. Le 30 aout, il a tombé une

¹²² Soit plus de 1,30 m.

124 Soit environ 5 cm.

plui douce avec tonneres qui a bien préparée la terre pour poser la récolte dans nos cartiers, mais qui n'a pas guère augmenté les rivièrres. Peu de jours auparavant, il avait passé des orrages dans la montagne ou la foudre a consume plusie(u)rs maisons, surtout du coté du Béage ou 23 maisons ont été consumés dans un vilage appellé Jusclade, en si communiquant des unes aux autres. E(l)les n(')était couvertes que genêts¹²⁵ ou choses semblables. Le 4 septembre, il faisait un fort vent de midi et il a tombé de la plui une partie du jour. Le reste du mois a été inconstent entre du beau et des pluis. Le commencement d'octobre à été venteux. Le 6, il faisait un fort vent mais pas froit. Le 7, il a commencer de tomber de la plui à 10 heures environ. Il a continue la nuit avec un terrible vent de midi. Le 8 au matin, il pleuvait fortement et il a continué presque tout le jour. Les rivièrres était fort grosses. Celle du Lignon devait bien gonflé. Elle couvrait une partie du pré Royet de Salettes et s(')étendait jusqu'à celui d'Exbrayat. Elle passait au pré devant les moulins de Charel. Le bled vaut à Tence lorsque c(')est du nouvau qui est bien joli, et vau 3 F. 80 c. Environ la Toussains, il a tombé un bon peu de naige. Les bestiaux ont commencé (à) manger un bon peu de fourrage. Il a cependant passé du beautemps avant la Noël. A cette époque le froit a recommencé, fort et vif. Nous avons receuilli environ 24 setiers bled.

1837

Le commencement était froit. Février a été beau. Il faisait souvent des jélées la nuit, mais les 3 ou 4 derniers jours, il a

¹²³ Critique du proverbe: "Quand il pleut la St Médard, si Barnabé ne lui ferme pas son bec, il pleut quarante jours après."

¹²⁵ Suivant une technique semblable aux travaux du chaume, les toits de cette région sont recouverts de genêts. C'est principalement par un manque de culture de seigle dans cette zone, que cette plante abondante par ailleurs, a été retenue.

bien burlé et il a continué de tomber de la naige, à moins de quelque petites intervalles. Pendant le mois de mars jusqu'à Notre Dame, il faisait un froit terrible. C(')était la semaine sainte. Nous avons de teribles tas de naige et aussi des falaises. Les fourages sont rares et bien chers. Ils coutent, dit on, 5 francs le quintal. L'hiver a déjà été bien long et nous ne savons quand il sera fini. A la fin de mars et au commencement d'avril, la naige a un peu fondu et il n'i restait que quelques tas, mais apprès deux jours de vent et de plui, le temps s(')est réfroidi. Le 7 et le 8, il faisait un vant d'auvergne extrèmement fort, avec une terrible burle qui a rempli les chemins de naige autant que jamais et le 9, jour de dimanche, il ne faisait pas chaut mais il ne tombait pas grand naige. Plusie(u)rs sont en un grand embaras faute de fourages. Il fit quelques jours de temps doux et un vent faible du midi, mais le 15, ce vent a souflé plus fort et il a plu tout le jour. Le soir, il tombait que(l)ques floucons de naige bien douce, mais le 16 il a tombé de naige abondament acompagnée du vent d'a(u)vergne asser fort mais il n(')était cependant pas bien froit. Il s(')est un peu adouci le mardi et pendant la semaine. La naige fondait bien lentement. Le samedi, il commenca à retomber de naige, à midi, à gros flocons et ca cessa. Mais le matin, dimanche 23, il en tombait aussi et puis il fit beautemps le reste du jour, en sorte que cette dernière naige fondit presque, mais les chemains sont bien embarassés. Les foins et la paille sont extraordinairement rares et chers surtout du coté du Méjenc. Le foin se vent ici près de six francs le quintal, et à Tence 4 francs dimi petit pois, mais du coté du Mésenc ces bien plus cher puisqu(')on n'en trouve point. On le vendait dans les montagnes, dit on, 7 à 10 francs. Un grand nombre de baites à corne y sont mortes de faim. On en a descendu à Tence plusie(u)rs troupaux dans les maisons ou il y avait du foin de reste. Plusie(u)rs bourg(e)ois en avait à Tence et aux environs qui l(')ont bien vendu, et encore ils avait

le fumier¹²⁶. On ne croit pas que cela ayts été vu de descendre les bestiaux d'en haut, faute de foin, mais ils n'en avait presque point recu(e)illi à cause de la grande sécheresse, et que les près avait été engélés l'hiver passé. Ici, nous en avons eu passablement. J(')ay achété de la paille au commencement d'avril à 39 sous mais, puis elle se vendait 44 sous. Le bled à Tence 3 F. 80 c. et 3 F. 90 c. le meilleur. May nous a donné quelques beaux jours et la ne(i)ge ancienne a disparu, mais le 10, il faisait fort vent de midi et froit. Le soir, il se tourna du coté d(')auvergne avec naige et le pays en fut blanchi. Et le lendemain, il tomba ausi de fortes bourasques de naige et du soleil à intervalles. Et ses deux ou trois nuits, il gela pasablement. Les bled ni l'erbe n(')avancent. Le 13, il fit chaud, mais le 14, le vent du nord était fort et froit, et il tombait des péséters¹²⁷ de naige qui fondait en tombant. Le temps est toujours froit quand il tombe quelque chose. Il y a toujours quelque peu de naige. Le 20, il en a tombé un bon peu la soirée, et le lendemain matin aussi. En sorte que le 22 les hauteurs était encore toutes blanches de naige comme à Paullac, etc., et le 22, il en tombait aussi la matinée. Quelques troupaux de bestiaux qui avait remonté de Tence au Mésenc dans l(')intention qu'ils pouraît vivre, ont redessendu encore à Tence pour les enpêcher de mourir de faim dont plusieurs en meurent. Nous avons élargi nos vaches le 22, dont à peine pouront elles trouver leur vie faute d'erbe aux patures. Il faut les paitre aux près. Ce même jour, il tombait de naige avec abondance apprès gouter il s'en est même senti tout le jour mais elle fondait aussi tôt. Mais le lendemain, tout était couvert

¹²⁶ A une époque ou les engrais de synthèse n'existaient pas, le fumier était le seul apport azoté connu. Aujourd'hui encore, le fumier a une valeur marchande, et se vend sur le plateau, à environ 50 F. la tonne, pris sur place. Côté Ardèche, le prix passe à 300 F./tonne.

¹²⁷ En patois, "pézé" représente les pois. Dans certaines régions du midi, "pesette" (diminutif de pézé) désigne les vesces. Il faut peut être lire ici qu'il tombait des flocons gros comme des lentilles.

L'hiver a été bien bon ici dans nos montagnes¹²⁹. Nous n'avons eu que bien peu de naige et un froit tempéré, mais le bon pays a eu plus de naige qu(')ici. Le Mésenc en a bien recu pandant le mois de mars. Le temps est variable. Le 16 avril au soir, il a commencé à tomber de naige. Et même pendant le jour, quelque p(l)ui avec froit, mais le lendemain 17, il v en eu un bon peu, et même pendant le jour, il en tomba par intervalles avec vent du nort. Ce méme temps a continué d'ètre ne(i)geux et froit, plus ou moins jusqu'au 22, que le vent du midi soufflait un peu et très froit et même il burlait bien la dernièrre partie du jour. Les chemins sont encombrés de nêge. Cependant la ne(i)ge n(')augmentait pas autant qu'il aurait fait si elle n(')avait pa(s) fondu par dessous. Le lundi 23, il fit beautemps. La ne(i)ge fondie puis le mardi il n'en tomba que bien peu. Le matin, le temps était doux. La nuit du 24 au 25, il en tomba un bon peu et elle fondait le jour, et même il n(')avait pas gélé. Le bled avait valu à Tence, la foire du 18¹³⁰, 3 F. 90 centimes le plus haut, et le mardi suivant seulement 3 F. 60, même qualité. Ce même temps a continué mais cependant il n'était pas bien froit. Le 29, jour de dimanche, il tomba de ne(i)ge et burla presque tout le jour, mais par un effet de la providance, le lundi, les abeilles apportait d'abondantes charges.

Le reste de l'année a été passablement bon. Il a été passablement du foin et du bled mais peu de reguin à cause de la sécheresse. Les pomes de terre avait gelé au printemps dans

cependant elle fondait. Mais la nuit, il avait jéllé. C(')était une extrémité à cause de la famine des bêtes à corne puisque tout le monde dans les montagnes était alarmé. Il est monté une grande quantité de ces bêtes, la haut dant la montagne. On dit jusqu'a 23¹²⁸ ou plus au moins, dans une maison. En certaines maisons, il n'en est pas resté une seulement. Le 24, le temps était passablement beau, la naige avait presqué tout fondu en la nuit, et le 25 et 26, il faisait bien beau temps avec vent de midi tempéré. En faite le temps à été bien chaut en sorte que la récolte avencait rapidement. Mais environ (à) la St Gean, il v avait sécheresse et elle continua jusqu'à ce 10 de juillet que le temps se couvrit vers le soir, et de 9 à 10 heures, il y eut un terrible orage avec plui et graille qui fit bien du domage depuis Laroue jusques au Mazelgirard, surtout à Vacheresses et Moulin. Le plus grand mal ici, est aux prés et terres. Ce[s]t orage s(')étendit à Solignac et plus loin, mais sans grélle. le 11. Le haut de l(')Ardèche soufrit aussi en quelques lieu près de la Haute Loire.

de naige et il en tomba tout ce jour la, avec abondance mais

Ensuite, tout s(')est passablement bien récolté et arangé. Le temps à été favorable. Il tomba un bon peu de naige en automne, mais elle ne resta que peu de temps. Les bestiaux eurent le temps apprès, de manger le reguin qui fut abondant cette année, mais la paille très rare e(s)t au prix de 1 F. 50 cent. Le bled environ à 3 F. 50 et 60 cent. La récolte a été cependant ici, des plus petites. Nous avons eu environ 25 cetiers bled. Nous avions encemencé 2 M d'orge. Ils ont produit 28 métens.

¹²⁹ Cependant, cet hiver est considéré comme un hiver rigoureux à partir de la mi-janvier. La Seine fut prise du 18 janvier au 8 février, et le Rhône gela à Avignon.

130 En 1819, à Tence, outre le traditionnel jour du marché du mardi, on

¹³⁰ En 1819, à Tence, outre le traditionnel jour du marché du mardi, on recensait 11 foires (21 janvier, le mardi avant le mardi gras, le mardi après la mi carême, le 1 mercredi après pâques, le 29 avril, le lendemain de l'ascension, le 25 juin, le 7 août, le 7 octobre, le 12 novembre, le 29 décembre.).

¹²⁸ En cette fin de mois de mai, la situation sur le Mézenc devait être catastrophique !

les lieux bas, et même en été, il a fait des gélées. L'automne et l'iver ont été passablement baux. Nous navons pas eu une forte récolte de bled. En tout 32 setiers bled.

1839

Le reste de cette saison ivernalle a été bonne, sans grand naige. Le printemps à été bon mais un peu sec. Cependant apprès que(l)ques jours dous et pluvieux de may, la nuit du 14 au 15, il a fortement jélée, étant sèrain, et la nuit du 15 au 16, il a aussi jélé avec vent du nort, et le 17, il faisait un fort vent et bien froit, et il tombait quelque peu de naige, et l(')on craignait bien pour les bleds qui commencait à avoir des épis. Cette gelée n'a pas fait grand mal dans notre pays. Mais dans plusie(u)rs lieux de la commune de Tence ont beaucoup soufert, aussi qu(')aux lieux bas de St Jeures. Et plus bas encore, il y a eu beaucoup de mal aux bleds. Cependant ils n'est pas cher. Il est à 3 F. 40 c. en à Tence. Cette gelée n(') a pas fait de mal comme on croyait. Mais il a fait une sécheresse extraordinaire. On dit que de 100 ans, il n'avait pas fait l'égale en longueur pendant l(')été. Et souvent accompagnée d(')un fort vent sec et chaud du midi ce qui à cause du domage. On n(')a jamais vu si peu de reguin encore, comme cette année. L'eau était fort rare en plusie(u)rs lieux et on venait moudre, ici aux moulins du Lignon, des Boutières. Et même, à paine y avait il de l'au pour faire tourner au moulin ce qui faisait qui plusie(u)rs était en un grand enbaras. Il a bien tombé quelques rosées de plui mais cela n'augmentait pas les rivières, ni les fontaines taries en bien d'endrois. Enfin, apprès que(l)ques jours du vent de midi, le 15 septembre au matin, et même avant le jour, mais surtout le matin, il a plu extrèmement et pendant longtemps avec un fort vent et des tonnaires. En sorte que les terres, presque toutes encemencées, ont été extrèmement endomagées et la terre entrainé aux prés et ailleurs, et cette abondance de pluis a tellement grossi les rivières que celle du Lignon n'avait pas été si débordée depuis 1795. Ce débordement à cause bien des dégats. Lignon étant en son plus haut point, environ midi, jour de dimanche, elle emportait des combles de maison, des chaises, des sacs de farine et des grandes poutres. Ces grandes poutres était le pont de Chambon qui à été enporté ausi bien que celui de Panalier, les moulins de Chaumier et de Mazover de Chambon ont été emportés excepté des meules. La pierre de meule de Salettes et de L(h)ermet, de Charel aussi. Le mur des moulins de L(h)ermet ont croulé d'un coté ce qui a fait que les masses des foulons on été aussi enportées fort loin. Ensuite, il a passé des jour de beautemps, un peu pluvie(u)r, mais le 4 octobre, il faisait bien vent et le soir, il a tombé une forte plui en sorte que les rivières était devenues bien fortes. Le temps était toujours pluvie(u)r et le 6, jour de dimanche, il a bien plu la nuit et le jour, par intervalles, de sorte que les rivières ont continuée d(')être fortes, mais pas autant que le 15 septembre. Le temps a continué d(')être pluvie(u)r et venteux. Le 11 octobre, il a fait ici une forte plui qui n'a duré que peu de temps. C(')était de 11 heures à midi. Le ruissau du Mazelgirard était devenu extrèmement fort. Cette fois au l'autre, il fait des grands ravages aux près ou il passait. Surtout de pis du molin de Salettes et de notre voie. Il roulait des pierres fort grandes et y faisait des grands creux. Le dimanche 13 octobre, il a bien plus le matin, puis le temps a été bien. Ces fortes pluis ont ruine les chemins qui sont pendant. Le vent à règnér pendant l'automne et il a tombé de fortes pluis par intervalles, en sorte que les rivières ont grossi fortement plusie(u)rs fois. Le temps a été bien doux. Il n'a presqué point fait de froit ni de naige, cette dernier saison. Le bled se vent environ 3 F. 90 centimes et 3 F. 80 centimes. Nous avons recu(e)illi 39 cettiers et 5 métents bled et 1 setier de petit. Les gerbes n(')était pas bien bonnes.

112

Ce dernier hiver a été bon. Il a tombé peu de naige. Mars a été gélant et serain. Avril était un peu sec. La fin de may a été un peu pluvie(u)r. Le 21 et le 22, il tomba de la naige et le vent du nort n'était pas chaud, mais cependant les gélées qu'il à fait n(')ont pas fait de mal. Le bled se vent à Tence 4 F. 10 à 20 centimes le métene. Cette année, l(')été a été bon mais fort sec, même vers la fin d'octobre. Les moulins des petites rivières ne pouvait pas moudre mais, à la fin de ce mois et au commencement de novembre, il a tombé de forte pluis avec un grand vant du midi. Le R(h)one a fait, dit on, de terribles ravages à Lyon. On dit qu'il a enporté cent soixante maisons. D'autres petits endroits au boures ont été presque entièrement englouti avec leur habitants. D'autres rivières ont fait aussi de grands ravages à leurs bords, comme le Doux. Içi, il n'a pas eu bien de mal exepté que le vent à abatu plusie(u)r maisons et que(l)que arbres. Le 19 de novembre, il faisait un fort vent puis, le soir et la veillée, il pleuvait fortement avec de grands tonerres, puis le lendemain, le pays fut blanc de naige et il a comancer, le 22 et 23, d(')être ne(i)geux et froit. Le 18 et 19 décembre, il gelait fortement sans vant fort. Le 20, il s(')adouçit et le 21, il a plu tout le jour avec vent du midi. La naige fondait bien. Je reviens aux inondations caussé par la S(a)onne et le R(h)one. On évalu les domages que ce débordement a faits à Lyon seulement à 50 000 000. L'eau était haute, le 5 novembre, de 10 pieds¹³¹ plus que l'ordinaire. Il faut selon les annales des pays, remonter au VI siècle pour trouver un pareille inondation avant enporté presqué tous les ponts¹³².

¹³¹ Soit environ 3 mètres.

1841

La fin de cette dernière année et le commencement de ce(l)le ci, a été bien jelent¹³³, sans cependant avoir tombé beaucoup de naige. Le mois de février a été dous. Le 16, il à bien pleu avec un fort vent du midi. Le 17, il tombait bien de naige douce. En mars, il avait passé quelques jours de soleil et bien beau temps aussi que(l)ques jelées la nuit, mais le 17 et surtout le 18, le vent soufflait bien, avec plui. Le 18 et au soir, il tombait bien de naige douce qui a continué le lendemein jusqu'à midi, et le 20, il faisait soleil et vent du midi, et la naige fondait bien. Il a fait bien beautemps jusque à la fin de décembre, mais vers la fin, il est venu d(')épais brou(i)llars qui ont duré quelques jours et qui ont fortement jivré les arbres, et beaucoup brisé, et ensuite au commencement de janvier, la naige est venu. Le bled se vent environ 4 F. 35c. au 4 F. 45 c. La récolte à été petite. Nous avons seulement recu(e)illis 26 setiers bled apprès la sémance et 12 métents de petit.

1842

Cette année a commencé avec la ne(i)ge et le froit. Il y avait beaucoup de givre et il a tombé dessus deux ou trois jours de naige qui augmenta le dégat dans les bois. Ensuite, le vent de midi se mit à souffler et à tomber de ne(i)ge à floucons, en sorte qu'il à abatu du bois (de) pin extraordinairement, et même, de très forts. Les vivants n'avait pas encore vu tant d'arbres abatus. Les plus belles plantes hautes, et de huit ou dix pouces 134 au pied de l(')arbre, ont été les plus endomagés,

¹³² Les pluies torrentielles qui tombèrent sans interruption du 27 octobre au 2 novembre sur le bassin du Rhône, amenèrent à Lyon, la surface de ce fleuve à 5,57 mètres au dessus de l'étiage. Dans cette ville, 4 ponts et plus de 500 maisons furent emportés. A Arles, 30 000 hectares furent recouvertes de plusieurs mètres d'eau.

¹³³ La Seine est prise dès le 16 décembre à Paris et à Rouen. La Loire est gelée le 19 décembre. Dans l'est de la France, le trafic ferroviaire s'arrête car l'eau gèle dans les locomotives.

¹³⁴ D'environ 20 à 30 cm.

surtout les bois exposés au nort. Nous en avons compté des nôtres, environ jusqués à 400, mais si tout était compté le nombre serait bien plus grand, mais il v en a des petits. Dans tout ce nombre, plusie(u)rs ont encore des branches qui peut étre reprendront. Le pays est extrèmement embarasé de naige, qu'on n'avait vu de plusie(u)rs années d(')aussi grandes congères, mais vers la fin de février, les temps s(')est un peu arangé. La naige fondait. Le mois de mars à été bien beau. La semaine sainte qui était à Notre Dame, il faisait froit et burlait. Le 25 mars étant le vendredi saint. Le commencement d'avril à été ne(i)ge(u)s et la terre était presque toujours couverte, mais il ne faisait pas froit et fondait. Cependant, il a fortement jelé deux nuits, le 12 et le 13. Il a tombé de naige tout le jour. abondament, mais ici, elle était douce.

Après de fortes chaleurs au commencement de juin. Le 12, dimanche, le soir, il a tombé une forte grêlle à Tirebourat et aux Troubats où il a tout détruit, extraordinairement. St Voy, le Mazet, la S(c)ie et autres lieux, ont été bien endomagés. Ce[s]t orage a commencé au Mazelgirard et à Mazelibrant, ou il n(')i a pas grand domage mais à mesure qui a monté, il est devenu plus grand. Ici, les foins ont baucoup soufert des pluis. En automne, il a tombé de naige ou de l('e)au, qui a gaté beaucoup de reguin. L'hiver n(')a pas été mauvais.

1843

Cette année n(')a pas commencé trop froide, mais la semaine sainte, il a bien gélé. Les meuriers au pays chot ont eu baucoup de mal. Le printemps a été pluvie(u)r et froit. On a compté qu(')il a tombé de la plui pandant 11 dimanches de suite, surtout le matin¹³⁶. Aujourd hui qui serait le 12ème, il a

135 Les mûriers étaient des arbres importants puisqu'ils étaient à l'origine de l'industrie de la soie dans le sud de la France.

1844

Cette année il n(')a pas baucoup tombé de naige mais les blés on reçu des grands domage des gelées de l(')hiver. Les blés s(')est vandu à Tance en mais, 4 F. et 4 F. 50 cent. à Tence. Le printemps a été sec, surtout avril et jusques vers la fin de may, qu(')il a un peu tombé de la plui, puis le 20, de naige, mais il n(')a pas gelé, et apprès il a fait bautemp mais le 26, il faisait un vant d(')auvergne bien fort et froit. Le 27, il tombait quelque peu de naige. En jénéral, il a fait une année passablement bonne. Il n'a pas été bien de pailles, mais les gerbes ont été bien bonnes et qui a dédomagée. L(')automne a fait bien beautemps. L'hiver a commencé bien froit mais cela n(')a pas duré, puis il a fait beautemps. Nous avons recolté en tout environ 29 ou 30 setiers de bled apprès avoir encemencé.

1845

Le commencement de cette année a été bonne. La naige n'a tombé que le 15 de janvier¹³⁷. Et encore, il ne faisait pas froit mais le 21, il burlait bien en sorte qu'il ni a point eu de foire à Tence¹³⁸. Et apprés la burle, de forts brou(i)llars givrès. Il est arivé une chose extraordinaire causés par madame Dantan, dont celui ci était ministre au Riou¹³⁹. C(')est qu(')(é)tant devenue folle et furieuse, le dernier de l(')année et même l(')avant dernier. En sorte qu(')elle a fait avertir un grand

¹³⁶ La précision de cette remarque tient du fait que la famille allait tous les dimanches matin au temple du Riou à quelques kilomètres de Mazelgirard. Faire le voyage à pied était normal, mais sous la pluie avec une telle régularité, cela ne manque pas de marquer les imaginations.

¹³⁷ Hiver très neigeux: les chemins du Midi et de l'Espagne sont encombrés par la neige. On note des chutes de neiges sur les montagnes marocaines près de Tétouan.

¹³⁸ La première foire de l'année à Tence, était le 21 janvier.

¹³⁹ Lire encadré suivant.

nombre des personnes, surtout les chrétiens, que le premier de l(')an, le Seigneur devait venir pour enlever son Eglise. Et un grand nombre de personnes la crurent et s(')en était presque aussi devenu fous. Et d'autres fort alarmé, n(')étant pas prêtes à cette venue, et le d(')espoir était peint en plusie(u)rs visages. Cette Dame portait si bien, en apuyant son idée par des pasages de la Bible, qu(')on ne croyait pas que ce fut sans folie. Mais le premier de l(')an elle se sauva, disait être apprès la nuée, en conduisant ses enfans avec elle, en leur montrant la nuée en l'air. Alors, on vit ce que c(')était, et on les parsuivit. Et on les trouva dans des bois du coté de Salecrup et on eut beaucoup de la peine à les conduire à Coste Chaude. Tous ceux qui voulait s(')aprocher d(')e(l)le était, disait elle, des satans. Elle mit tout en pièces chez elle, et brula ses bijous et une montre et d'autres choses. Et elle voulait aussi mettre le feu à la maison avant que de partir, en disant que tout était de satan qui avait été jetté à terre. Et elle refusait de prendre des remédes, cepandant au bout de quelques jours, elle s(')est calmée. Cepandant, si elle parle de ces prophésies, elle s(')agite encore. Monsieur Dantan et toute sa famille a quitté le pays au printemps, et la dame était alors bauco(u)p mieux ayant repris son sens.

Le millénarisme.

En 1991, quand je publiais la biographie de Dentan, je n'avais pas encore connaissance de cette chronique Deschomets. En m'appuyant sur certains textes (ou des lettres de Darby), je

suggerais alors, qu'un sentiment millenariste avait touche notre région à la fin de l'année 1844. Voici ce que j'en disais:

"Trois témoignages contemporains d'origine protestante, non darbyste, nous sont heureusement parvenus et nous permettent d'en savoir un peu plus sur ce phénomène.

Le premier est tiré des mémoires de l'évangéliste suisse Reymond qui passait régulièrement au Riou et qui nous dit en parlant de son ancien coreligionnaire Dentan:

"(...) Je dois relater un fait regrettable et humiliant, mais qui renferme un grand enseignement pour tous les chrétiens. Si nous le rappelons ce n'est pas pour jeter la pierre au respectable frère qui fut le promoteur de cette fausse démarche et encore moins pour flétrir sa mémoire. Ce serviteur de Dieu préoccupé à l'excès du retour du Sauveur et nourrissant peut être le désir de ne pas passer par la mort, se persuada que Jésus allait apparaître sur une montagne des environs; il s'y rendit, avec quelques adeptes, pour le recevoir. Grande fut leur déception, ils durent revenir tout confus et humiliés d'une telle méprise. Sans doute que l'objectif du croyant est la venue de Jésus Christ en gloire, mais nous ne savons ni le jour ni l'heure de ce retour. (...)"

Autre témoignage d'époque, Roussillon qui dans sa thèse de théologie de 1855, écrit:

"Ainsi le chef des darbystes de Saint-Agrève qui avait annoncé en 1844 la prochaine venue de Christ, crut un jour apercevoir dans la montagne, Satan qui le guettait. Depuis ce moment il fut atteint d'une folie mélancolique, n'osant plus prendre la parole dans les assemblées et s'imaginant avoir toujours le diable à ses trousses. (...)"

Roussillon qui postule pour le pastorat, se montre dans sa thèse farouchement opposé aux thèses darbystes et semble reprendre un texte antérieur, écrit par Herzog dans une brochure de 1845 intitulée: "les frères de Plymouth". Voici cet extrait:

"Le chef des frères de Plymouth à Saint-Agrève avait annoncé

dans le mois de novembre passé la prochaine apparition du Seigneur. Il se mit en route avec sa femme au milieu des neiges comme pour aller à sa rencontre. En passant au milieu de la nuit par une forêt, il crut entendre une voix qui lui disait: très bien! et aui partit ensuite d'un éclat de rire. Etonné de cela, il se retourna et crut voir le diable qui lui dit: tu es un de mes plus fidèles sujets. Cet homme effrayé n'osa pas poursuivre sa route, et revint chez lui tout tremblant. Le lendemain, en entrant dans la chapelle darbyste, il crut de nouveau voir le diable qui l'engageait à monter en chaire. Depuis lors il est en proie à une profonde mélancolie et il n'a plus mis le pied dans la chapelle. C'est d'ailleurs un homme qui s'est généralement fait estimer par sa probité, sa bonté, sa charité. (...)"

Voilà ce que nous possédons sur ce fait. Qu'en tirons-nous? Il semble qu'en novembre 1844, le sentiment de la proximité du retour du Christ fut très fort, au point de déplacer des gens la nuit par temps de neige. Reymond parle de Dentan habitant alors au Riou avec quelques adeptes, alors que les deux autres témoignages citent plutôt un "chef darbyste de Saint-Agrève et sa femme" sans aucune précision de nom (probablement Meylan). Le texte de Thézard aujourd'hui introuvable et cité par Mathieu dans son livre: "La paroisse de St Voy de Bonnas" parlait de la famille Dentan qui était partie dans la nuit du 30 décembre 1844 à Chantarel, à un kilomètre au sud-est du Riou. Qu'en retenir alors? Un mouvement général des frères ou des actes individuels? Faits réels ou rumeurs à la suite d'une promenade nocturne? (...)"

Aujourd'hui, avec les précisions qu'apportent la chronique, nous voyons beaucoup mieux ce qui se passa effectivement dans le cadre de l'église du Riou. Deschomets, membre de cette église et donc très proche des Dentan, est le témoin digne de confiance qu'il nous manquait!

Cette année, le temps à été bien pluvieux. Le foin ne s(')est pas bien récolté. Les gerbes passablement bien mais en petite abondance et pas bonnes. Le bled a été à Tence, à 4 F. et 4 F. 30 à 50 centimes, en septembre. A la fin, était à 4 F. 50 c. à Tence, prix moven.

Nous avons hati notre maison cette année. Les macons ont commencé le 30 avril. Le comble s(')est posé le 12 de juin. Deux semaines apprès c(')était à peu près fini en massonerie. Les masons y ont mis 207 journées 3/4, et les notres pourait bien être évaluer au nombre de 50 pour tailler ou massonner. La journée était chères étant à 1 F. 20 cent. J(')ai donné pour journées de travail aux massons 249 F. 20 c. en y comprenant les doubles journées puis 5 F. d(')étrene à Josef Reymont qui était le maitre masson. En tout: 254 F. 20 c. Les maneuvres pour déblayer ou servir les massons: 140 journées environ¹⁴⁰.

Il tomba un bon peu de naige en automne, sur la fin, mais elle fondit bientot apprès. Ensuite, il a fait beautemps. Les récoltes a été médiocre. Les gerbes movaise.

La construction des maisons.

L'élaboration d'une habitation fut de tous temps, un acte important de la vie des hommes. Ne serait-ce que par son aspect financier! La chronique Deschomets nous en apporte la preuve par ce décompte précis des journées à payer.

De petits calculs nous poussent à conclure qu'il a fallu 400 journées de travail pour construire la maison qu'on peut toujours admirer à Mazelgirard (pierres granitiques taillées, deux étages, quatre ouvertures à l'étage, toiture en lauze). Puisque cet édifice a été bâti en deux mois, il faut en déduire (d'après les données de la chronique) que l'équipe était constituée en moyenne de 4 maçons

¹⁴⁰ Voir encadré suivant.

et de 3 manœuvres. La pose de la charpente et la couverture étaient faites par la même équipe, éventuellement renforcée par un homme de l'art, en une quinzaine de jours.

L'année suivante, nous apprendrons que deux maçons viendront terminer le "cabinet de derière le feu" pendant une quinzaine de jours. Le cabinet était en fait une chambre contiguë avec la cuisine, courante dans les fermes traditionnelles du plateau de ces années-là. Avec l'amélioration des conditions de vie, le cabinet est en effet entré peu à peu dans l'aménagement intérieur des maisons les plus cossues. Ce qui est étonnant ici, c'est que d'habitude le cloisonnement intérieur est fait en bois et ne nécessite aucunement la venue de maçons.

A part ces indications, nous n'avons pas retrouvé dans les archives de la famille, d'autres textes ou de contrat portant sur cette construction. Il est probable qu'à l'époque, la parole donnée pour ce genre de travaux, prévalait sur l'écrit. De plus, le propriétaire demeurant à proximité et travaillant à la construction, participait directement à la réalisation du chantier, et rendait inutile ces préliminaires.

Au contraire, à une époque plus récente et surtout hors du cadre de la paysannerie traditionnelle, le propriétaire s'engagera de plus en plus avec son entrepreneur. Tel ce contrat de 1868, cité par Bechetoille dans son livre sur l'habitat de St Agrève, que nous reproduisons ici, pour mettre en valeur l'opposition des deux situations: là, le propriétaire résidant à St-Etienne, fait appel plus à un artisan-architecte qu'à un simple maçon, tailleur de pierre. En découle alors, certains aspects modernes de ce contrat, à savoir la garantie décennale ou le paiement au métré.

Cet arrangement fait aussi ressortir d'autres aspects de l'art de bâtir:

- Les plans d'avant-projet n'existent pas. On prend appui sur une maison existante pour envisager le futur bâtiment. Cela explique en grande partie, l'homogénéité (formes, dimensions, répartition des ouvertures, etc.) des habitations traditionnelles de notre région.
- Pour diminuer la pénibilité de certaines tâches, on trouve souvent un compromis. L'extraction des pierres, travail long et pénible, est souvent accéléré par la présence à proximité d'une carrière. Le taillage des pierres de façade est diminué quand on profite de la récupération des pierres dressées d'une vieille bâtisse.
- L'importance accordée à l'aspect extérieur de la maison (joints, "trafori", etc.) est primordiale. Aucune originalité architecturale n'est permise. En résultera un aménagement intérieure classique lui aussi, et qui ne sera du ressort, dans un second temps, que du seul menuisier.

Voici donc ce contrat fort instructif:

"Entre les Soussignés Monsieur Emile Duroux, ex-négociant et propriétaire rentier demeurant et domicilié à la ville de Saint-Etienne (Loire), d'une part,

Et le Sieur Pierre Laffont maçon demeurant et domicilié au Bourg-Lestra, lieu de fenière de Saint-Agrève d'autre part,

A été fait et convenu ce qui suit, sous une mutuelle acceptation.

Ledit Sr Laffont en sa dite qualité, s'engage envers ledit Monsieur Duroux, de lui construire et élever, une bâtisse au levant et à la suite de son ancien bâtiment (...) et situé au Ventor, commune du dit Saint-Agrève, de la grandeur que le pourra ledit Mr Duroux avec le nombre d'ouvertures, portes ou croisées qui lui conviendront et de la grandeur qu'il exigera et de commencer la travail fin Avril prochain pour être entièrement terminé fin Juillet d'après; sous peine de tous dépens, dommages et intérêts.

Ledit Mr Laffont s'oblige encore de faire la dite construction ou bâtisse, en pierre de taille, bien à l'équerre avec des bons joints et enfin conforme à la maison de Mr Brottes, instituteur à Saint-Agrève, laquelle servira de modèle, tant pour ledit Mr Duroux que pour le Sr Laffont à l'époque et au moment de la réception de la susdite bâtisse, que le Sr Laffont s'oblige et s'engage de répondre à ses périls et risques pendant le cours de dix années à partir du jour de la réception, comme aussi de faire les murs unis et de ne faire dépasser aucune pierre que l'on appelle vulgairement trafori, c'est-à-dire de rendre les murs non seulement unis mais d'aplomb.

Ledit Sr Laffont demeure chargé et à ses frais de l'extraction de la pierre seulement et non du sable nécessaire à la bâtisse comme aussi de la main-d'oeuvre, seulement que ledit Mr Duroux sera tenu de rendre le tout à pied d'oeuvre, se réserve encore ledit Mr Duroux d'employer pour ladite bâtisse les chaux, mortiers, terre grasse ou tout autre qu'il jugera à sa convenance, pour l'emploi de la dite construction.

Les pierres à extraire ainsi que le sable seront pris aux carrières indiquées et désignées par ledit Mr Duroux à la distance d'environ cent cinquante mètres de la maison à construire et dont ledit Sr Laffont en a déjà pleine et entière connaissance.

Enfin lesdites parties étant parfaitement d'accord, sont convenus qu'une fois la bâtisse faite, reçue et mesurée, ledit Mr Duroux la payera au dit Sr Laffont à raison de douze francs cinquante centimes les quatre mètres carrés.

Les parties conviennent de plus que ce qui sera démoli des deux chantiers de l'ancienne maison et ensuite rebâti sera payé au dit Sr Laffont à raison de six francs les quatre mètres carrés (...).

Fait à double original le dix neuf octobre mil huit cent soixante huit. (...)"

1846

Cette année, l'hiver a été des meille(u)rs, sans naige ni presque de gelées. Les personnes ont pres(q)ue bêcher et labourer tout le temps en janvier, février, et mars. Le mois d'avril était un peu mouillé au commencement. Il a tombér de la naige, le 18, tout le jour, bien fortement mais il ne gelait pas en sorte qu'il en fondait continuellement. Le bled est chèr. Il s(')est vendu à Tence, au commencement de ce mois, 5 F. 70 c. et presque tout l'hiver 5 F. 50 c. environ. A présent, on le vendait à Tence, le 17, 5 F. 40 c. le plus haut prix. Les pommes de terre 1 F. 80 c. Elles continuent à se pourrir depuis environ 4 ou 5 ans en sorte que dans la haute montagne 142, ils n'en ont point pour ensemenser. La graisse se vandait extrèmement à St Agrève. Des paires de boeufs qui n(')était pas des plus grands, se sont vendus plus de 2000 F. la paire. Des moutons plus de 100 F. la paire. Nous avons comencé à batir le cabinet de derière le feu, le 1 avril. Il était presque fini le 17. Les macons v ont fait 26 journées et demi. Il en restait une journée environ que nous ferons. Prix des journée 24 s¹⁴³. Le printemps a été un peu pluvie(u)r, mais il faisait des jours fort chauts. Le 14 juin, il a tombé une forte grêle avec orage qui a beaucoup fait de mal aux blés, à Mazelgirard sur tout d'enhaut notre terre ditte du curé¹⁴⁴. Le bled à été bien endomagé. Le fermier du Pin et d(')autres, ont eu bien du mal. Le mont a été endomagé, aussi.

L'outillage agricole n'a fait de substantiels progrès qu'à partir de 1850. Les outils spécialisés dans le travail de la terre étaient la bêche, la pioche et l'araire en premier lieu. Les progrès consistèrent surtout dans une plus grande utilisation de l'acier dans les parties en contact avec la terre.

Les araires ne permettaient pas des labours profonds, seul le bêchage faisait un travail correct de la terre mais était évidemment peu rapide.

¹⁴² Lire encadré page suivante.

Depuis la Révolution, la pièce de cinq centimes est populairement appelé le "sou" du fait que son rapport au franc rappelle les divisions des monnaies de l'Ancien Régime: 20 sous dans un franc. « 24 sous » représentent donc 1 F. 20 c. soit le même prix qu'en 1845.

¹⁴⁴ Voir en bas de page, note n°81.

Le Masourtet sur tout. Le fermier des domaines de feu Mr Dechamps a eu bien du mal. Le Pin du Chambon a eu du mal aussi, ce même jour quelque peu Mendigoules et à Joux aussi. Puis vers la fin du mois de ju(i)llet, il a aussi tombé de la grêlle d'une grosseur que les vivants n'avait pas vu de pareille. Il y en avait de la grosseur des pomes de pin quand ils sont ouverts. Ce(s)t orage a fait du mal au Crouzet, la Bruyère, Charrer(i)alles, etc. mais pas ici, et elle en fit moins à cause qu(')il ne faisait point de vent. Le Bourg(h)ea et Astier ont eu aussi un peu de mal. Les chaleurs ont été fort pénétrantes pandant l(')été. La récolte a été petite en bled et en pomes de terre. Ces dernières se pourissent quelque peu. Le bled se vent à Tence 6 F. et plus. Des fortes pluis ont tombés le 15, 16, et surtout tout le 17 octobre. Les rivières sont devenus extrèmement fortes içi, mais surtout du cote du Pin qui ont fait des grands maux. Plusie(u)rs ponts ont été enportés de ce coté¹⁴⁵. Au mois de décembre, il a bien tombé de la naige et embarassé les chemins. Le bled est bien cher. Il se vent de 7 à 8, 9 francs.

¹⁴⁵ La Loire connaît une inondation sans pareil. Le pont de Retournac fut emporté. Le 21, à Orléans, les eaux étaient à 6,50 mètres au dessus de l'étiage. Deux cents maisons disparurent à Roanne, 4 km de voie ferrée furent emportés vers Tours.

A partir des années 1840, la chronique Deschomets mentionne la mauvaise qualité des pommes de terre et l'attribue à une maladie. Le problème est grave, car vu l'importance de la "truffe" dans l'alimentation paysanne, des possibilités de disette ou de famine pouvaient en découler. Quelques années plus tard, quand la maladie atteint les zones de production ponote, une commission de la Société d'Agriculture de Haute-Loire, est chargée du problème. En mars 1846, au nom de la commission, M. de Brive remet les conclusions suivantes:

"1/ L'invasion de la maladie fut constatée dans les premiers jours de Septembre; on s'en aperçut au dessèchement des fanes;

2/ Les tiges étaient dans un état normal avant l'invasion. Le mal a paru attaquer d'abord les parties les plus tendres de la tige en couvrant les feuilles de taches noiratres. La température, depuis la plantation jusques à la récolte, a été généralement pluvieuse et fraiche.

3/On n'a pas remarqué que les différentes natures du sol ou du sous-sol, que la pente et l'exposition aient eu une influence sensible sur les diverses phases de la maladie.

4/ En ce qui concerne l'état de la fumure spéciale, de l'amendement et de la culture qui a précédé, la pomme de terre est constamment et abondamment fumée; elle est généralement cultivée comme récolte sarclée, suivant et précédant une céréale.

5/ Les pommes de terre sont sémées sur une terre labourée ou bêchée avant l'hiver. Elles sont plantées à l'araire et à la distance de 2 centimètres par certains cultivateurs, et de 40 par d'autres. Le buttage se fait l'araire; les uns se dispensent du binage, les autres binent seulement une fois et lorsque les tiges ont acquis 10 cm d'élévation.

6/ On a remarqué que toutes les variétés tardives ont été atteintes également par la maladie.

7/ Dans nos pays, la jaune hâtive a été seule préservée.

8/ On a évalué généralement la perte des tubercules au moment de la récolte à la quantité du tiers au quart. On a observé que les agriculteurs qui ont mis en pratique les conseils donnés par la Société, relatifs à l'emmagasinement dans des locaux aérés, ont conservé leurs pommes de terre dans un état satisfaisant.

9/ La récolte, sans faire la déduction des malades, a été un peu au dessous de la moyenne.

10/Les tubercules atteints de la maladie, mais non entièrement gâtés, ayant été donnés cuits aux bestiaux, on n'a pas remarqué que les bêtes aient eu à souffrir de cette nourriture; cependant ils ne se sont pas engraissés comme les années précédentes.

13/ L'homme n'a pas paru souffrir de l'usage des pommes de terre, bien que les saines aient semblé généralement moins bonnes que dans les années précédentes.

14/ La frugalité des habitants des campagnes et la douceur de l'hiver qui a permis le travail aux classes ouvrières, ont rendu moins sensible la perte des pommes de terre. Par ces motifs sans doute l'administration n'a conseillé l'usage d'aucune substances alimentaire pour remplacer la pomme de terre. Si le fléau venait à sévir de nouveau, les carottes et les betteraves dont l'usage tend à se propager dans le département pourraient aider à la subsistance de la classe ouvrière.

15/ Afin de mieux assrer la production des tubercules en 1846, quelques cultivateurs ont pris de sages précautions. Beaucoup ont essayé la culture hivernale. Généralement on est disposé à choisir la semence parmi les tubercules les plus sains.

16/ Le prix des pommes de terre a triplé, et il augmentera probablement encore à l'époque de la semence.

17/ On n'a pas souvenance dans le pays qu'un fléau semblable ait jamais attaqué les pommes de terre."

1847

Le mois de janvier a été bien beau sans froit, aussi que le commencement de février. Et ce dernier était plus froit vers la fin, mais le mois de mars a été extrèmement froit et sec, sans pre(s)que point de naige. Le bled se vent à Tence, de 9 à 10 et même plus, en février. Il n(')a pas beaucoup (plu) de même jusques à la moissan. Les gerbes ont été bonnes cette année, mais il y en avait peu. Il n(')a pas été de paille ni de foin à cause que le mois de mai a été fort sec. Et l(')on vent le foin 3 F. 75 à 4 F., et la paille 35 c. à 40 ct., au printemps de 1848.

1848

Cette année 1848, le mois de janvier a été asse(z) froit. La fin de février et le commencement de mars a été asser bon. Mais, puis en mars, il tomba de la neige qui a duré quelques temps. Une révolution a éclaté à Paris. Le 22, 23, 24 du mois de février qui à renverser le trone de Louis Philipe I^r et la France a été mise en république par ces évènement. Le sanc à couler à Paris et en d'autres villes. Le commerce est aboli par tout et vers la fin de l'année, il n(')était pas rétabli. On s(')est battu à Paris un autre fois 146, un peu plus tart, ou plusie(u)rs généraux et capitaines ont péri, mais les révoltes ont eu le dessous. Cavagnac 147 a mis la ville en état de siège. Les révoltes ont été exilés en grand nombre, et ce moyen à calmer leur fureur. Leur but était d(')établir le communisme. Plusieurs

le 22 juin, l'abolition des Ateliers Nationaux qui depuis 4 mois avaient été créé pour donner du travail à des milliers de chômeurs, entraînèrent une révolte dans les quartiers populaires de l'est de Paris. La répression fût sanglante. Du coté gouvernemental, on notera en effet, la mort du général Bréa, ainsi que celle de l'archevêque de Paris non mentionnée dans la chronique!

l'avance sur son principal adversaire: le général Cavaignac, ministre de la guerre, mis 4 jours pour rétablir l'ordre à Paris. Le 28 juin, il fut nommé chef du pouvoir exécutif. A l'élection présidentielle du 10 décembre, Louis Napoléon Bonaparte sera élu avec 5,5 millions de voix et plus de 4 millions de voix d'avance sur son principal adversaire: le général Cavaignac.

députés ont aussi péri pour s(')être dévoués à leur patrie. Cette dernièrre fois, on se battit aussi à Marseille pour le même but, et avec aussi peu de succès. Mais les révoltes firent tombé le gouvernement provisoire que la premièrre révolte avait établi, qui était en grande partie comuniste¹⁴⁸.

L(')été dernier a été bien chaut et la récolte tant en fourage qu(')en paille et bled a été abondante. Les pomes de terre, en médiocre quantité, mais bien bonnes, mais elles se pourrisent aux caves. Le bled se vent 3 F. et 3 F. 10 ou 15 centimes à Tence. Avant la St Martin, il bien tombé de la neige avec un grand vant d'auvergne qui a encombré les chemins par de grands tas de naige, qui y seront pour long temps en divers lieux.

1849

L('h)iver à été fort beau. Il n'à presque point tombé de naige depuis la Saint Martin ou le froit avait duré environ trois semaines. Les mois de janvier a été fort dous, presque sans geler. Février et mars aussi. Au comencement de ce dernier exepté, que(l)que gélés, aussi pas fortes. A la fin de mars, il a beaucoup tombé de naige qui a continué au premiers jours d'avril, mais il ne faisait pas froit et fondait. Le 5 et le 7, mais plus haut qu'ici, il tombait de temps en temps, en sorte que dans la montagne, il y en à pour quelque temps quoi qu(')elle fonde. Le reste de l'année a été fort bonne et favorable, à toutes les récoltes qui ont été abondantes. Le bled se vent à moins de 3 francs, 2 F. 90 c. à 2 F. 75 centimes. Le vin 6 sous le litre et ainsi du reste. Nous avons récolté 35 setiers bled apprès la semence. L'hiver a commencé d(')abort, apprès la St Martin. Il n'a pas, il est vrai, tombé bien de naige, et elle fondait apprès que(l)ques jours de froit, mais il en rétombait bientôt apprès. Enfin, l'hiver a été bien rigoureux en neige et en froit. Le givre

¹⁴⁸ Il faut dire que ce gouvernement avait limité la journée de travail (10 heures à Paris et à 11 heures en province), proclamé le suffrage universel, institué un droit du travail, aboli la peine de mort en matière politique, créé les Ateliers Nationaux pour endiguer le chômage, etc.

a bien abatu du bois, en divers lieux, en grand nombre de 1849 à 1850.

1850

Le 7 Juin 1850, il a fait un grand orage. Les ruissaux était devenus extrèmement gros surtout ceux du Riou et des Merles. Les ponts ont été enportés. Celui des Merles et un moulin à Vacheresses, le pont en bois de Blachon et une partie de la sci ont été emportés, de même qu'un petit pont au Mazet qui était n[a]euf. La rivière de Lignon a fait aussi des dégats, et la grêle, en plusieurs lieux. La plui a tombé pendant trois heures et à intervalles par torants. C(')était un jeudi. Les chemins ont été bien endomager par les eaux, et le jeudi suivant il a (a)ussi bien tombé de la plui. La récolte a été médiocre ici, et levée avec paine à cause des pluis. Il a tombé de la ne(i)ge apprès la St Michel qui a gaté en partie le reguin. Puis, le restes de l(')année a été beau. Nous avons récolté 26 setiers de bled et environ 12 métanes de petit, apprès la semence. Le bled se vent 3 francs, guère plus, ou 3 F. 5 et 3 F. 15 au 20 l.

1851

L('h)iver avait été dous et sans presque de naige jusques a commencement de février. Les premiers jours, il en a tombé abondament avec vent du midi, et pre(s)que douce. Il y en avait environ un mêtre par tout. Il a brisé une grande quantité de bois, ce qui à cause un grand domage ici, et surtout du coté de Saint Agrève. La récolte en a aussi bien soufert. Les blés on (é)té bien endomagés depuis St Bonnet jusques au dessus de Fay le froit. L'été n'a pas été bien chaut. Les pomes de terre ont sèché le 15 aout, et il en était bien peu et très mauvaises, et pourtant bien chaires. Le bled a bon marché à 3 F. 25 c. ou 3 F. 50.

L'iver avait comencé de bone heure. Il a tombé de la naige en bonne quantité après la Toussaints, qui a gaté un quantité de reguin, à cause qu(')elle a fondu trop tart et que d'autre neige est tombée peu de tempt apprès la fonte de celle la. En sorte que nous avons eu deux hivers. La dernière avant resté long temps. Le printemps a été bien froit et sec. Avril et mai ont passé presque sans plui, avec des fortes gelées. Puis, il est venu des plui qui ont fait un grand bien aux blés ou il y en a passablement, mais surtout la récolte printanière e(s)t des plus belles. L(')été a été bien pluvieux depuis la fin de juillet jusques à la fin d'aout. On a eu de la paine à lever la récolte. Les fourages ont bien manqué ici. Il en manque environ le tiers et plus haut, il s'en est pourri. Les pomes de terre ont sèché par la maladie à la fin d'aout. Elle se sont vendus à Tence jusques au prix de 2 1/2 et plus. Le bled 3 F. 90 c. plus ou moins. Il a tombé apprès la St Martin environ un pied et demi¹⁴⁹ de naige douce qui a rompu un peu de bois, mais elle a fondu bientôt apprès. Le reste de l'année a été fort beau sans, et presque sans, gélées. Nous avons récoltés 43 setiers bled, seigle, bon ou petit, après la semence qui est d'environ 7 setiers. Le bled nouvau se vent environ 3 F. 50 ou 60 centimes. Le vieux était meille(u)r et se vent un peu plus.

1853

Le beautemps a continué. Il a tombé un peu de naige douce par le vent du midi qui a fondu de suite. Elle tombait le 24 et 25 janvier, à intervalles seulement. Les cochons se vendent le 21 à Tence, 45 première qualité, pois métrique. L(')an passé, 29 et 30, même pois. Il avait fait bien beautemps jusques au milieu de février, mais alors, il commenca à faire froit puis, ensuite, il tomba beaucoup de naige avec un grand vant du nort, puis quelques jours de doux m(a)is il y avait de grandes congères et le pays bien enbarassé. Puis, encore au milieu mars, il burlait

extrèmement pendant plusieurs jours, en sorte qu'il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu de si grands tas de nêge, ici, dont le pays en a été bien enbarassé. Depuis la dernière partie de février jusques à la première partie du mois d'avril, il a passé peu de beaux jours. Et un temps de pluis a commencés avant la fin de ce mois, et qui a continué jusques au 15 du mois de juin. Dans tout ce temps, il a passé bien rarement deux jours de suite sans ple(u)voir, et surtout au mois de mai, et juin, à la première partie, il a plu presque tous les jours, une partie du jour, en sorte que la terre est bien mouillée. A la montagne, on n'a pas pu encemencer toute la récolte du printemps, et ce qu(')ils ont encemencé à été mal arangé. Les pomes de terre ne viennent pas ou viennent mal, même les premières plantées, et l'on assure qu'il y en a beaucoup qui ont resté en terre six semaines, qui n(')ont pas germé du tout. Les fe(u)illes des serigiers 150 sont mortes quoiqu'il n'ait pas géllé. On pense que c(')est l'effet de la plui ou des brou(i)llars, ou bien peut être la maladie comme aux pomes de terre et aux vignes...

Le bled se vent à Tence, 3 60 c., plus ou moins selon la quantité. Les pomes de terre 2 30 c. ou 40. Le vin est cher aussi; on le vent à Tence 70 F. la pièce. Il a tombé de naige de bon heure, avant la St Martin, et elle a reste long temps à cause des fortes gélées, mais enfin, elle s(')est fondu.

(1854)

Mais peu de temps apprès, il en a encore tombé avec un grand vant très froit du nort, en janvier 1854.

Et puis, il a continué à geler fortement. Puis, à la fin de mars et une partie du mois d'avril, le temps était clair et la naige fondait le jour, et il jelait fortement la nuit. En sorte que les bleds ont été fortement endomagez dans nos contrées. Le 23 et 24 avril, il a tombé un peu de plui apprès que le vent eut soufflé que(l)que temps, mais le 25, il faisait un temps de naige avec un fort vant du nort bien froit, et il a jélé fortement

¹⁴⁹ Soit environ 45 cm.

¹⁵⁰ Lire: "cerisiers".

pandant quelques nuits. Ce qui à cause un grand domage aux bleds dans les lieux ou il y avait des épis, en sorte que le bled se vendait à Tence, la foire du 29¹⁵¹, 7 et 7 F. 40 centimes le métan[e]. Près de 2 F. de plus qu'à l'ordinaire et auparavant. Le bled a continué d'être cher pandant les mois de mai, juin et ju(i)llet, jusqu'au 11 que je notte. Les prix ont varié de 7 francs à 6 F. 40 centimes à Tence. Le temps à été fort pluvieux pandant ces trois mois, au moins jusques au 11 ju(i)llet. Les fourages qui se trouvait faucher du coté de d'en bas, à St Etienne, se sont pouris. On dit que le bled se gate aussi la ou il est moisonné. Et si la plui continue, le prix du bled se maintiendra, et même il l(')a fait au poi par tout de 6 F. 30 c. à 7 F. A cette époque, le 12 ju(i)llet, on dit que la récolte en froment est abondante par tout... Ici, la récolte s'est très bien arangée. La chaleur est venue à propos, pour les fourages. On moisonnait ici, le 15 aout, et ce jour, il a passablement tombé de la plui, et puis apprès, est venu une forte sécheresse sans aucune plui jusques au 9 octobre, que la terre a été un peu arosée. Puis le 12, il pl(e)uvait aussi avec un fort vent du nort. Une partie des bleds n'avait pas pû jermer à caus(e) que la terre était trop sèche. Le bled a maintenu son prix à 7 et à 7 F. 70 c. à Tence. Les pomes de terre 3 F. 50 et 4 F. La récolte en à été fort petite. La maladie en avait tué une grande partie étant en fleur et puis, la sécheresse est venu ensuite. La récolte du bled a été aussi fort petite. Nous n(')avons eu que 14 setiers de bled en tout, apprès avoir encemencé. Les bled est au méme pris environ, au mois de décembre. Le temps est variable, du froit, de la nège et du doux. Le 19, il faisait un fort vent du nort qui tourmentait fort la naige qui tombait.

1855

L'hiver n'a pas été bien bon. Le printemps n'a pas été des plus dous, mais pourtant passable. L(')été ordinaire. L'automne de même, mais il a fait de fortes plues qui ont fait du domage,

¹⁵¹ Foire de Tence du 29 avril.

1856

Cette année a commencé par un tempts doux. Les premiers jour de janvier, il à fait un fort vant avec une forte plui qui à grossi fortement les rivières, et le vant à abatu bien du bois, puis le temps à été beau et sans orâge. On continue à apporter du bled étranger¹⁵² aux marchés du payes, et il est toujours cher quoique modérament. Ce[s]t hiver a été des plus dous qu'on ait jamais vu dans le payes. Les blés et les prés était den un état excellants. A la fin d'avril, il a fortement plu avec vant du midi puis apprès, le vent s(')est tourné, et il a fortement gélé les 2, 3, 4, 5 may. Et le 4, il tombait de naige avec fort vant norts. Les blés n(')ont ici que fort peu d(')épis encore. Le bled avait diminué. Les prix à Tence était le meilleur à 4 F. 50 c. le double décalitre. Nous avons seulement 18 setiers apprès la semence. Les gerbes était mauvaises.

1857

L'hiver n'a pas été bon. L'automne avait été asser bonne mais au mois de janvier, surtout environ le 21, il a tombé plus de 2 pieds¹⁵³ de naige au dessus de celle qu'il y avait en congères et elle à resté longtemps. Il à tué les blés aux lieux bas et entre les bois, surtout au Mazelgirard et Salettes, etc. De vacharesses en aut(r)e y n'i a point du mal. Le printemps a été un peu bon et un peu mauvais. Le bled se vent à Tence 4 F. 60 c. et 4 F. 75 c. au mois d'avril, le double décalitre, apprès le 20

¹⁵² Comprendre : « d'une autre région ».

¹⁵³ Soit environ 65 cm.

du mois. La fin d'avril a été bien froit, surtout la dernière semaine. Gelait extrèmement. On dit qu'il à fait bien du mal au bas pays, aux arbres et on craint aussi, pour les bleds ou il y avait des épis. Le 1 mai, il a tombé de naige en s(') adoucissant un peu. Le beure se vant 22 sous¹⁵⁴, à Tence.

La récolte à été plus abondante qu'on ne croyait. Les gerbes était extrèmement grénées. Nous avons eu plus de 30 setiers de bled, ancienne mesure. Le tempts a été asser beau mais très sec en été¹⁵⁵.

1858

L'hiver à été sec et bien gelent, mais sans de forts vents, et peu de naige, ce qui à fait qu'il n a pas été mauvais. La récolte ivernable avait très belle aparance et venait bien, mais au mois de may, il est venu des fortes gélées qui ont fait baucoup de domages en nos quartiers, aux meilleurs fonts. Et puis, tout près de la moisson, une petite grêle qui a emporté environ la semence par ici, jusques à la Vallette. En sorte que les gerbes n'était pas bien bonnes. Nous avons eu 28 ou 29 setiers de bled seulement. Cette année a été fort sèche 156. Les fontaines avait tari en grand nombre et les ruisseaux était presque sans (e)au, une bonne partie de l'année. Cependant, il pl(e)uvait quelque peu, de temps en temps, qui arosait la superficie de la terre, en sorte qu'il v a eu une grande abondance de pomes de terre et très bonnes, mais il est venu de fortes gélées à la Toussaint. L'espace de huit jours, avec le vent du nort, très fort et si froit, que les anciens ne ce souviennent pas d'avoir vu le parail froit à paraille époque. Et un grand nombre de pomes de terre ont été gélées, surtout du coté d'Ysseingaux et ailleur, ou elles n'était pas encore arachées, même en pays chot. Les raves et les chous ont été gatés partout ici. Le bled n'est pas cher à 2 F. 60 c. ou 2 F. 80 c. le double décalitre. Le fourage est très cher

¹⁵⁴ Soit 1 F. 10 c.

1859

L'hiver de cette année n'a pas été mauvais. Il y a eu des gélées asses fortes, mais peu de naige. La récolte en bled à été abondante, mais les pomes de terre ont bien manqué à cause de la grande sécheresse pendant l(')été, et qui avait fait tarir un grand nombre de fontaines dans nos cartiers. Il y a eu asser de fourage, ici, mais très peu de reguein. Cela nous fait deux années de sécheresse, mais celle cy a été encore plus sèche que l'autre 157. Le bled n'est pas cher. Il se vent environ 2 F. 50 c. le double décalitre, à Tence. Les pomes sont chères et se vendent 2 F. 25 c. le double décalitre, ce qui fait 2 F. 50 le métene. Le dernier mois de l'année a été bien froit, et burlait par un fort vent du nord. Nous avons récolté environ 30 setiers de bled apprès la semence, de bonne qualité.

1860

Le mois de janvier a été très bon. La naige a fondu, mais février et mars, ont été frois et venteux par le nord, et aussi de la naige en grandes congères. Avril n'était pas froit au commencent mais le 19, et surtout le 20, il faisait un fort vent du nord très froit et de la naige qui a rempli les chemins. L'année en général a été fort pluvieuse. On a eu bien de peine à faire sécher la récolte, et le tout a été très ma(l) arangé faute de chaleur tant le foin que le bled. Surtout dans la montagne ou tout a été entièrrement gaté en divers lieux, tant le bled que la récolte du printemps dont une grande partie n'a pas pu parvenir à maturité, faute de chaleur. L'automne a été aussi bien pluvieuse ce qui a fait que les semailles nont pas bien germé, et les bleds sont petits. La récolte était asser abondante.

¹⁵⁵ La Seine à Paris s'abaisse de 35 cm. en dessous de la côte de 1719.

¹⁵⁶ La Seine à Paris s'abaisse de 75 cm. en dessous de la côte de 1719. En juin, la température atteint 35 °C. dans le Centre.

Le mois de juillet est le mois qui a eu la plus forte moyenne thermique du XIXème siècle. Les maxima ont atteint 36° à Paris, Tours et Lyon, 37° à Marseille et 41° à Montpellier.

Nous avons eu 30 setiers de bled apprès la semence, mais de qualité inferieure aus autres années. Le bled n'est pas chèr. On le vend à Tence, environ 2 F. 50 c. le meilleur de cette année. L'hiver n'a pas commencé mauvais. Il a tombé peu de naige et qui a bientot fondu. Cette année, il est mort un grand nombre d'enfants du Croup¹⁵⁸, et même des adultes.

Jusqu'à présent, les différentes maladies relatées dans la chronique étaient des épidémies à caractère nationale (choléra et peste). Ici, apparaît la première et l'unique mention de maladie ayant touché le hameau, chose d'autant plus étonnante qu'à cette époque, les maladies étaient bien souvent synonymes de morts en nombre. A Mazelgirard, hameau d'une centaine de personnes, on peut recenser sans recherche approfondie, des décès de rougeole (1856), de la petite vérole (au moins 4 morts en 1842), de la typhoïde, etc. Cette dernière fut même la cause du décès de deux membres de la famille Deschomets (Marie Isabeau, le 11 octobre 1862 et Jeannette, le 9 décembre 1869).

Or, cette réalité valait pour l'ensemble de la campagne. Nos archives départementales conservent un dossier important sur l'épidémie de "grippe" de Champclause en avril et mai 1852, qui inquiéta apparemment bien plus les autorités ponotes que l'habitant de Mazelgirard. Certes, Champclause est à une dizaine de km, mais tout de même... Quand en 1832, un orage de grêle s'abat sur cette commune, Deschomets le signale bien!

De même pour le hameau voisin de Mascourtet. En 1846, la grêle qui y tombe est répertoriée dans la chronique mais pas un mot quand trois ans plus tôt, une grave épidémie s'y déclare. Un rapport médical en date du 7 juin 1843 adressé au sous-préfet d'Yssingeaux, par le docteur Mouret, permet d'évaluer le danger réel pour les habitants de Mazelgirard. Voici ce rapport qui a l'avantage de nous donner de nombreuses indications sur l'atmosphère qui entourait ces moments douloureux.

"Je me suis transporté à Mascourtet dans la commune de Tence, et bien que déjà la terrible maladie qui y règne est fait beaucoup de victimes, il restait assez de misères à soulager pour que l'envoi d'un médecin ait été considéré par ce pauvre village

138

Laryngite de nature diphtérique qui peut entraîner la mort par asphyxie. Cette maladie touche surtout les enfants.

comme un grand bienfait, un élan de reconnaissance s'est élevé vers l'administration bienveillante qui secourait ces infortunés: je suis heureux, Monsieur, de vous en transmettre l'expression.

J'ai trouvé dans ce village, composé de 8 ou 10 chaumières, une quinzaine de malades de tout age et de tout sexe. 11 cadavres avaient été succesivement emportés du village les jours précédents. Une de ces maisons est restée vide la famille entière a succombé. Ces onzes décès et les 15 malades existants présentent un total de 26 épidémiques. L'invasion s'arrêterat elle là?

Cependant ce chiffre représente la moitié de la population.

Le caractère de cette maladie n'a rien du merveilleux que lui attribuaient les bruits publics. C'est une fièvre typhoide avec prédominance des symptomes cérébraux (fièvre adéno méningée); Son intensité est grande et son danger prouvé par le chiffre toujours croissant de la mortalité toutefois la pauvreté des habitants de ce lieu les ayant mis dans l'impossibilité d'avoir les secours nécessaires cette cause a du certainement faire monter ce chiffre au dessus de ce qu'il est été avec des soins convenables administrés à temps.

La contagion de cette grosse épidémie est ici mise hors de doute (ainsi que nous l'observons ailleurs depuis de longues années) les jeunes filles surtout ont été atteintes au moindre contact qu'elle ont eu avec les contagionnés, bien que quelques unes ne se fussent arrétées dans le village que pendant quelques instants. ce fait au reste n'est pas particulier à l'épidémie des Mascourtet nous l'avons souvent observé et constaté.

J'ai aussitot, selon votre autorisation, organisé quelques secours. J'ai été admirablement secondé par Monsieur le curé de Tence dont le zèle seul égale la phylantropie. Déjà par ses soins des secours efficaces étaient distribuées, des soeurs de St Joseph parcouraient le village avec des cruches de boullon et de tisane qu'elles distribuaient à ces malheureux.

Le plus grand embarras consiste dans l'impossibilité de trouver des personnes assez dévouées pour servir les malades. L'épouvante s'est répandu parmi les populations des environs. Le génie contagieux de cette maladie a justement éloigné de son foyer les généreux imprudents qui en approchaient. Les personnes chargées d'exiter le zèle de la charité publique ont du s'abstenir devant ce danger: les femmes, jeunes, surtout, eussent infailliblement succombé: c'était les envoyer a la contagion et peut etre à la mort.

Cependant j'ai rassuré les personnes agées, en assurant que le danger pour celles qui auraient passé cinquante ans était a peu près nul. Sur cette affirmation de ma part Monsieur le Curé s'est occupé de suite de cheretier les secours de ce genre. Une famille entière, père, mère et enfant gissent ensemble sur de mauvais lits sans autre secours que celui que leur donne une personne passant de temps en temps pour humecter leurs lèvres d'un peu d'eau.

A cette occasion, j'éprouve le plus grand plaisir à vous citer la conduite généreuse de trois hommes qui ont presque a eux seuls, pendant les premiers temps fait tout le service des malades: ils les soignaient les veillaient et dans les moments libre de la journée ils ensemençaient les pommes de terre seule ressource avenir de ces pauvres gens ce sont les nommés Pierre Tavernier, jean Tavernier, et Paranier. Le premier de ces trois le plus dévoué, Pierre Tavernier est facteur de Tence à Fay le Froid, il a veillé durant quatorze nuits de suite des parents malades en même temps qu'ils donnaiet des soins a tout le village dans des rondes de nuit pendant lesquelles il allait donner à boire a tous les contagionnés ce qui ne l'empêchait pas de faire sa poste pendant le jour. Aussi il est tombé malade à son tour atteint d'une fluxion de poitrine grave. Je l'ai vu malade à Tence.

Selon votre autorisation j'ai organisé quelques secours. J'ai fait délivrer sur des bons de ma main, les médicaments nécessaires un peu de viande pour faire du bouillon aux malheureux, un peu de pain islane pour les convalescents. Tout cela avec la discrétion un peu parcimonieuses qu'impose nécessairement l'emploi des fonds publics, n'étant pas d'ailleurs parfaitement fixé sur mes pouvoirs en pareil cas. (...) J'espère que les soins que vont recevoir les malades diminueront sa gravité, en même temps que les précautions désinfectantes que j'ai prises, les fumigations chlorurées que j'ai fait adopter."

Que dire alors de l'ignorance de ces différentes épidémies locales, par les Deschomets. Un certain fatalisme ou une négligence volontaire, un manque d'intérêt lié à la banalisation de la maladie ou un manque d'information? Certes, l'observation du temps était plus facile et moins intimiste que ce qui se passait à l'intérieur des foyers. De plus, la mauvaise communication entre les zones protestantes (Mazelgirard) et catholiques (Mascourtet et Champclause) peuvent expliquer l'oubli de certaines épidémies. Il n'empêche que la non indication de ces maladies est révélatrice d'une société assez dure, faisant peu de place à l'apitoiement.

1861

Janvier a été pre(s)que sans naige, mais il a bien géllé sur tout les nuis, et il faisait soleil le jour. Février à été plus doux et a fait bien beautemps jusques au treize de mars qui burlait passablement bien. Il a encombré les chemains, mais le temps s'est arangé cy tôt apprès et la naige sen va. Puis le temps à été très beau. Avant la fenaison, il a tombé pasablement de la plui mais apprès, il a fait une grande sécheresse. Cependant avant les semailles, il a pleu un peu, en sorte que le bled a bien germer et apprès le sec a continué. Toute la récolte s(')est bien rangér et il y en a eu passablement. La grêlle fit bien du mal en haut du Mazet jusques au Mézenc, et du cote d'(H)Ugons. Il a fait bien bautemps et sans ne(i)ge jusques à la fin de l(')année.

1862

La sécheresse a continué en jeanvier et février. Le temps a été fort beau, à moins d(')une semaine en février qu'il gelait bien. Et nôtre fontaine avait entierement tari et on n'avait que celle du Triau^{ĭ59} qui donnat de l'(e)au. On n'avait jamais vu les fontaines si taries à cette époque, et en tous lieux. En bien des endroits, il falait aller fort loin pour abreuver les bestiaux. Mais le mois de mars est venteux et a ammené de la plui douce par le vant du midi. L(')année à été passablement bonne, cependant les patures sèches ont manqué de plui et il y avait peu d('h)erbe. Mais la récolte en paille a été des plus fortes, mais les jerbes n'ont pas été bien bonnes, ici. Le bled n'est pas cher et se vent 2 F. 50 ou 2 F. 75 c. le double décalitre. Nous avons eu environ 30 setier bled mesur ancénne. Il a tombé baucoup de ne(i)ge douce apprès des fortes pluis par le vant du midi, apprès la St Martin. Mais elle a fondu prontement en sorte que les (e)aux était très abondantes. Et le temps a été beau jusques à la fin de l'année.

¹⁵⁹ Nom d'une source en bas de la propriété des Deschomets.

Cette année a commencé par un temps doux. Et il a fait un fort vent quelques jours puis de la plui. Mais surtout, il à tombé une grande quantité de ne(i)ge douce par le vant du midi qu'il à abatu une quantité extraordinaire de jeune bois pin aux bois du nord, vers la fin de mars¹⁶⁰. Il a aussi bien tombé de nège par le vant du nort qui a rempli les chemins. La ne(i)ge a endomagé les blés ce qui a fait qu'il n'est pas baucoup de paille, mais les gerbes ici, était asses bonnes. Nous avons eu environ 29 setiers de bled ancienne mesure. Il a été peu de reguin au cause de la sécherre(sse) de la fin de l'été. Le temps a été bau jusques à la fin de l'année. Le bled se vent 2 F. 5 ou 10 c. le double décalitre.

1864

L'hiver, cette année, n'a pas été des bien mauvais, cependant il a passé quelques jours bien froits. Il n'a pas beaucoup tombé de naige jusques vers la fin de l'hiver. Alors il en a tombé passablement mais qui n(') a pas fait du domage. Le printemps à été beau. Cette année a été pourtant une de celles qui donnent des jélées souvant, en sorte qu(')elles ont causé du domage à la récolte dans les lieux bas, surtout au dessous de Tence ou il y a des personnes qui n'ont presque rien récolté en bled. L'été à été fort sec mêm(e) bien plus que l'été dernier, en sorte que dans ces montagnes, bien peu de reguin. Un(e) grande partie des fontaines avait tari, et peu de pomes de terre (à) cause de la sécherresse et des jelées qui sont venus trop tôt. Ici, les gerbes ont été abondantes et bonnes. Nous avons eu 34 setiers de bled ancienne mesure, aprés les semences. Puis, à la fin de septembre, il est venu des grosses pluis qui ont bien

Dans L'hebdomadaire "La semaine d'Yssingeaux" du 31 janvier 1863, on pouvait lire la brève suivante: "Le 16 courant, une maison située au lieu de la Brosse, commune de Tence, s'est écroulée sous le poids de la neige. Par bonheur providentiel, les habitants de cette demeure se trouvaient au dehors au moment où elle s'effondrait."

arosé la terre et fortement grossi les rivières, mais le temps a été beau et presque san naige jusques à la fin de l'année.

1865

Cette année, l'hiver n'avait pas été mauvais mais les mois de mars, avril, il y a eu passablement de ne(i)ge et beaucoup de froit, et même jusques en may. Mais une fois le bautemps arivé, il a continué sans gélées. Mais l'été a été extrèmement sec et il n'i a eu que bien peu de fourage. Il y avait du près à la montagne qu'on ne pouvait pas faucher, et le betaïl souffrait de la faim et de la soif, en certains endroits. Mais enfin, vers la fin de ju(i)llet, il est venu de la plui, et au comencement d'(a)out, qui a fait venir de l'erbe pour le bétail, et même nous avons eu abondament de reguin. Apprès, la sécheresse à continué en sorte que la semence ne pouvait pas germer en divers lieux mais apprès la St Michel, il est tombé de fortes pluis avec le vent du midi qui ont fait jaillir les fontaines que le sec avait taries. Et même ces fortes pluis ont causé de grands dommages dans l'Ardèche, surtout du cotée d'Anonai, puis le temps a continué dêtre très bau jusques à la fin de l'année. Les gerbes son très bonnes, mais la paille a manqué à cause du sec, et se vent jusqu'a 2 F. 50 c. et plus bas 3 F. Le foin se vendait à la récolte, 5 francs le quintal. Le bled est au pris de 2 F. 60 c. environ. Nous avons recolté cette anée, 39 sétiers et demi de bled apprès la semence, ancienne mesure de Tence.

1866

L'hiver, cette année, n(')a pas été mauvais en neige ni en froit. Le printemps a été asser bon mais il a fait des jelés qui ont fait du mal aux blés, aux lieux bas. L(')été a été plus umide que sec. Il ni a pas eu de chaleurs au mois d(') aout, que deux ou trois jours de suite. On a eu une récolte très abondante de fourages ainsi que de paille, et les gerbes était pasablement bonnes. La ou la gélée n'avait pas donné, il est (a)ussi passablement de reguin. Les pomes de terre ont soufert de la maladie en divers lieux. La grêlle avait faits bien de domage du coste du Flasier et du Mazet, de St Agrève et aux environs,

avant la récolte. Le vent souffla fortement que(l)que jours au mois de septembre, et le 24, il a tombé une plui diluvienne du coté des Fauries, la Cheza, et dans toute la montagne. En sorte que les ruissaus et la rivièrre de Lignon était devenus extraordinairement débordées ayant enporté plusie(u)r moulins et autres usines. Lignon était presque aussi forte qu(')en 1839. Des ponts et des planchis ont été enportés. On dit que du coté du Pui, le mal est encore plus grave et aussi que l'Al(l)ier a fait des grands ravages. Le reste de l'année a été très bonne et n'a presque pas tombés de nège ni gèllé. Cette année, nous avons eu 34 setiers bled ancienne mesure. Les gerbes n'ont pas bein rendu du bled. Il est à Tence, au prix de 2 F. 60 ou 70 centimes le double décalitre.

1867

Le temps avait été fort bau, mais avant le 20 janvier, il tomba durant deux jours un grande quantité de naige par le vent dit auvergnasse. Mais le temps ne fut pas froit et fondit rapidement en sorte qu'au commencement de février, il ni en avait point. L'iver avait été très beau, mais le temps se déranga, et apprès des pluis, il ariva que le 22 may, et le 23, il tombait de la neige. Et même, il gela dans les hauteurs, mais la nuit du 23 au 24, il gela fortement, et celle du 24 au 25 fut la plus terrible. La feu(i)lle des frênes a été complettement gelée. Les blés ont été fortement endomages, vu qu(')ils commencait ici, à fleurir. Nous n'avons eu apprès la semence, que 13 setiers de bled en tout, malgré qu'il v eut baucoup de paille. Le ble qui était à 56 sous 161, est arivé si tôt à 3 F. 50 c. le double décalitre. Le 3 octobre, il tomba de ne(i)ge qui fondait mais le pays était pre(s)que toujours couvert. Le 4, de même, et la nuit du 4 au 5, il gèla fort, ainsi qu'une partie du 5. Puis l'hiver a été bien froit et très long. La première naige que le vent avait entassé en grandes congères, a resté bien longtemps. Le blé a toujours

augmenté. Le mauvais hiver a gaté les blés en divers pays, et même par tout il y a du mal.

1868

L'hiver a continué à être très rigoure(ux)s, et même le printemps n(')était pas chaut en commencent. Le 8 avril, le soir, à commencer d'être froit avec ne(i)ge. Le 9, il burlait et le 10 aussi, et les tas de ne(i)ge a embarassé les chemains. Le froit a continué jusques au 14. Au commencement de mai, le ble s(')est vendu à Tence 5 F., et même 5 F. 60 c., et à Iséngeaux¹⁶² 6 F. et moins. Le 9 juin, il a plu avec un fort vent du nort, et il tombait des flocons de ne(i)ge et blanchit les montagnes. Et ce vent a duré quelques jours avec un temps couvert. Le 18 et le 19 octobre, il a bien plu, et le soir du 19, il tombait de nège, et la nuit du 19 au 20, il en a bien tombé et il a gelé apprès de même. La nuit du 7 au 8 novembre, il a bien tombé de ne(i)ge avec un fort vent du nort et les chemins sont remplis de ne(i)ge. Le 8, il a burlé tout le jour, mais elle a bientot fondu. Mais pourtant, nous avions un peu de reguin qui a été gaté, mais le bautempt a duré jusques à la fin du l'année. Cette année il i a que peu de paille qui ont fait asser de gr(a)in, et le bled a diminué.

1869

Les mois de janvier et février ont ét(é) bin dous, exepté d'une semaine au commencement de janvier qu'il a jellé. On n(')a pas vu de plu(i)s. Bons ivers sans jéller, ni jour ni nuit, et sans presque point de nège. Le printemp a un peu tombé de ne(i)ge et fait froit. L(')été a été sec mais sombre. Il a tombé de la grèlle au mois d'aout, le cinq. Le seigle ayant été ramassé heureusement, mais le reste en à soufert. L'automne, il a tombé de la ne(i)ge environ la St Michel, et il a passé quelques jours qui n'éttait pas chots, et un temps qui varait en bon et mauvais. La récolte en bled a étté asses bonne. Nous avons eu 32 setiers

¹⁶¹ Soit 2 F. 80 c..

¹⁶² Lire: "Yssingeaux".

de blé puis le petit, apprès la semence et se vent à la Noël, environ 3 F. moins 2 ou 3 sous¹⁶³.

1870

Janvier et février, le temps à varié entre le froit, la ne(i)ge et quelque peu de bautemps. Le pays n'a pas été trop embarassé."

Postface.

Là, se termine le mémoire Deschomets.

D'un petit carnet ayant appartenu à Jean Sagnes, habitant à Moulin, sur la commune de St Voy, et aimablement prêté par ses descendants, la famille Valla de St Agrève, nous extrayons ce complément d'information qui s'inscrit excellement à la fin de la chronique Deschomets.

"L'an 1870, la France fut désolé par une chèsseres(se) qu'il fallut faucher le 24 juin et moissonner le 15 juillet quoique cela le blé était assez abondant et le foin valait 7 francs le quintal. Et dans plusieurs pays on tuait le bétail faute de foin et l(')on abandonnait les juments dans les places parce que l'on ne trouvait pas à les vendre. Les choux du Puy valait au pay 25 sous le paquet, et à Yssingeau 4 francs le paquet. Le 11 juille(t)

le vent matinal se mit à s(ou)efler si fort qu'il emportait le foin qu'il alait fauché, tant les sec que les rang. Il fallut le lier dans les près pour le mètre aux chars. Et les pays était tout en poussière que l(')on ne voyait pas les maisons de loin. Cela ressenblait à la neige en hiver, que le vent enporte et que l(')on ne voit rien. Le Rhone était venu si bas que l'on vit une pierre que de 300 ans l'on l'avait pas vu et ses mots écrits: "Quand vous me verez, vous pleurerez". Et on plantait des chous du Puy à 20 sous le paquet.

Le 15 juielles commence une guerre sanglante de la France avec la Prusse dons la France fut battu complètement. Elle avai ramacé tous ses hommes valides pour les arm(é)es. Les soldats qui se trouvait sous les armés furent tous fait prisonnier en Prusse à un nombre de 400 mille, et le reste fut tué. Puis le reste de l(')armé se conposait de vieux soldat qui avait fini leur comjet de 25 ans à 35 ans de mobile de 20 ans jusqu'a 25. Ceula souffrirent beaucoup de froid et de fain. De vieux garcons de 20 ans jusqu'a 40 sans aucune esemption, il n'avait reste que les borg(n)es et boiteux, mais les vieux garcons n'allèrent que jusqu'a Lyon. La pais fut signé au 26 février 1871, après que les prussiens eusent envahi 30 département et pris nos soldats et nos armes à l'Empereur.

Il tombait beau(coup) de neige le 6 juin 1871, et il resta jusqu'à dix. Et bétail souffrait beaucoup. Et la petite vérole envahit nos contrées.

En 1869, le soleil eclipsa pendent les 15 premier jour de juiellet, et était rouge comme le sang, et ne donnait point de lumière pendant le jour."

¹⁶³ La pièce de 5 centimes fut longtemps dénommé: sou. Encore de nos jours, certaines vieilles personnes emploient ce terme avec cette signification.

CONCLUSION

Aujourd'hui, après avoir été caressé par un étranger, les feuillets jaunis ont regagné l'horizon sombre et reposant des archives de M. Blanc!

Cette courte résurrection a néanmoins permis de sauvegarder un témoignage simple et austère, probablement aux couleurs de la vie paysanne d'autrefois. Certains regretteront que les auteurs de cette chronique, n'aient pas mieux saisi les faits marquants de leurs époques. Nous avions là, des témoins extraordinaires: une famille profondément protestante qui connut la répression religieuse avant d'avoir des charges dans son église et dans sa commune. De plus, ces Deschomets traversent plusieurs révolutions, de nombreux changements de régime, et combien d'autres moments forts de la vie locale.

On pourrait naturellement s'attendre dans un cahier intitulé: "Mémoire de ce qu'il s'est passé de plus remarquable", de trouver de nombreux passages sur ces faits si intéressants à nos yeux. Nenni, on reste hélas, centré sur le prix des denrées et le temps qu'il faisait, quitte à lasser le lecteur de l'an 2000: pas assez précis pour satisfaire les spécialistes, et trop polarisé pour exciter le simple curieux!

Certes, le projet initial a pu se modifier à la succession des chroniqueurs. C'est d'ailleurs ce qu'on ressent à la lecture du mémoire. Des nombreuses remarques peu ordinaires du début (peste, renouveau des assemblées, comète, aurores boréales, etc.), on tombe peu à peu dans un banal répertoire météorologique, agrémenté de quelques annotations de prix, ou l'inverse!

Mais ces omissions sont tout aussi révélatrices du mode de pensée des gens d'alors. Dans la chronique des Deschomets, nous ne trouvons aucune allusion sur la vie de famille, des voisins ou du bétail. Pas davantage sur leurs passions, leurs joies et leurs peines. La vie ne semble être rythmée que par les saisons, et tourner essentiellement autour de la production de la terre. Bref, une philosophie de la contemplation active et intéressée, primant l'affectif.

L'effleurement des réalités d'une famille du plateau autour des années 1800, nous amène à réfléchir sur la condition de notre vie actuelle. Nos centres d'intérêts ont-ils vraiment changé?

L'argent rythme toutes nos relations, et le temps qu'il fait, est à la base de toutes nos conversations. C'est si évident que cela mérite peu de développement.

Notons simplement que dans nos campagnes, surtout en montagne, la relation au climat prend une autre dimension. Ici plus qu'ailleurs, on vit avec le ciel! Et cela le restera tant que le travail agricole dépendra étroitement du temps. Seule, la généralisation de la production hors-sol pourrait diminuer cette liaison, mais elle n'est pas pour demain. Et même! Comme on l'imagine déjà à travers les messages médiatiques, il est probable que cette dépendance se maintiendra, tout en se transformant: le climat non plus à l'origine de notre survie, mais pour réussir ses loisirs.

Sur la trame principale qui constitue cette chronique, plus que la qualité des observations climatologiques, c'est bien l'échelle de temps balayé qui rend unique ce document. Phénomène d'autant plus remarquable quand on songe que la Société Météorologique de France ne fut créée qu'en 1852 et qu'il faudra attendre quelques décennies pour avoir une observation régulière, organisée sur l'ensemble du territoire français.

De nos jours, la Météorologie Nationale a heureusement remplacé l'amateurisme des Deschomets, dans cette tâche prioritaire qu'est l'observation du temps. Cela est devenu possible grâce à un réseau de quelques 3200 bénévoles qui assurent principalement le relevé journalier de la pluviométrie et, pour environ 700 d'entre eux, des températures quotidiennes extrêmes.

Pour la Haute-Loire, on comptait en 1986, 23 postes pluviométriques et 19 postes pluvio-thermométriques. Les données fournies par ces installations ne sont ni concentrées, ni exploitées le jour même, mais seulement analysées mensuellement par le Centre Départemental Météorologique (C.D.M.). Par conséquent, ces mesures ne servent pas directement à la prévision météo, mais plutôt à l'étude climatique locale, à long terme.

On imagine combien ce système d'organisation pose des problèmes liés aux contraintes humaines (présence à assurer tous les jours de l'année, continuité des mesures sur plusieurs générations aux mêmes endroits, etc.). La chronique Deschomets les a bien montrés: suivant les événements intervenus dans la famille, ou pour toute autre raison, certaines années ne sont pas commentées. Le manque de régularité est un handicap pour une science basée sur l'observation. Aussi une des solutions retenue fut de s'appuyer sur des témoins sédentaires (comme les curés) ou groupés (comme les gendarmeries) mais le remède, comme on s'en doute, n'était pas idéal.

Pour contourner ces défauts, et améliorer ainsi son service, la Météorologie Nationale se tourna vers l'électronique pour automatiser son réseau climatologique. En 1986, le centre régional d'Auvergne par ses quatre C.D.M., se lançait dans un tel programme d'automatisation. Dans ce projet-pilote, la Haute-Loire joua un rôle moteur puisque 11 stations équipaient déjà le département en 1991.

Ce nouveau réseau automatisé comprend 2 types de centrales d'acquisitions de données:

- Des stations "lourdes" adaptées aux besoins de la prévision, qui enregistrent une dizaine de paramètres

météorologiques, après éventuellement un pré-traitement informatique.

- Des stations "légères" à des fins climatologiques, qui ne relèvent que 4 ou 5 données. Ce sont elles qui remplacent directement le travail des anciens bénévoles.

La Haute-loire possède actuellement 6 stations lourdes (Brioude, Chadrac, Landos, Loudes, Le Mazet-St-Voy et Monistrol) et 5 légères (Les Estables, Félines, Fix, Le Pertuis, Le Puy).

Les éléments recueillis par ces stations sont mémorisés sur site, puis régulièrement (5 à 10 fois par jour) transférés au C.D.M. par ligne téléphonique. Là, des traitements informatiques plus élaborés les transforment, avant d'être transmis par le réseau Transpac à Clermont-Ferrand, à Lyon et au Centre National de la Météo de Toulouse.

Tout particulier peut accéder à l'ensemble de ces résultats en consultant soit le Minitel (3615, code: METEO, rubrique: OBS), soit les relevés mensuels accessibles au C.D.M.. Une synthèse mensuelle sous forme de journal, disponible sur abonnement, regroupe l'ensemble des informations de toutes les stations de Haute-Loire.

Ces renseignements climatologiques, avec l'accroissement de leur qualité d'enregistrement, répondent de mieux en mieux aux besoins de la vie moderne. Et nous revenons ainsi à l'agriculture qui est de toutes les activités humaines la plus concernée par la fluctuation du temps. La bonne connaissance du temps permet d'augmenter la productivité de manière spectaculaire (diminution des coûts d'entretien, augmentation du rendement, orientation des interventions, etc.). Malheureusement, l'agriculture de notre département ne tire pas encore profit de ces équipements.

La prévention des risques est la seconde grande vocation de ce réseau: prévision des crues, des avalanches, du verglas sur les routes, des chutes de neige en vue du dimensionnement des structures de bâtiments, des directions de vent pour pallier à des pollutions atmosphériques ou à des incendies, etc..

A long terme, les informations issues de ce réseau permettront l'étude de notre climat et de son évolution. Sujet pour le moins d'actualité! "Il n'y a plus d'hiver" affirment certains, en s'appuyant sur de vagues souvenirs. D'autres prédisent des catastrophes climatiques dues à notre mode de vie (pluies acides, effet de serre, trou d'ozone, etc.). Le maillage de la planète par des stations autonomes telles que celles du Mazet, est le rare moyen pour évaluer rigoureusement ces phénomènes de réchauffement de l'atmosphère.

Et dans quelques générations, si entre-temps le Volamont ne s'est pas réveillé, les agriculteurs de notre plateau sauront enfin s'il vaut mieux continuer à produire du lait... ou des bananes! Station du Mazet-Saint-Voy. Installée en 1990, elle remplaçait une première station expérimentale mise au point par l'entreprise Mazet-Electronique (1986). Plus de cent ans après les relevés de la famille Deschomets, une étonnante pérennité dans l'observation climatologique se concrétise sur cette commune!

154 155

BIBLIOGRAPHIE

- ♦ Baldit A. "Orages, grêle et foudre dans la Haute-Loire" Le Puy, 1932.
- ♦ Bechetoille L. "Vie et architecture paysanne en haute Ardèche", St Agrève, réédition 1992.
- ♦ Best C. "Métrologie de Haute-Loire", Le Puy, 1838.
- ♦ Bertrand L. "Usages locaux de Haute-Loire", Le Puy, 1865.
- ♦ Bollon G. "Coutumes et superstition du Velay oriental", S.H.M, Le Chambon, 1976.
- ♦ Bore R. "Notes sur la pomme de terre" Per lou chamis n°47.
- ♦ Champion "Recherches historiques sur les inondations du Rhône et de la Loire" Paris, 1856.
- ◆ De Félice T. "Le patois de la zone d'implantation protestante du N.E. de la Haute-Loire", Genève, 1983.
- ♦ Duret Ph. et Mathieu H. "Quelques familles du plateau Velay-Lignon avant 1900", Tence, 1990.
- ♦ Fillod et Pagès "Temps et Saisons, dictons de la sagesse paysanne", St Vidal, 1983.
- ♦ Maneval L. "La vie des paysans avant 1940", S.H.M. Chambon, 1992.
- ♦ Mandet A. "Nouvelles tables de comparaison, etc.", Le Puy, 1803.
- ♦ Merley J. "La Haute-Loire, 1776-1886", Le Puy, 1974.
- ♦ Mours S. "Le protestantisme en Vivarais et en Velay", Valence, 1949.
- ♦ Pandraud E. "Etudes sur le Velay au XVIII siècle", Le Puy, 1989.
- ♦ Poitrineau A. "La vie rurale en Basse Auvergne au XVIII siècle 1726-1789", Paris, 1965.
- ♦ Rouchon U. "La vie paysanne en Haute-Loire", Le Puy, 1933.
- ♦ Sabatier G. "Le vicomte assailli", Le Puy, 1988.
- ♦ Sanson J. "Données statistiques", 1945.

Dans la collection "Cahier de la Haute-Loire":

"Le Velay au XVIII siècle", Merley J. (CHL 1965).

"La crise de 1709 en Velay" Sabatier G (CHL 1965).

"Les mesures anciennes en Velay", Sabatier G.(CHL 1975).

"Structures sociales de la Montagne", Bollon G (CHL 1978).

"Une Assemblée au Désert en 1750", Bollon G. (CHL 1980).

"Les chaumières du Velay", Chevalier J. (CHL 1981).

"Les foires et marchés en Haute-Loire", Audras A. (CHL 1984).

TABLE DES MATIERES

Introduction.	3
Présentation du texte.	3 5
La famille Deschomets.	7
Les mercuriales.	15
Unités et mesures.	23
Les monnaies.	32
Le mémoire Deschomets.	36
Encarts de commentaires:	
La Ligne.	37
Assemblées au désert.	43
Les truffes.	48
1709.	66
Histoire de gerbes.	76
Quatre Temps Et dictons.	79
Le bois de chauffage.	92
Un remède pour le choléra.	100
Le millénarisme.	118
La construction de maison.	121
La maladie des pommes de terre.	127
Les maladies.	139
Suite.	148
Conclusion.	150
Bibliographie.	156
Index des noms.	157
Iconographie:	
♦ C. Dumas 4, 22, 31, 36, 5	0, 93, 99, 142
♦ E. Van Olmen 67, 83, 138, 15	4.

Achevé d'imprimer à compte d'auteur: C. Maillebouis, 43520, Le Mazet-Saint-Voy. Edité à 500 exemplaires. Imprimerie: G. Chazot, 43520, Le Mazet-Saint-Voy. ISBN: 22-9506566-2-5

Les dessins qui illustrent ce livre, sont les oeuvres de deux artistes de notre région: C. Dumas de Tence et E. Van Olmen de Saint André en Vivarais. Vous pouvez admirer leurs créations, à la galerie: "L'Estampe" de Tence.

En 1991, extrait d'une valise d'archives, je posais les yeux sur un ensemble d'écrits troublants. L'avis d'un expert était nécessaire pour évaluer le contenu de la découverte, et le directeur des Archives Départementales de Haute-Loire, M. De Framont, joua ce rôle:

"J'ai pris un intérêt très vif à la lecture du "Mémoire de ce qui s'est passé de plus remarquable". De tels mémoires sont de toute rareté dans le monde paysan. Il me paraît bien clair que ce texte qui couvre une période de presque 150 ans (1722-1870) est tout à fait exceptionnel par sa précision, et mérite d'être publié.

Les auteurs successifs y ont consigné certains de leurs soucis principaux avec un rare esprit de méthode. Les relevés des faits météorologiques, des récoltes et des prix en font à eux seuls un document de premier plan. Plus pudique pour l'histoire politique ou sociale, il livre pourtant à plusieurs reprises des informations de valeur. Quant à l'histoire religieuse locale, si originale, là encore sa contribution n'est pas négligeable. (...)"

Alors, commence un lent travail de déchiffrage et de recherche qui aboutit aujourd'hui à ce livre. N'attendez surtout pas un roman à la Pagnol! Vous n'y trouverez qu'un texte du terroir, simple et rude, comme la vie paysanne d'autrefois!

De nombreuses notes et commentaires encadrent cette chronique pour l'agrémenter et la rendre accessible à tout public.

Bref, un ouvrage pour ceux qui cultivent l'amour du pays.

Sur 500 édités, cet exemplaire est le:

Prix: 110 F.

INDEX DES NOMS

- ♦ Les noms de familles sont en gras, les noms de lieux en maigre.
- ♦ La pagination en gras indiquent que les noms correspondants sont contenus dans la chronique « Deschomets ».

Allier, 36 ; 146	Deschamps, 126
Annonay, 11; 145	Dessaignes, 69
Araules, 68	Désubas, 44
Ardèche, 39; 145	Devesset, 6; 87
Astier , 8; 126	Doux, 114
Béage (le), 102; 107	Dupaud, 77
Beaujeu, 6	Duron, 76
Blachon, 45; 103; 131	Duroux, 124
Bonnefoy, 37	Estables (les),
Bonnet, 92	Exbrayat, 107
Bourg-Lestra, 123	Eyres (les), 8
Bourghea (la), 126	Fauries, 146
Boutières (les), 37; 112	Faussimagne, 2
Brottes, 124	Fay, 31; 74 ; 141
Bruyere (la), 126	Fayole, 6
Cachard, 8	Flachet, 60
Celle (la), 87; 135	Foumourette, 135
Chambon (le), 70; 84; 113; 135	Fraisse (le), 135
Champelause, 139	Garnière, 8
Charel, 70; 107; 113	Groussard, 39
Charreyrial, 126	Grousson, 9
Chaspinhac, 40	Hostes (les), 72
Chassang, 39	Hugons, 143
Chaumier, 113	Jerphanion, 38
Chèze (la), 89; 146	Joux, 126
Costechaude, 118	Juge, 40
Court, 43	Laffont, 124
Créaux, 12	Lardeirol, 87
Cros (le), 135	Laroue, 110
Crouzet (le), 126	Lebrat, 12; 20
Dentan, 117	Lhermet, 87; 113

Lignon, 104; 107; 112; 131; 146 Lisieux, 35 Lyon, 41; 62 Marlhenc de Lambert, 39 Mars, 104 Mascourtet, 126; 139 Mazelgirard, 84; 94; 110; 113; 116; 125 Mazelibrand. 94: 116 Mazet (le), 84; 89; 116; 131; 143; 146 Mazover, 70; 113 Mendigoules, 126 Menut, 12 Merles (les), 104; 131 Meygal, 99 Mézenc, 37; 72; 89; 92; 97; 108; 143 Molle, 70 Monistrol, 69; 73; 92 Montfaucon, 55; 92 Montréal. 102 Moulin, 39; 148 Mouret, 139 Nuriene, 39 Panelier, 8; 113; 41 Paranier, 141 Paris, 31; 98; 129 Paulhac, 109 Pierot, 43 Pin (le), 8; 88; 125 Portail. 92 Preaux, 39 Puy (le), 37; **146**; **60** Ratier Besson, 11 Raynaud (Mas de), 99 Revmont, 121 Revnart, 104 Revvache, 39 Rhône, 36; 92; 107; 114; 62 Ribes (les), 37 Riou (le), 72; 94; 117; 119; 131 Rivet, 38

Ligne, 103

Roberts (les), 87 Rovet, 107 Ruches (les), 72 Russié, 76 Sagnes, 61 Salcrupt, 43 Salette, 70; 86; 94; 107; 113; 136; 54 Saonne, 114 Scie (la), 116 Solignac, 110 St Agrève, 37; 58; 125; 131; 146; 52; 60 St Bonnet le froid, 92; 131 St Etienne. 103: 123: 53 St Jean Chambre, 11; 44 St Jeures, 68; 75; 92; 103; 112 St Pierreville, 3 St Romain, 104 St Voy, 68; 75; 116; 135 Suchère (la), 3 Tavernier, 77; 141 Tence, 52; 117; 121; 38; 40; 54; 59 Tirebouras, 12: 8: 89: 116 Troubas (les), 116 Usclades (les), 107 Vacheresse, 8; 103; 110; 131; 136 Valette (la), 136 Valla, 8 Vastres (les), 68 Veillet, 87 Ventor, 123 Vernoux, 45; 69 Vev, 12 Yssingeaux, 68; 137; 147